

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
DES RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES
ET INTERNATIONALES
2021-2022

OCTOBRE 2022

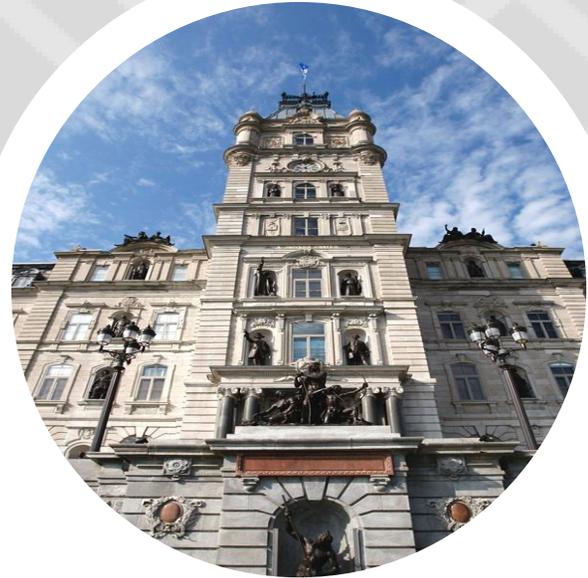


ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Ce rapport a été réalisé par la Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole de l'Assemblée nationale du Québec. Il fait état des activités de relations interparlementaires et internationales pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

TABLE DES MATIERES

1-DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE.....	6
1.1- LE RÈGLEMENT SUR LES RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET INTERNATIONALES	6
1.2- LE COMITÉ CONSULTATIF DE LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE	7
1.3- LES SECTIONS ET LES DÉLÉGATIONS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC.....	8
1.4- DONNÉES STATISTIQUES ET THÈMES DE TRAVAIL.....	10
RÉPARTITION DES DÉSIGNATIONS PAR GROUPES PARLEMENTAIRES	10
RÉPARTITION FEMMES-HOMMES	10
THÈMES ABORDÉS ET LIENS AVEC LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES	10
2-ACTIVITÉS ET DÉPENSES	11
2.1- PORTRAIT DES ACTIVITÉS.....	12
TABLEAU 1 : SOMMAIRE DES ACTIVITÉS PAR TYPE DE RELATION	12
TABLEAU 2 : SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DE RELATIONS BILATÉRALES	12
TABLEAU 3 : SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DE RELATIONS MULTILATÉRALES.....	13
2.2- DÉPENSES LIÉES AUX ACTIVITÉS	13
TABLEAU 4 : SOMMAIRE DES DÉPENSES PAR TYPE D'ACTIVITÉ INTERPARLEMENTAIRE	14
TABLEAU 5 : SOMMAIRE DES DÉPENSES PAR TYPE DE RELATION	14
TABLEAU 6 : DÉTAIL DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ DE RELATION BILATÉRALE	15
TABLEAU 7 : DÉTAIL DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ DE RELATION MULTILATÉRALE, PAR SECTION ET DÉLÉGATION.....	17
TABLEAU 8 : DÉTAIL DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ DE COOPÉRATION.....	22
2.3- FRAIS D'ADHÉSION AUX ORGANISATIONS INTERPARLEMENTAIRES.....	23
TABLEAU 9 : FRAIS D'ADHÉSION AUX ORGANISATIONS INTERPARLEMENTAIRES	23
ANNEXE – RAPPORTS DES ACTIVITÉS	24



1- DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

L'Assemblée nationale entretient des relations avec des parlements partenaires dans un cadre bilatéral et est membre de cinq organisations interparlementaires. Son réseau se déploie sur cinq continents. Durant la dernière année, malgré le contexte de pandémie, les parlementaires de l'Assemblée nationale ont participé à 49 activités de relations interparlementaires et internationales, dont six en présentiel.

1.1- LE RÈGLEMENT SUR LES RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET INTERNATIONALES

Le 28 février 2019, le Bureau de l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité un [Règlement](#) sur les activités de relations interparlementaires et internationales visant, notamment, à améliorer la reddition de comptes et la transparence.

En vertu de ce règlement, le président dépose annuellement à l'Assemblée nationale le présent rapport des activités et dépenses de relations interparlementaires et internationales. Ce rapport complète la publication des rapports d'activités des relations interparlementaires et internationales, accessibles rapidement sur le [site Internet de l'Assemblée nationale](#) à la suite de chaque activité.

1.2- LE COMITÉ CONSULTATIF DE LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Le comité consultatif de la diplomatie parlementaire est un comité multipartite qui a pour mission de planifier et de coordonner les activités de l'institution sur la scène internationale.

Ce comité consultatif de la diplomatie parlementaire a notamment le mandat de préparer annuellement une programmation des activités et de désigner les députées et députés qui y prennent part, afin d'intégrer les activités internationales aux travaux parlementaires, d'assurer le

pluralisme et de favoriser la parité hommes-femmes dans la désignation des personnes participantes.

Le comité consultatif est présidé par le président de l'Assemblée nationale. Il se compose de la ou du whip de chaque groupe parlementaire ou, si un groupe parlementaire n'a pas de whip, de la députée ou du député désigné pour agir comme représentante ou représentant.

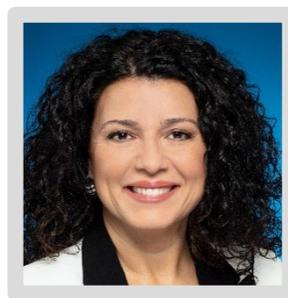
Les membres du comité consultatif (au 31 mars 2022)



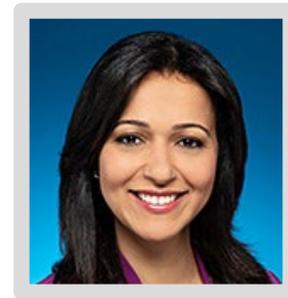
François Paradis
Président



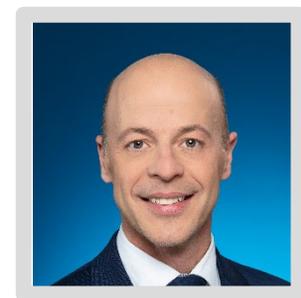
Eric Lefebvre
Whip en chef du
gouvernement



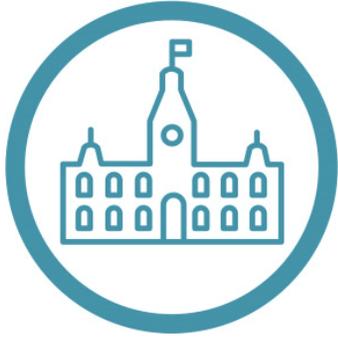
Filomena Rotiroti
Whip en chef de l'opposition
officielle



Ruba Ghazal
Représentante du deuxième
groupe d'opposition



Joël Arseneau
Représentant du troisième
groupe d'opposition



Le comité consultatif de la diplomatie parlementaire a défini les orientations et les objectifs qu'il entendait donner aux relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale :

- rendre l'Assemblée nationale plus moderne et ouverte;
- renforcer l'efficacité des parlementaires dans leurs fonctions;
- promouvoir les secteurs d'excellence de la société québécoise.

Les membres du comité sont consultés régulièrement concernant la programmation annuelle des activités ou les désignations des parlementaires prenant part aux activités.

1.3- LES SECTIONS ET LES DÉLÉGATIONS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Assemblée nationale entretient des relations avec d'autres parlements et diverses organisations interparlementaires. En vertu de la séparation des pouvoirs, elle développe ses relations de façon indépendante du pouvoir exécutif.

Le président représente l'Assemblée sur la scène internationale et dirige les relations interparlementaires. Il est secondé par des députés de tous les groupes parlementaires, qui composent les 20 sections ou délégations des relations interparlementaires. Parmi ces sections ou délégations, 16 entretiennent des relations bilatérales avec des parlements partenaires provenant du Canada, des États-Unis, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. Les quatre autres sections ou délégations sont responsables des relations multilatérales et de la participation des députées et députés aux activités des cinq organisations interparlementaires dont l'Assemblée nationale est membre, soit :

- l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF);
- l'Association parlementaire du Commonwealth (APC);
- la Confédération parlementaire des Amériques (COPA);
- la *National Conference of State Legislatures* (NCSL);
- le *Council of State Governments* (CSG).

Pour chaque section ou délégation, un comité directeur, composé du président et de députés, voit à la préparation et au suivi des activités. Le comité bénéficie des services d'une conseillère ou d'un conseiller de la Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole, qui agit à titre de secrétaire administrative ou secrétaire administratif.

STATISTIQUES SUR LES ACTIVITÉS INTERPARLEMENTAIRES

DE L'ANNÉE 2021-2022

NOMBRE D'ACTIVITÉS

4 MISSIONS
2 ACCUEILS
43 ACTIVITÉS VIRTUELLES
TOTAL : 49 ACTIVITÉS

ACTIVITÉS AVEC 10 PARLEMENTS ET 5 ORGANISATIONS INTERPARLEMENTAIRES



Bavière
Écosse
Fédération Wallonie-Bruxelles
France (sénat)
Haïti
Jersey
État de New York
Ontario
Polynésie française
Wallonie

- Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
- Council of State Governments (CSG)
- National Conference of State Legislature (NCSL)

RÉPARTITION DES HOMMES ET DES FEMMES

(par nombre de participations, excluant le président)



RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS PAR GROUPES PARLEMENTAIRES

(par nombre de participations)



DÉPENSES TOTALES

MISSIONS
32 815,53 \$
VIRTUELLES
2 461,44 \$
ACCUEILS
21 276,02 \$
TOTAL
56 552,99 \$

PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS

Le fonctionnement des parlements en contexte pandémique

L'exploitation sexuelle des mineurs et la traite des personnes

L'intelligence artificielle

Les bonnes pratiques en matière d'ouverture des parlements aux citoyennes et citoyens

L'impact de la pandémie sur le décrochage scolaire

Les développements en matière d'énergie et la transition énergétique

Le développement de la filière de l'hydrogène vert

La revitalisation des centres-villes

La démocratie numérique

La pénurie de main-d'œuvre et les enjeux de reconversion professionnelle

Les mesures gouvernementales en matière d'égalité des genres et de lutte contre les violences faites aux femmes

La sensibilité aux questions de genre et de diversité dans les parlements

L'adoption et la mise en application d'une politique pour prévenir et gérer des situations de harcèlement dans un parlement

1.4- DONNÉES STATISTIQUES ET THÈMES DE TRAVAIL

Répartition des désignations par groupes parlementaires

Parmi les principes qui guident la conduite des relations interparlementaires et internationales, se trouve le pluralisme dans la désignation des participantes et participants aux activités ainsi que la représentativité de chaque groupe parlementaire et des députés indépendants, et ce, en fonction de la composition de l'Assemblée nationale.

Cette année, le nombre total de participations des parlementaires aux activités s'élève à 58, en plus des 19 participations du président. Sur les 58 participations, 23 étaient issues du groupe parlementaire formant le gouvernement (Coalition avenir Québec), soit une proportion de 39,7 %. 23 participations venaient du groupe parlementaire formant l'opposition officielle (Parti libéral du Québec), soit également 39,7 %. Une participation provenait du deuxième groupe d'opposition (Québec solidaire), soit 1,7 %, et 10 participations émanaient du troisième groupe d'opposition (Parti québécois), représentant 17,2 %. Enfin, un député indépendant a participé à une activité interparlementaire, ce qui équivaut à 1,7 % des participations.

Répartition femmes-hommes

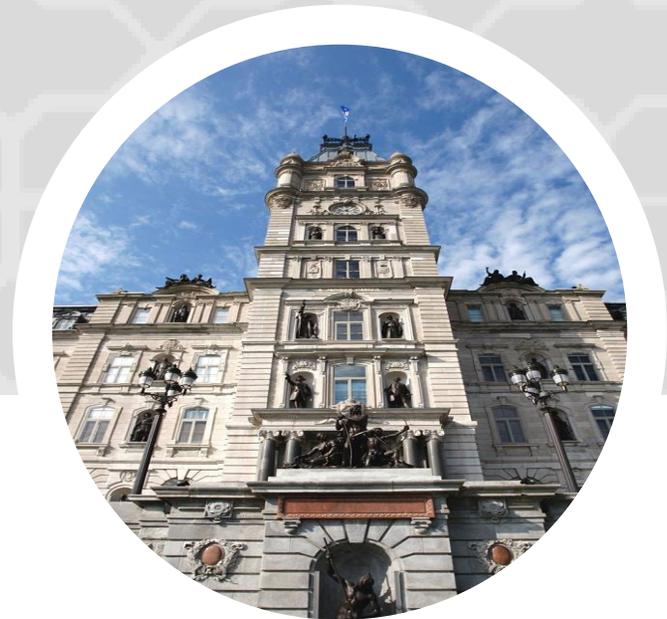
Le comité consultatif de la diplomatie parlementaire a notamment pour rôle de déterminer les parlementaires qui composent chacune des délégations afin de tendre vers la parité entre les femmes et les hommes. Durant l'année 2021-2022, 24 désignations, soit 41,4 % du nombre total de participations aux activités interparlementaires, ont été comblées par des femmes parlementaires.

Thèmes abordés et liens avec les travaux parlementaires

Le comité consultatif détermine les orientations et les objectifs de l'Assemblée nationale en matière de relations interparlementaires et internationales, en tenant compte des sujets abordés dans le cadre des travaux parlementaires ainsi que des enjeux d'intérêt public. Cette année, les différents enjeux touchant la pandémie de COVID-19 ont à nouveau alimenté les échanges interparlementaires, mais plusieurs autres thèmes d'intérêt ont été abordés, certains en lien étroit avec les travaux parlementaires, que ce soit le fléau de l'exploitation sexuelle des mineurs et de la traite des personnes, les bonnes pratiques en matière d'ouverture des parlements aux citoyennes et citoyens ou la démocratie numérique.

2- ACTIVITÉS ET DÉPENSES

Les trois prochaines sections du rapport présentent les activités et dépenses encourues du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 dans le cadre des relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée



nationale. La première section présente un portrait des activités et la deuxième contient les dépenses liées aux activités. La troisième section traite des frais d'adhésion aux organisations interparlementaires.

2.1- PORTRAIT DES ACTIVITÉS

Du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, l'Assemblée nationale a réalisé 49 activités de relations interparlementaires et internationales, soit deux accueils de délégations étrangères, quatre missions à l'étranger et 43 activités virtuelles. De ces 49 activités, huit se sont tenues dans le cadre de relations bilatérales, 37 dans un cadre multilatéral et quatre dans le cadre d'une action de coopération interparlementaire. Le tableau 1 présente le sommaire des activités par type de relations (bilatérales, multilatérales ou de coopération). Les tableaux 2 et 3 présentent le nombre d'activités par section et délégation.

Tableau 1 : SOMMAIRE DES ACTIVITÉS PAR TYPE DE RELATION

	BILATÉRALES	MULTILATÉRALES	COOPÉRATION	TOTAL
Nombre d'activités	8	37	4	49

Tableau 2 : SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DE RELATIONS BILATÉRALES

DÉLÉGATIONS/ACTIVITÉS	ACCUEILS	MISSIONS	ACTIVITÉS VIRTUELLES
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LA BAVIÈRE (DANRBA)			2
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (DANRFWB)			1
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC L'ONTARIO (DANRO)			1
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LA RÉGION WALLONNE (DANRRW)	1		
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LE SÉNAT FRANÇAIS (DANRSF)		1	
AUTRES ACTIVITÉS			2
TOTAL	1	1	6

*La liste des activités est présentée au tableau 6.

Tableau 3 : SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DE RELATIONS MULTILATÉRALES

DÉLÉGATIONS/SECTIONS	ACCUEILS	MISSIONS	ACTIVITÉS VIRTUELLES
SECTION DU QUÉBEC DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)		1	20
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS (DANRÉU)	1	1	7
SECTION DU QUÉBEC DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH (APC)			6
SECTION DU QUÉBEC DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (COPA)			1
TOTAL	1	2	34

*La liste des activités est présentée au tableau 7.

2.2- DÉPENSES LIÉES AUX ACTIVITÉS

Du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, la très grande majorité des activités interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale ont été tenues en visioconférence en raison de la pandémie. Seuls deux accueils à Québec et quatre missions à l'extérieur de la province ont été réalisés.

Le total des dépenses d'activités interparlementaires pour la période couverte est de **56 552,99 \$**. Les tableaux 4 et 5 présentent le total des dépenses pour l'ensemble des activités de relations interparlementaires et internationales en fonction du type d'activité et du type de relations (bilatérales, multilatérales ou de coopération).

Tableau 4 : SOMMAIRE DES DÉPENSES PAR TYPE D'ACTIVITÉ INTERPARLEMENTAIRE
(1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022)

	ACCUEIL (2)	MISSION (4)	ACTIVITÉS VIRTUELLES (43)	TOTAL (49)
Transport	2 385,00 \$	19 025,23 \$	-	21 410,23 \$
Restauration	8 779,80 \$	4 257,58 \$	-	13 037,38 \$
Hébergement	6 669,72 \$	3 220,37 \$	-	9 890,09 \$
Interprétation	800,00 \$	-	2 461,44 \$	3 261,44 \$
Frais d'inscription	-	1 533,34 \$	-	1 533,34 \$
Divers	2 641,50 \$	4 779,01 \$	-	7 420,51 \$
TOTAL	21 276,02 \$	32 815,53 \$	2 461,44 \$	56 552,99 \$

Tableau 5 : SOMMAIRE DES DÉPENSES PAR TYPE DE RELATION
(1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022)

	BILATÉRALE (8)	MULTILATÉRALE (37)	COOPÉRATION (4)	TOTAL (49)
Transport	15 278,19 \$	6 132,04 \$	-	21 410,23 \$
Restauration	11 374,52 \$	1 662,86 \$	-	13 037,38 \$
Hébergement	6 669,72 \$	3 220,37 \$	-	9 890,09 \$
Interprétation	2 461,44 \$	800,00 \$	-	3 261,44 \$
Frais d'inscription	-	1 533,34 \$	-	1 533,34 \$
Divers	5 844,43 \$	1 576,08 \$	-	7 420,51 \$
TOTAL	41 628,30 \$	14 924,69 \$	-	56 552,99 \$

Les trois tableaux suivants présentent le détail des dépenses par activité, selon la section ou la délégation. Les dépenses sont regroupées par type de relations.

Tableau 6 : DÉTAIL DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ DE RELATIONS BILATÉRALES

(1^{ER} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022)

NOM DE L'ACTIVITÉ DATES (LIEU)	TRANSPORT	RESTAURATION	HÉBERGEMENT	INSCRIPTION	INTERPRÉTATION	DIVERS / AUTRES FRAIS	DÉPENSES TOTALES
ASSOCIATION PARLEMENTAIRE ONTARIO-QUÉBEC (APOQ)							
RÉUNION INTERSESSIONNELLE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE ONTARIO-QUÉBEC (APOQ) 30 AVRIL 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LA BAVIÈRE (DANRBA)							
RÉUNION INTERSESSIONNELLE DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE MIXTE QUÉBEC-BAVIÈRE 3 MAI 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	926,44 \$	-	926,44 \$
RÉUNION INTERSESSIONNELLE DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE MIXTE QUÉBEC-BAVIÈRE 8 NOVEMBRE 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	885,00 \$	-	885,00 \$
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (DANRWB)							
ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE- BRUXELLES 28 MAI 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LE SÉNAT FRANÇAIS (DANRSF)							
14^E RÉUNION ANNUELLE ASSEMBLÉE NATIONALE / SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 5 AU 8 MARS 2022 (PARIS)	12 893,19 \$	2 594,72 \$	-	-	-	3 202,93 \$	18 690,84 \$

NOM DE L'ACTIVITÉ DATES (LIEU)	TRANSPORT	RESTAURATION	HÉBERGEMENT	INSCRIPTION	INTERPRÉTATION	DIVERS / AUTRES FRAIS	DÉPENSES TOTALES
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LA RÉGION WALLONE (DANRRW)							
13^E SESSION DU COMITÉ MIXTE ASSEMBLÉE NATIONALE / PARLEMENT DE WALLONIE 14 AU 18 MARS 2022 (QUÉBEC)	2 385,00 \$	8 779,80 \$	6 669,72 \$	-	-	2 641,50 \$	20 476,02 \$
AUTRES							
ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LA PRÉSIDENTE DU PARLEMENT ÉCOSSAIS 8 OCTOBRE 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	650,00 \$	-	650,00 \$
COLLOQUE « LE PARLEMENTARISME FÉMININ EN FRANCE ET AU QUÉBEC : REGARDS CROISÉS » 13 ET 14 OCTOBRE 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL BILATÉRALES	15 278,19 \$	11 374,52 \$	6 669,72 \$	-	2 461,44 \$	5 844,43 \$	41 628,30 \$

**Tableau 7 : DÉTAIL DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ DE RELATION MULTILATÉRALE,
PAR SECTION ET DÉLÉGATION**
(1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022)

NOM DE L'ACTIVITÉ DATES (LIEU)	TRANSPORT	RESTAURATION	HÉBERGEMENT	INSCRIPTION	INTERPRÉTATION	DIVERS / AUTRES FRAIS	DÉPENSES TOTALES
SECTION DU QUÉBEC DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)							
ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE 9 AVRIL 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
RENCONTRE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA POLITIQUE-CADRE CONTRE LE HARCÈLEMENT DU RÉSEAU DES FEMMES DE L'APF 4 MAI 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
CONFÉRENCE DE L'APF « QUELLE ACTION PARLEMENTAIRE FRANCOPHONE POUR LA RÉGLEMENTATION DU NUMÉRIQUE? » 5 ET 6 MAI 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'APF 31 MAI 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
RÉUNION DE LA DÉLÉGATION PERMANENTE DE L'APF 25 JUIN 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION, DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES DE L'APF 27 ET 28 JUIN 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'APF 29 JUIN 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
RÉUNION DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'APF 30 JUIN 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-

NOM DE L'ACTIVITÉ DATES (LIEU)	TRANSPORT	RESTAURATION	HÉBERGEMENT	INSCRIPTION	INTERPRÉTATION	DIVERS / AUTRES FRAIS	DÉPENSES TOTALES
RÉUNION D'ÉCHANGE DU BUREAU DE L'APF 15 JUILLET 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
36^E SESSION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE DE L'APF 3 AU 5 AOÛT 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'APF 6 OCTOBRE 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
RÉUNION DU BUREAU DE L'APF 12 OCTOBRE 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL POUR UNE POLITIQUE-CADRE SUR LE HARCÈLEMENT DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'APF² 15 AU 19 NOVEMBRE 2021 (BRUXELLES)	1 872,25 \$	1 018,29 \$	-	-	-	800,70 \$	3 691,24 \$
RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉFORME DES STATUTS DE L'APF 14 DÉCEMBRE 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
RÉUNION DE MEMBRES DU BUREAU DE L'APF AVEC LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE 20 JANVIER 2022 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
RÉUNION DU BUREAU DE L'APF 27 ET 28 JANVIER 2022 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET L'ADMINISTRATEUR DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE 2 FÉVRIER 2022 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-

² Les dépenses de cette activité incluent aussi celle de la 4^e édition de l'atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones (activité de coopération).

NOM DE L'ACTIVITÉ DATES (LIEU)	TRANSPORT	RESTAURATION	HÉBERGEMENT	INSCRIPTION	INTERPRÉTATION	DIVERS / AUTRES FRAIS	DÉPENSES TOTALES
RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE SECTION DE L'APF 21 FÉVRIER 2022 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
CONFÉRENCE SUR L'ÉCOLOGISATION DES PARLEMENTS ET DES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES 25 FÉVRIER 2022 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
PANEL SUR LA PLACE DES FEMMES DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES 8 MARS 2022 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
66^E COMMISSION DE LA CONDITION FÉMININE DES NATIONS UNIES 14 AU 18 MARS 2022 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL APF	1 872,25 \$	1 018,29 \$	-	-	-	800,70 \$	3 691,24 \$
SECTION DU QUÉBEC DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH (APC)							
RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DES FEMMES PARLEMENTAIRES DU COMMONWEALTH DE LA RÉGION CANADIENNE 17 JUIN 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
64^E RÉUNION DU CONSEIL RÉGIONAL CANADIEN DE L'APC 21 JUILLET 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
SÉANCE DE TRAVAIL DESTINÉE AUX PARLEMENTAIRES DE LA SECTION DE JERSEY DE L'APC 23 SEPTEMBRE 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF INTERNATIONAL DE L'APC 27 AU 30 SEPTEMBRE 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
RÉUNION DU CONSEIL RÉGIONAL CANADIEN DE L'APC 23 FÉVRIER 2022 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-

NOM DE L'ACTIVITÉ DATES (LIEU)	TRANSPORT	RESTAURATION	HÉBERGEMENT	INSCRIPTION	INTERPRÉTATION	DIVERS / AUTRES FRAIS	DÉPENSES TOTALES
70^E SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE DE WESTMINSTER 15 AU 17 MARS 2022 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL APC	-	-	-	-	-	-	-
SECTION DU QUÉBEC DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (COPA)							
RÉUNION DE COORDINATION ENTRE LA PRÉSIDENTE, LES VICE-PRÉSIDENTES ET LES TROIS SECRÉTARIATS DE LA COPA 17 JUIN 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL COPA	-	-	-	-	-	-	-
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS (DANREU)							
RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL) 18 MAI 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NCSL 22 MAI 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
BASE CAMP DE LA NCSL 3 AU 5 AOÛT 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
60^E ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE (ERC) 16 AU 20 AOÛT 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA NCSL 2 AU 5 NOVEMBRE 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
VISITE DE LA CHEFFE DE LA MAJORITÉ PARLEMENTAIRE DE L'ASSEMBLÉE DE L'ÉTAT DE NEW YORK 15 NOVEMBRE 2021 (QUÉBEC)	-	-	-	-	800,00 \$	-	800,00 \$

NOM DE L'ACTIVITÉ DATES (LIEU)	TRANSPORT	RESTAURATION	HÉBERGEMENT	INSCRIPTION	INTERPRÉTATION	DIVERS / AUTRES FRAIS	DÉPENSES TOTALES
CONFÉRENCE NATIONALE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENT (CSG) 1 AU 4 DÉCEMBRE 2021 (SANTE FE, NOUVEAU- MEXIQUE)	4 259,79 \$	644,57 \$	3 220,37 \$	1 533,34 \$	-	775,38 \$	10 433,45 \$
RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NCSL 15 JANVIER 2022 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
SÉRIE DE WEBINAIRES DU CAUCUS LÉGISLATIF DES GRANDS-LACS ET DU SAINT-LAURENT 25 FÉVRIER AU 18 MARS 2022 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL DANREU	4 259,79 \$	644,57 \$	3 220,37 \$	1 533,34 \$	800,00 \$	775,38 \$	11 233,45 \$
TOTAL MULTILATÉRALES	6 132,04 \$	1 662,86 \$	3 220,37 \$	1 533,34 \$	800,00 \$	1 576,08 \$	14 924,69 \$

Tableau 8 : DÉTAIL DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ DE COOPÉRATION
(1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022)

NOM DE L'ACTIVITÉ DATES (LIEU)	TRANSPORT	RESTAURATION	HÉBERGEMENT	INSCRIPTION	INTERPRÉTATION	DIVERS / AUTRES FRAIS	DÉPENSES TOTALES
FORUM VIRTUEL DE HAUT NIVEAU ENTRE LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES PARLEMENTS D'HAÏTI ET DU QUÉBEC 26 AVRIL 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
FORMATIONS VIRTUELLES POUR L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE HAÏTIENNE 20 MAI AU 19 NOVEMBRE 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
SÉMINAIRE DE FORMATION À DESTINATION DES AGENTS DES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES 20 SEPTEMBRE 2021 (VIRTUEL)	-	-	-	-	-	-	-
4^E ÉDITION DE L'ATELIER DE LEADERSHIP POUR FEMMES PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES³ 18 AU 19 NOVEMBRE 2021 (BRUXELLES)	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL COOPÉRATION	-	-	-	-	-	-	-

³ Les dépenses de cette activité sont incluses dans les dépenses de la réunion du groupe de travail pour une politique-cadre sur le harcèlement du Réseau des femmes parlementaires de l'APF.

2.3- FRAIS D'ADHÉSION AUX ORGANISATIONS INTERPARLEMENTAIRES

L'Assemblée nationale est membre d'organisations interparlementaires. Des frais d'adhésion annuels sont exigés pour en être membre dont le total des s'élève à **157 938,50 \$**.

Tableau 9 : FRAIS D'ADHÉSION AUX ORGANISATIONS INTERPARLEMENTAIRES

NOM DE L'ORGANISATION INTERPARLEMENTAIRE	FRAIS D'ADHÉSION
Assemblée parlementaire de la Francophonie (international)	28 480,06 \$
Assemblée parlementaire de la Francophonie (Région Amérique)	5 500 \$
Association parlementaire du Commonwealth (international)	13 609,53 \$
Association parlementaire du Commonwealth (Canada)	30 622,75 \$ ⁴
Confédération parlementaire des Amériques	0,00 \$ ⁵
Council of State Governments	6 342,53 \$
Eastern Regional Conference/Council of State Governments	26 827,32 \$
National Conference of State Legislatures	46 556,31 \$
TOTAL	157 938,50 \$

⁴ Une contribution spéciale de 19 081,75 \$ s'est ajoutée aux frais d'adhésion usuels pour l'organisation par la région canadienne de la 65^e Conférence parlementaire du Commonwealth, qui se tiendra à Halifax en août 2022.

⁵ La Confédération parlementaire des Amériques n'a pas exigé de cotisation pour l'année 2021-2022 en raison de la pandémie.

**ANNEXE –
RAPPORTS
DES ACTIVITÉS**



ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, M. FRANÇOIS PARADIS, ET LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE, MONSIEUR GASTON TONG SANG

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie
Visioconférence
9 avril 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. Pascal Beausoleil, directeur de cabinet adjoint du président
- Conseillers en relations internationales

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

- M. Gaston Tong Sang, président
- M. Philip Schyle, vice-président de la section, Président de la Commission des institutions, des affaires internationales et européennes et des relations avec les communes
- M^{me} TERIITAHI Tepuaraurii, membre de la section, Présidente du Groupe Tapura Huiraatira

- M^{me} Minarii Galenon, membre de la section, Présidente de la Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et des sports
- M^{me} Vaitea Le Gayic, membre de la section
- M^{me} Jeanne Santini, secrétaire générale de l'Assemblée de Polynésie française

CONTEXTE

Les présidents ont fait connaissance dans le cadre de la Session annuelle de l'APF qui s'est tenue en juillet 2019 à Abidjan, en Côte-d'Ivoire. L'entretien avait pour objet de maintenir le contact après une année sans activité en présentiel.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur l'évolution de la pandémie dans leur territoire respectif.

- Les présidents ont expliqué comment leurs États ont géré la pandémie jusqu'à maintenant. En Polynésie française, la venue de touristes a été bloquée pendant plusieurs mois. Cette mesure visait à protéger les habitants, mais a également affecté l'économie de l'archipel. Les frontières seront à nouveau ouvertes aux touristes à partir du 1^{er} mai. Au Québec, le président Paradis a expliqué que plusieurs régions étaient à nouveau confinées, mais que la vaccination avançait bien.

Discuter sur les projets de développement durable reliés à l'APF, une thématique qui intéressent les deux assemblées.

- M. Tong Sang a mentionné qu'il aurait souhaité organiser un séminaire sur le développement durable au sein de l'APF, mais que la pandémie a retardé ce projet. Le président Paradis mentionne qu'à l'initiative de la section du Québec, la Région Amérique de l'APF est en train de mettre sur pied un plan de développement durable pour l'organisation, qui sera ultérieurement présenté aux membres. L'Assemblée nationale s'est également dotée d'un tel plan.

Inviter les représentants de la Polynésie française à prendre part aux activités de coopération organisées par l'Assemblée nationale.

Des femmes parlementaires polynésiennes ont pris part à l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires en septembre 2019, puis au volet virtuel de la 4^e édition de l'activité qui s'est tenu en ligne en mars 2021. Le président Paradis les a invitées à se joindre au volet présentiel qui se tiendra en octobre prochain, si les conditions sanitaires le permettent. Il a également mentionné que le Programme international de formation parlementaire pourrait intéresser le secteur administratif de l'Assemblée.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les présidents prendront part au Bureau de l'APF, prévu en juillet prochain.



FORUM DE HAUT NIVEAU ENTRE LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES PARLEMENTS D'HAÏTI ET DU QUÉBEC

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Coopération
Visioconférence
26 avril 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. François Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires
- M. Serge Bouchard, secrétaire général adjoint à l'administration
- Chef d'équipe - Service des affaires multilatérales et de la coopération interparlementaire
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales.
- Formatrice de la direction des affaires juridiques et législatives
- Formateur de la direction de la séance et de la procédure parlementaire

DÉLÉGATION HAÏTIENNE

- M. Guy Gérard Georges, secrétaire général de la Chambre des députés
- M^{me} Nelly Boyer, secrétaire générale adjointe du Sénat
- M^{me} Erla Pierre, directrice des affaires législatives de la Chambre des députés
- Chargée de mission de la Chambre des députés
- Assistant en relations internationales de la Chambre des députés

CONTEXTE

L'Assemblée nationale et le Parlement d'Haïti ont mis sur pied un forum virtuel de discussions entre les secrétaires généraux des deux parlements. Ce forum vise à favoriser le dialogue, les échanges et le partage d'expériences entre les hauts gestionnaires des deux institutions.

Cette deuxième rencontre du forum a de nouveau été réalisée en collaboration avec l'Ambassade du Canada en Haïti, qui a accueilli la délégation haïtienne dans ses locaux et a fourni une salle équipée pour la vidéoconférence.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Continuer à tisser des liens entre les secrétaires généraux des deux parlements afin de favoriser la collaboration et les échanges.

- Après une première rencontre du forum qui avait permis d'ouvrir un dialogue entre les secrétaires généraux, ce deuxième rendez-vous a permis de cibler des thèmes de discussions plus spécifiques et a offert des échanges conviviaux dans une dynamique axée sur le partage des bonnes pratiques.

Avoir une meilleure compréhension du fonctionnement du Parlement d'Haïti et des rôles de l'administration parlementaires afin de pouvoir arrimer l'offre de formation aux réalités parlementaires haïtiennes.

- Les représentantes et représentants haïtiens ont expliqué aux intervenants québécois la structure de la Chambre des députés et du Sénat haïtiens ainsi que les enjeux et les défis rencontrés pour assurer un fonctionnement efficace du parlement.
- Les échanges ont permis aux gestionnaires parlementaires haïtiens de communiquer les problématiques récurrentes auxquelles ils sont régulièrement confrontés, et aux représentants québécois de partager l'expérience de l'Assemblée nationale sur des enjeux comparables.

Discuter de la situation politique en Haïti, notamment le projet de réforme constitutionnelle soumis à un référendum populaire prévu le 27 juin prochain.

- La délégation haïtienne a expliqué les principaux éléments contenus dans le projet de réforme constitutionnelle proposé par le président haïtien et les effets, le cas échéant, de tels changements constitutionnels sur le Parlement d'Haïti.

Confirmer les formations virtuelles à venir destinées à l'administration parlementaire haïtienne et connaître les nouveaux besoins du Parlement d'Haïti.

- Les participants et participantes ont pu confirmer la tenue, au mois de mai et juin, de trois formations virtuelles offertes par l'Assemblée nationale à

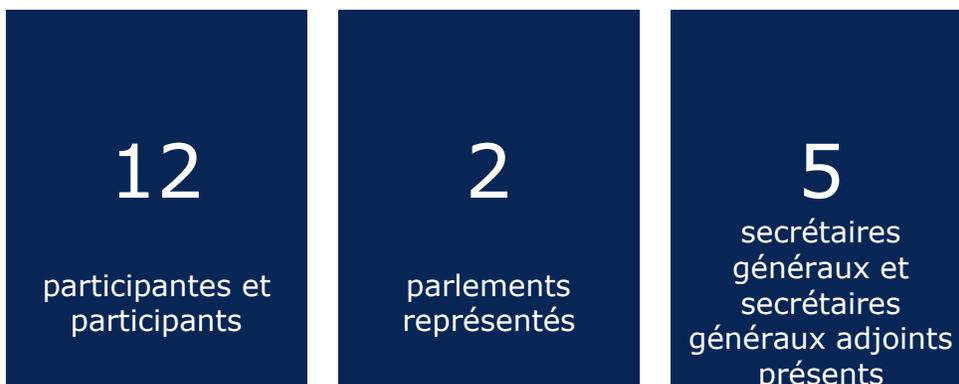
l'administration parlementaire haïtienne sur les thèmes suivants : la rédaction de documents (séances plénières et commissions), l'élaboration d'un projet de loi ainsi que l'étude d'un projet de loi et la préparation d'amendements.

- Les secrétaires généraux ont discuté d'autres thèmes de travail qui pourraient donner lieu à un nouveau cycle de formations offert par l'Assemblée nationale, notamment l'organisation matérielle des séances, le protocole et l'organisation de la rentrée parlementaire ainsi que les communications d'un parlement.

AUTRES RÉSULTATS

La mise sur pied de cet espace virtuel d'échanges entre les secrétaires généraux des parlements d'Haïti et du Québec permet de consolider les liens de l'Assemblée nationale avec l'équipe de l'Ambassade du Canada en Haïti, le forum étant réalisé en collaboration avec l'Ambassade du Canada qui, pour la deuxième fois, a accueilli la délégation haïtienne participant à l'évènement.

STATISTIQUES



SUIVIS

Trois formations virtuelles offertes par l'Assemblée nationale à l'intention de l'administration parlementaire haïtienne sont prévues le 20 mai, le 28 mai et la semaine du 14 juin.

Une prochaine rencontre du forum sera l'occasion d'évaluer si ce premier cycle de formation a permis d'atteindre les objectifs et si la formule doit être ajustée.

Un suivi sera également fait du référendum constitutionnel prévu le 27 juin et des élections présidentielle et législatives annoncées pour l'automne 2021.



RÉUNION INTERSESSIONNELLE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE ONTARIO-QUÉBEC

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Ontario (DANRO)
Visioconférence
30 avril 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. David Birnbaum (D'Arcy-McGee), vice-président de la DANRO
- M^{me} Isabelle Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M^{me} Christine St-Pierre (Acadie)
- M. Alexandre Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. Pascal Beausoleil, directeur de cabinet adjoint du président
- M^{me} Marie-Ève Vermette, directrice *p.i.* des relations interparlementaires et internationales et du protocole
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales
- Recherchiste de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

DÉLÉGATION ONTARIENNE

- M. Ted Arnott, président de l'Assemblée législative de l'Ontario
- M^{me} Teresa Armstrong (London-Fanshawe)
- M^{me} Nathalia Kusendova (Mississauga Centre)
- M^{me} Amanda Simard (Glengarry-Prescott-Russell)
- Coordinatrice des relations interparlementaires
- Chef du protocole
- Agente de liaison

CONTEXTE

L'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ) a été créée en 1991 et se réunit habituellement de façon annuelle en alternance au Québec et en Ontario.

La 26^e Assemblée générale de l'APOQ ayant été reportée en raison de la pandémie de COVID-19, les parlementaires québécois et ontariens se réunissaient pour la première fois en format virtuel. Cette rencontre thématique intersessionnelle, consacrée à l'exploitation sexuelle des mineurs et à la traite des personnes, a notamment permis de souligner le 30^e anniversaire de l'APOQ et était présidée par le président de l'Assemblée nationale.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Diffuser le travail de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs de l'Assemblée nationale et faire connaître les principales conclusions et recommandations du rapport de la Commission.

- La délégation québécoise a rappelé la mise sur pied par l'Assemblée nationale en 2019 d'une commission spéciale transpartisane chargée d'examiner la question de l'exploitation sexuelle des mineurs. Les parlementaires ont expliqué la démarche et les objectifs de la Commission, ont résumé les travaux menés et ont présenté les principales conclusions et recommandations du rapport déposé en décembre 2020.
- Le rapport de la Commission spéciale et la liste des recommandations, en version française et anglaise, avaient été transmis préalablement aux homologues ontariens afin de préparer les échanges.

S'informer sur la problématique de la traite des personnes en Ontario et s'enquérir des actions prises et des stratégies adoptées pour lutter contre ce fléau.

- La délégation ontarienne a présenté l'enjeu de la traite des personnes en Ontario et les actions menées récemment pour lutter contre ce phénomène.
- Les parlementaires ont notamment mis de l'avant la stratégie ontarienne contre la traite des personnes 2020-2025 et le projet de loi 251 sur la lutte contre la traite des personnes, actuellement à l'étude. Elles ont également évoqué l'outil numérique interactif « Le Piège » visant à sensibiliser les jeunes à la traite des personnes.

Créer un espace de dialogue et d'échanges avec les parlementaires ontariens sur la question de l'exploitation sexuelle des mineurs et de la traite des personnes, afin de permettre un partage d'expérience et de bonnes pratiques

- Les parlementaires québécois et ontariens ont longuement échangé sur la problématique de l'exploitation sexuelle des mineurs et de la traite des personnes. Ils ont pu questionner leurs homologues sur les différentes réponses mises de l'avant pour participer à la lutte contre ces fléaux.
- L'exploitation sexuelle des mineurs et la traite des personnes étant des phénomènes transcendant les frontières du Québec et de l'Ontario, les parlementaires ont pu amorcer une réflexion afin de trouver des moyens communs de contrer ce phénomène alarmant.

AUTRES RÉSULTATS

Les participants et participantes ont souhaité prendre ensemble un engagement à poursuivre les efforts communs pour participer à la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs et la traite des personnes. Ils se sont ainsi engagés :

- À poursuivre au cours des prochains mois le partage d'expérience, de bonnes pratiques et d'informations sur cet enjeu transfrontalier.
- À continuer de sensibiliser les parlementaires et les acteurs et actrices politiques sur la nécessité d'agir et de réagir pour contrer ce fléau.
- À assurer un suivi de la situation lors d'une séance de travail spécifique dans le cadre de la 26^e Assemblée générale de l'APOQ, qui sera organisée à Québec lorsque les mesures sanitaires le permettront.

À la suite de l'évènement, un [communiqué de presse](#) rappelant notamment ces engagements a été publié sur le site Web de l'ANQ et diffusé sur les réseaux sociaux.

STATISTIQUES



SUIVIS

Conformément aux engagements pris par les participants et participantes, la DANRO poursuivra avec ses homologues ontariens, par l'entremise de l'APOQ, le partage d'information concernant la question de l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec.

Lors de la 26^e Assemblée générale de l'APOQ, une séance de travail spécifique sur le thème de l'exploitation sexuelle des mineurs et la traite des personnes sera organisée, afin de poursuivre le travail entamé dans le cadre de cette rencontre virtuelle intersessionnelle.



RÉUNION INTERSESSIONNELLE DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE MIXTE BAVIÈRE-QUÉBEC

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA)
Visioconférence
3 mai 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. Sébastien Schneeberger (Drummond-Bois-Franc), vice-président de la DANRBA
- M. Monsef Derraji (Nelligan)
- M. Joël Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général de l'Assemblée nationale
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint au cabinet du président
- Chef d'équipe du service des affaires bilatérales et européennes
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION ÉTRANGÈRE

- M^{me} Ilse Aigner, présidente du Landtag de Bavière
- M. Alexander Hold, député et vice-président du Bureau du Landtag de Bavière
- M. Markus Rinderspacher, député et vice-président du Bureau du Landtag de Bavière
- M. Peter Worm, directeur de l'administration du Landtag de Bavière
- Représentante de la presse du Landtag de Bavière
- Conseillères au protocole
- Directeur de la représentation de la Bavière au Québec

CONTEXTE

La 13^e Session de la Commission parlementaire mixte Bavière-Québec devait se tenir en Bavière du 12 au 16 octobre 2020. Or, compte tenu du contexte sanitaire, celle-ci a été reportée à juin 2022.

Entretemps, il a été convenu d'organiser une réunion intersessionnelle de la Commission parlementaire mixte en visioconférence sur le thème suivant : État de la recherche en matière d'intelligence artificielle, défis éthiques et encadrement législatif. Une période d'échanges sur la situation en matière de COVID-19 dans les deux parlements était également prévue.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur la situation en matière de COVID-19 au sein du Landtag de Bavière et de l'Assemblée nationale du Québec.

- La présidente du Landtag de Bavière et le président de l'Assemblée nationale ont exposé les principales mesures sanitaires en vigueur au sein de leur parlement respectif, notamment en ce qui a trait aux procédures de vote, au quorum et à l'organisation des travaux en général.

S'enquérir des derniers développements en matière d'intelligence artificielle en Bavière, notamment en assistant à la présentation de l'expert bavarois, Prof. Mario Trapp, directeur de l'Institut Fraunhofer pour les systèmes cognitifs (IKS)

- La délégation québécoise a pu en apprendre davantage sur les derniers développements technologiques en matière d'intelligence artificielle en Bavière. Elle a également pu échanger avec l'expert et la délégation bavaroise sur ce thème.

Mettre de l'avant l'expertise québécoise et échanger sur les enjeux éthiques et l'encadrement législatif de l'intelligence artificielle au Québec, notamment par la présentation de l'experte québécoise, M^{me} Catherine Régis, professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

- La délégation québécoise a assisté à la présentation et a pu échanger avec l'experte et la délégation bavaroise sur les enjeux éthiques en matière d'intelligence artificielle. Elle a également pu en apprendre davantage sur les principaux aspects relatifs à la réglementation de l'intelligence artificielle en général.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les deux présidents ont convenu d'organiser une seconde réunion intersessionnelle le 8 novembre prochain, également en visioconférence. Le thème sera déterminé dans les prochaines semaines.



DÉPENSES	
Transport	0 \$
Repas	0 \$
Hébergement	0 \$
Interprète	926,44 \$
Divers	0 \$
Total	926,44 \$



RENCONTRE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA POLITIQUE-CADRE CONTRE LE HARCÈLEMENT DU RÉSEAU DES FEMMES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
4 mai 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M^{me} Anne-Marie D'Amours, directrice de cabinet de la vice-présidente
- M^{me} Claudia Rousseau, directrice du Vivre-ensemble et de la prévention du harcèlement
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M^{me} Françoise Schepmans (Belgique), vice-présidente du Réseau
- M^{me} Euthanie Nyirabega (Rwanda), membre
- M^{me} Moihara Tupana (Polynésie française), membre
- M^{me} Marie-France Lalonde (Canada), membre
- M^{me} France Gélinas (Ontario), membre
- Conseiller du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

La présidente a convoqué cette troisième réunion virtuelle du Groupe de travail sur la politique-cadre contre le harcèlement du Réseau des femmes de l'APF. Elle a invité les femmes du Réseau intéressées à faire partie de ce groupe de travail à l'automne dernier, selon un principe de représentation de chacune des régions de l'APF. La première rencontre a eu lieu en décembre 2020 et la seconde en mars 2021.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Effectuer un retour sur les éléments discutés lors de la deuxième rencontre afin de présenter les changements effectués à la demande des membres : définition du harcèlement et exemples.

- La proposition faite aux membres concernant la définition du harcèlement est de conserver trois options : celle rédigée par le Groupe de travail, celle de l'ONU et celle de la Convention de l'OIT sur le harcèlement au travail. Tel que demandé lors de la deuxième séance, la notion de harcèlement en ligne ainsi que des exemples de cette forme de harcèlement ont été ajoutés.

Discuter des mécanismes informels et formels de résolution de situation de harcèlement afin de bien les différencier.

- Les membres ont encore une fois pu bénéficier de l'expertise de M^{me} Claudia Rousseau, directrice du Vivre-ensemble et de la prévention du harcèlement à l'Assemblée nationale du Québec. Tout d'abord, M^{me} Rousseau a expliqué en quoi consiste les mécanismes informels. L'objectif de ce type de solutions est de régler une situation relationnelle difficile ou un différend entre deux parties en misant sur la résolution de la situation. Elle a présenté quatre différentes options dans cette catégorie.
- Par la suite, M^{me} Rousseau a expliqué les mécanismes formels, qui visent à procéder à l'identification d'une conduite harcelante selon la définition légale ou contenue dans la politique. Ce mécanisme se caractérise par le dépôt d'une plainte. Par le biais d'exemples tirés des politiques de différentes organisations, les étapes généralement comprises dans les mécanismes formels ont été présentées : évaluation, enquête, rapport et mise en œuvre des recommandations.

Clarifier les éléments contenus dans la politique afin de les rendre accessibles à l'ensemble des parlementaires francophones.

- Les membres du Groupe ont souhaité inclure un lexique dans la politique-cadre afin de faciliter la compréhension des parlementaires, peu importe leur contexte national. Ce lexique comprendra des mots qui sont spécifiques à certains parlements et des termes plus techniques qui seront clarifiés. Il permettra de rendre la politique-cadre plus accessible et d'en faire un outil de travail efficace pour les élus francophones.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les propositions demandées par les membres du Groupe seront effectuées dans le document de travail.

Les membres du groupe de travail ont convenu de se réunir une prochaine fois à l'automne, en présentiel si les conditions sanitaires le permettent. L'avancement des travaux sera également présenté lors de la prochaine réunion du Réseau des femmes parlementaires ainsi que de celle du Bureau de l'APF.



CONFÉRENCE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE : « QUELLE ACTION PARLEMENTAIRE FRANCOPHONE POUR LA RÉGLEMENTATION DU NUMÉRIQUE? »

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
5 et 6 mai 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ et présidente du Réseau des femmes de l'APF
- M. Joël Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), vice-président et rapporteur de la commission de la coopération et du développement de l'APF
- Conseillers en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

En sa qualité d'Assemblée consultative, l'APF présente un avis lors du Sommet de la Francophonie qui regroupe tous les deux ans les Chefs d'État et de gouvernement. Cet avis vise à porter la voix des peuples francophones à travers celle des parlementaires. Le prochain Sommet se tiendra à Djerba, en Tunisie, en novembre 2021 et portera sur le thème « Connectivité dans la diversité : le numérique vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone ». La conférence a été organisée afin de poursuivre la réflexion sur le numérique entreprise lors de la présidence du Québec de

l'APF (2017-2019) et de susciter des échanges et des débats entre parlementaires, experts et principaux acteurs de la Charte de la Francophonie. L'activité permettra également d'alimenter la préparation de l'avis de l'APF.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Expliquer les principaux défis liés au numérique auxquels font face les populations et les parlementaires francophones et fournir des pistes de solution.

- La première thématique était celle des libertés fondamentales et de la responsabilité publique. Les expert(e)s ont souligné que, de manière générale, les législations devaient évoluer plus rapidement afin de suivre l'évolution du numérique et l'encadrer adéquatement. Il a été mentionné qu'il était crucial de s'assurer de protéger adéquatement les données personnelles des citoyennes et citoyens. À ce sujet, plusieurs intervenants ont mentionné l'intérêt pour la Francophonie de se doter d'un instrument juridique international.
- La seconde thématique était celle des géants du numérique, les GAFAM. Le président de l'Union francophone a insisté sur l'importance de créer un équilibre entre les GAFAM et tous les autres acteurs de la technologie afin de pouvoir offrir une alternative de financement des médias francophones dans le monde. Le représentant de l'Agence universitaire de la Francophonie a mentionné qu'il faut réguler les acteurs technologiques qui utilisent l'informatique et encadrer les marchés publics, notamment en ce qui concerne l'infonuagique.
- Le citoyen face au numérique : accès, protection, usages était la troisième sous-thématique abordée. Les inégalités d'accès à Internet et aux infrastructures du numérique ont été discutées, ainsi que le rôle des législateurs dans la mise en place d'un cadre législatif permettant l'accès à chaque citoyen. Les enjeux des fausses informations et du contenu haineux en ligne ont également été abordés.
- La quatrième thématique était celle de la découvrabilité des contenus francophones. La découvrabilité est à la fois la capacité d'un contenu numérique à être proposée au consommateur qui n'en connaissait pas l'existence. Les contenus francophones seraient moins accessibles, visibles et promus que ceux d'autres langues en ligne. Les parlementaires pourraient agir notamment en encadrant les algorithmes de recommandation, en réformant les mécanismes de financement ou en fixant des quotas de contenu francophone sur certaines plateformes.
- Finalement, l'événement s'est clôturé par un retour sur les axes prioritaires d'action pour les parlements francophones, qui serviront pour la rédaction de l'avis.

Favoriser une concertation entre les différents acteurs francophones et maximiser les appuis aux parlementaires afin d'élaborer l'avis de l'APF qui sera présenté au prochain Sommet de la Francophonie.

- En plus de parlementaires issus de toutes les régions de l'APF, des représentants des principales instances de la Francophonie ont pris part à cette conférence virtuelle soit : l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Union francophone, l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles, l'Association internationale des Maires francophones, TV5 Monde et la Commission numérique de la Francophonie. En plus de leurs interventions lors de cette activité, plusieurs intervenants ont proposé leur appui pour la rédaction de l'avis de l'APF.

STATISTIQUES



SUIVIS

Grâce au travail de chacune des commissions et des réseaux, l'APF élaborera son avis et le présentera au prochain Sommet de la Francophonie. Celui-ci se tiendra les 20 et 21 novembre à Djerba, en Tunisie. Ce XVIII^e Sommet devait se tenir en décembre 2020, année de la célébration du cinquantenaire de l'organisation, mais a été reporté en raison de la crise sanitaire mondiale liée au coronavirus.

Le Sommet fait partie des trois instances consacrées par la Charte de la Francophonie avec la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) et le Conseil permanent de la Francophonie (CPF).



RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANRÉU)
Visioconférence
18 mai 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Mathieu Lemay (Masson), vice-président de la DANRÉU et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au sein du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique de la NCSL
- M. Sylvain Gaudreault (Jonquière), représentant de l'Assemblée nationale du Québec au sein du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

Compte tenu de la pandémie, la réunion du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique s'est tenue en visioconférence. Cette réunion ne portait pas sur un thème particulier et visait à permettre aux membres du groupe de travail d'échanger sur les nouveautés en matière d'énergie dans leurs juridictions.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Dresser un portrait des derniers développements en matière d'énergie au Québec

- Le député de Masson a prononcé une courte allocution sur les derniers développements en matière d'énergie au Québec, notamment le déploiement d'un réseau de stations publiques de ravitaillement en gaz naturel comprimé, le développement de la filière de l'hydrogène vert et la réalisation de la portion québécoise du projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine.

Assister à la réunion et s'enquérir des derniers développements en matière d'énergie aux États-Unis

- Les deux parlementaires québécois ont pu en apprendre davantage sur les diverses initiatives en matière d'énergie au sein de certains États américains, notamment de nombreux investissements en énergies renouvelables. Un parlementaire du Massachussetts a d'ailleurs évoqué l'entente conclue avec Hydro-Québec pour l'approvisionnement en hydroélectricité vers cet État du nord-est des États-Unis.

STATISTIQUES



SUIVIS

L'Assemblée nationale assurera un suivi afin de connaître la date de la prochaine réunion du groupe de travail.

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANRÉU)
Visioconférence
22 mai 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Mathieu Lemay (Masson), vice-président de la DANRÉU et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au sein du Comité exécutif de la NCSL
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

La réunion du Comité exécutif de la NCSL s'est tenue à San Juan, Porto Rico. Toutefois, il était possible pour les législateurs ne pouvant se déplacer de prendre part à la réunion en visioconférence.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Assister aux travaux du Comité exécutif

- Le député québécois a assisté à la réunion du Comité exécutif, où il a pu prendre connaissance des divers rapports des sous-comités de la NCSL, en plus de la planification des activités statutaires pour 2021. La NCSL a confirmé la tenue la prochaine réunion du Comité exécutif dans le cadre de l'Assemblée annuelle, qui aura lieu à Tampa, en Floride, du 3 au 5 novembre 2021, en présentiel.

Prendre part aux réunions de planification stratégique de l'organisation.

- Le député québécois a pris part à la réunion du sous-comité du budget et des finances de la NCSL. Cette réunion a fait l'objet d'un audit des membres sur les budgets et les finances de l'organisation, ainsi qu'à une mise à jour de sa situation financière.
- Le député québécois a également pris part à la réunion du sous-comité sur les institutions législatives, dont l'objectif est de présenter les objectifs et priorités de l'organisation en ce qui a trait aux divers programmes qu'elle met en œuvre, à la disposition des membres. Ces derniers ont également été appelés à proposer des thèmes d'étude pour la prochaine année.

STATISTIQUES



SUIVIS

L'Assemblée nationale suivra de près l'évolution de la situation quant aux restrictions aux voyages en prévision de l'Assemblée annuelle de la NCSL, qui se tiendra début novembre, à Tampa.

ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC ET LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles (DANRFWB)
Visioconférence
28 mai 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint du cabinet du président
- Chef d'équipe du Service des affaires multilatérales et de la coopération
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION WALLONNE

- M. Rudy Demotte, président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (PFWB)
- M. Xavier Baeselen, secrétaire général

CONTEXTE

Dans le but d'échanger sur les meilleures pratiques avec les parlements partenaires, le président de l'Assemblée nationale s'est entretenu avec le président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'en savoir plus sur le déroulement des activités parlementaires dans le contexte de la COVID-19 et discuter de la possible tenue en présentiel de la 30^e session du comité mixte ANQ/PFWB.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Maintenir la relation de l'Assemblée nationale du Québec avec le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (PFWB) active dans le contexte où les activités en présentiel ont été annulées ou reportées en raison de la pandémie de COVID-19.

- Les deux présidents ont réitéré l'importance de la relation entre les parlements du Québec et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le président du PFWB a émis le souhait d'accueillir la 30^e session du comité mixte, à Bruxelles, à l'automne 2021 si les règles sanitaires permettent la tenue de rencontres en personne.
- Plusieurs thèmes de discussion possibles ont été évoqués pour cette 30^e session. La COVID-19 ayant eu des impacts importants sur plusieurs secteurs de la vie courante de nos populations respectives, il sera pertinent de faire un échange sur la situation. Nos réalités semblables liées à la langue et aux expériences communes permettront d'aborder des thèmes porteurs pour nos deux assemblées tels que les impacts sur la culture, l'éducation, et bien d'autres.

Obtenir davantage d'information quant à la façon avec laquelle le PFWB continue d'opérer dans le contexte de la COVID-19.

- Les deux présidents ont présenté les mesures mises en place au sein de leurs institutions. Tout comme l'ANQ, le PFWB a procédé à plusieurs adaptations matérielles et modifications réglementaires afin de rendre l'organisation des travaux possible, en combinant les modes présentiel et virtuel. Certaines nouvelles façons de faire perdureront probablement après la pandémie pour les deux assemblées.
- L'entretien a également permis au président de l'ANQ de souligner l'adaptation rapide des employés et des parlementaires, qui ont dû faire face à plusieurs changements et mettre en place des technologies innovantes dans un court délai.

AUTRES RÉSULTATS

Le président de l'ANQ a également mentionné l'exercice de réforme parlementaire qui est en cours, notamment l'octroi d'une plus grande place pour les citoyens avec sa Table citoyenne, ainsi que le droit parlementaire et la conciliation travail-famille.

SUIVIS

Il a été convenu que la 30^e session du comité mixte se déroulera à Bruxelles. Un suivi de la pandémie et des restrictions sanitaires sera effectué dans le but d'identifier le moment opportun pour la réalisation de cette rencontre.



RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
31 mai 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Geneviève Hébert, députée de Saint-François, rapporteure
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Joël Godin (Canada), président de la Commission des affaires parlementaires
- M. Jacques Krabal (France), Secrétaire général parlementaire de l'APF
- M^{me} Claudine Lepage (France), vice-présidente
- M^{me} Sedami Medegan Fagla (Bénin), vice-présidente
- M^{me} Nadia El Yousfi (Belgique), rapporteure
- Autres membres de la CAP
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

La dernière réunion de la CAP s'est tenue dans le cadre de la 46^e Session virtuelle de l'APF, en janvier dernier. Cette rencontre est la réunion intersessionnelle.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Présenter l'avancement de l'étude du thème de la section du Québec : « l'ouverture des parlements : pour un rapprochement des institutions et des citoyens ».

- La rapporteure du Québec a déposé la revue de littérature sur l'ouverture des parlements qui a été effectuée par les services de recherche de l'Assemblée nationale du Québec. Par ailleurs, elle a présenté le visuel proposé pour le guide de bonnes pratiques, l'objectif étant de rendre l'information plus succincte et facile d'accès. Le nouveau visuel a été très bien accueilli; le guide final sera déposé lors de la réunion du printemps 2022.

S'enquérir des résultats des thèmes d'études menés par les autres sections.

- La section canadienne a présenté un rapport sur l'organisation des parlements en période de pandémie. Il a été mentionné qu'il faudra que celui-ci soit relié au rapport de la commission politique qui porte sur les relations entre les pouvoirs exécutif et législatif en temps de pandémie. La section française a présenté un rapport sur l'utilisation des applications de suivi de contacts en période de pandémie qui a suscité beaucoup d'intérêt de la part des membres.

Participer aux échanges sur la question de la désinformation et des fausses nouvelles.

- La commission a reçu M. Bertrand Levant, expert de la Direction des affaires politiques et de la gouvernance de l'OIF, afin de discuter des actions de l'organisation sur le thème de la désinformation dans les processus électoraux. Un état des lieux des politiques publiques contribuant à lutter contre la désinformation devrait être lancé dans les prochaines semaines, l'APF a été invitée à y contribuer. M. Simon Thibault, professeur à l'Université de Montréal, a effectué une présentation sur le phénomène des fausses nouvelles et expliqué pourquoi celui-ci a pris une ampleur démesurée à l'ère de l'Internet.

AUTRES RÉSULTATS

La commission a également étudié une proposition d'accord de collaboration entre l'APF et le Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaires, dont la présidente est M^{me} Ariane Mignolet, Commissaire à l'éthique et à la déontologie du Québec. Celui-ci sera présenté au Bureau de juillet prochain.

Par ailleurs, la rapporteure du Québec a signifié son intérêt pour se pencher sur le thème de la désinformation et des fausses nouvelles, tout comme la section belge. L'étude conjointe du thème s'effectuera donc entre les deux sections.

STATISTIQUES



SUIVIS

Le président de la CAP fera rapport des décisions prises par les membres lors de la visioconférence du Bureau de l'APF, prévue en juillet prochain.



RÉUNION DE COORDINATION ENTRE LA PRÉSIDENTE, LES VICE-PRÉSIDENTS ET LES TROIS SECRÉTARIATS DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (COPA)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
Visioconférence
17 juin 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Sylvain Lévesque, député de Chauveau et représentant délégué du Secrétariat du Québec à la COPA
- M. Saul Polo, député de Laval-des-Rapides et président de la Commission de la démocratie et paix à la COPA
- Conseillers en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION ÉTRANGÈRE/AUTRES PARTICIPANTS

- M. Eduardo Bhatia Gautier, président de la COPA
- M. Manuel Santiago Godoy, vice-président de la COPA et député de Salta
- M. Kennedy Nunes, vice-président de la COPA et député de Santa Catarina
- M^{me} Alejandra del Carmen León Gastélum, sénatrice de Baja California et secrétaire exécutive de la COPA
- M^{me} Ivana Bastos, présidente de l'Union nationale des Assemblées législatives des États fédérés du Brésil (UNALE) et représentante du Secrétariat du Brésil de la COPA

- Directeur général de l'UNALE
- Secrétaires administratifs des secrétariats du Brésil et du Mexique

CONTEXTE

Depuis la dernière rencontre de coordination des instances de la COPA, en septembre 2019, aucune activité n'a été réalisée. La 17^e assemblée générale, initialement prévue pour mars 2020, a dû être annulée en raison de la pandémie du coronavirus. Cette réunion avait aussi pour objectif de procéder à la nomination du nouveau président et d'un trésorier.

Dans ce contexte, la réunion de coordination entre la présidence, les vice-présidences et les secrétariats de la COPA se veut l'occasion de nommer un nouveau président intérimaire et de relancer les préparatifs nécessaires à la tenue d'une prochaine assemblée générale.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Assurer la passation des pouvoirs entre le président sortant et l'un des deux vice-présidents de la COPA.

- Les deux vice-présidents et les représentants des secrétariats ont adopté la proposition du président sortant selon laquelle le mandat de la présidence sera divisé entre les deux vice-présidents. Il a été convenu que M. Manuel Godoy (Salta) occupera la fonction de président intérimaire de l'organisation de juin à novembre 2021. Puis, M. Kennedy Nunes (Santa Catarina) assumera ensuite la présidence jusqu'à la fin de son mandat de parlementaire en 2022.

S'assurer du soutien de la présidence, de la vice-présidence et des secrétariats du Mexique et du Brésil pour l'organisation de la prochaine assemblée générale de la COPA, selon la nouvelle formule initialement prévue pour mars 2020.

- La présidence, la vice-présidence et les secrétariats ont convenu de réaliser la prochaine assemblée générale de la COPA sous ce même modèle. La nouvelle formule suggère l'organisation d'une conférence-phare avec la présence d'un conférencier de renom, la tenue de panels mixtes d'experts et de parlementaires, ainsi qu'un nouveau format pour le déroulement des travaux.
- Le thème de la prochaine assemblée générale reste à déterminer, tout comme la date et le lieu. Au cours des échanges, la possibilité de tenir cet événement en parallèle de la Conférence annuelle de l'UNALE, prévue pour le mois de novembre 2021, a été évoquée. La présidente de l'UNALE a pris connaissance de la suggestion et a informé les autres membres qu'elle consulterait son organisation à ce sujet. Il est à noter que l'assemblée générale se tiendrait potentiellement en format hybride, la situation sanitaire demeurant incertaine.

Contribuer à la réflexion sur les potentielles stratégies de relance de la COPA.

- La présidence, la vice-présidence et les secrétariats ont mentionné la nécessité d'élaborer une stratégie de communication afin d'établir de meilleurs canaux de communication entre les parlements, de recruter de nouveaux membres et de faire rayonner les activités institutionnelles de la COPA. La présence accrue de l'institution sur les médias sociaux a également été évoquée. Le nouveau président s'est d'ailleurs engagé à mener une campagne de promotion de la COPA auprès des parlementaires de l'Argentine, invitant les autres participants à faire de même au sein de leurs parlements respectifs.
- Le secrétariat du Québec a proposé de renforcer les liens entre la COPA, le Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États Américains (OÉA), afin de faire connaître l'institution auprès des femmes parlementaires et de favoriser leur participation aux activités institutionnelles. De plus, il a réitéré l'importance de réactiver la trésorerie de la COPA et d'intégrer la réforme de cet organe à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale de la COPA.

AUTRES RÉSULTATS

La présidence, la vice-présidence et les secrétariats ont profité de la réunion pour remercier le président sortant pour son leadership et reconnaître l'apport du personnel administratif de la COPA. Le professionnalisme et le dévouement de MM. Lozano et Giasson ont ainsi été soulignés par les parlementaires de la COPA.

STATISTIQUES



SUIVIS

Le secrétariat du Québec effectue un suivi sur la date, le lieu et le format de la prochaine assemblée générale de la COPA.

Le secrétariat du Québec met à jour le site Internet de la COPA pour informer les parlements des Amériques de la nouvelle présidence intérimaire. Il appuie le nouveau président dans sa prise de fonctions.

Le secrétariat du Québec appuie la présidence et le secrétariat exécutif dans la planification et la réalisation de la prochaine assemblée générale de la COPA. Il fournit son soutien institutionnel pour l'envoi des invitations, l'élaboration de la programmation et l'organisation d'un panel d'experts. Le secrétariat du Québec prépare la réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la réunion de son comité exécutif.



RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DES FEMMES PARLEMENTAIRES DU COMMONWEALTH (FPC) DE LA RÉGION CANADIENNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Association parlementaire du Commonwealth (APC)
Visioconférence
17 juin 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Chantal Soucy, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), représentante de la section du Québec au sein des FPC
- Conseillère au cabinet de la vice-présidente
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M^{me} Lisa Thompson, présidente des FPC, députée de l'Assemblée législative de l'Ontario, ministre ontarienne des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs
- M^{me} Suzanne Lohnes-Croft, vice-présidente des FPC, députée de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, ministre des Communautés, Culture et Patrimoine, des Affaires gaéliques et du Bénévolat
- M^{me} Nadine Wilson, vice-présidente de l'Assemblée législative de la Saskatchewan
- M^{me} Yasmin Ratansi, députée de la Chambre des communes du Canada

- M^{me} Catherine Fife, députée de l'Assemblée législative de l'Ontario
- Consultante des FPC de la région canadienne
- Secrétaire des FPC de la région canadienne

CONTEXTE

Le comité directeur des FPC de la région canadienne se réunit ponctuellement afin d'organiser et de coordonner les activités menées par le réseau.

La présente réunion visait spécifiquement à discuter du plan d'actions des FPC de la région canadienne : bilan des réalisations, objectifs à poursuivre, harmonisation avec le réseau international des *Commonwealth Women Parliamentarians* (CWP), nouvelles actions à promouvoir, etc. Une consultante était présente pour faciliter les échanges entre les parlementaires et recueillir leurs commentaires et propositions pour les activités à venir.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Représenter la section du Québec au sein du comité directeur des FPC de la région canadienne et participer aux échanges et aux réflexions concernant le plan d'actions.

- La vice-présidente de l'ANQ a participé activement aux échanges et aux discussions lors de la réunion. Elle a notamment souligné l'importance pour l'organisation d'être davantage présente sur les médias sociaux afin de faire connaître ses actions et de rejoindre plus facilement les jeunes femmes, notamment celles désirant s'engager en politique. Elle a également partagé le succès du programme de camp d'été pour les enfants de 9 à 15 ans mis sur pied par l'ANQ afin d'initier les jeunes à la vie parlementaire et à l'engagement citoyen.

AUTRES RÉSULTATS

Les FPC financent actuellement une étude sur la sensibilité aux questions de genre et de diversité dans les parlements. En 2020, l'étude avait porté sur l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique. En 2021, l'étude sera élargie à trois autres législatures de la région canadienne. Le comité directeur a confirmé que l'ANQ sera l'une des trois législatures retenues, tel que l'avait proposé la vice-présidente de l'ANQ lors de la dernière réunion.

STATISTIQUES



SUIVIS

Le comité directeur des FPC a convenu d'organiser une nouvelle réunion à l'automne 2021 pour poursuivre les discussions et les réflexions quant au plan d'actions.

Concernant l'étude sur la sensibilité aux questions de genre et de diversité dans les parlements, l'équipe de recherche contactera l'ANQ au cours de l'été.



RÉUNION DE LA DÉLÉGATION PERMANENTE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
25 juin 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec et vice-président de l'APF
- M. Pascal Beausoleil, directeur de cabinet adjoint du président
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Amadou Soumahoro, président de l'APF
- M. Jacques Krabal (France), secrétaire général parlementaire de l'APF
- M. Francis Drouin (Canada), 1^{er} vice-président de l'APF
- M. Mohammed Benjelloun Touimi (Maroc), vice-président de l'APF
- M^{me} Thuy Anh Nguyen (Vietnam), vice-présidente de l'APF
- M. Jean-Paul Wahl (Belgique), vice-président de l'APF
- M. Mars di Bartolomeo (Luxembourg), trésorier de l'APF
- M. Emmanuel Maury (France), secrétaire général administratif de l'APF
- M. Xavier Baeselen (Belgique), secrétaire administratif adjoint de l'APF
- M. Gaston Tong Sang, président de l'Assemblée nationale de Polynésie française
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

La délégation permanente de l'APF comprend son président, son secrétaire général parlementaire, les vice-présidents ainsi que le trésorier.

La délégation permanente a été convoquée par le président de l'APF afin de statuer sur le report de la réunion du Bureau prévue du 5 au 7 juillet à Papeete, en Polynésie française.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Présenter l'état de la situation sanitaire et des inscriptions à la rencontre du Bureau prévue du 5 au 7 juillet.

- Le secrétaire général administratif a expliqué qu'en date du 11 juin, date limite fixée pour l'inscription à cette réunion, seules 7 inscriptions avaient été reçues. Il a mentionné que les membres de l'APF ont exprimé le besoin de se réunir en présentiel afin d'arriver à discuter plus en profondeur d'enjeux qui ne peuvent être abordés qu'en surface lors des brèves réunions virtuelles.

S'enquérir des conditions de tenue de l'activité à une date ultérieure en Polynésie française.

- Le président de l'Assemblée nationale de Polynésie française avait été invité à participer à la première partie de la réunion afin de présenter les possibilités de reporter la réunion dans son parlement et de répondre aux questions des membres. Il a indiqué à la délégation permanente qu'il était en mesure de tenir cette activité jusqu'au 15 octobre.

Convenir du report du Bureau de l'APF.

- Au regard des informations présentées, les membres ont convenu par consensus de reporter la réunion du Bureau dans la première quinzaine d'octobre prochain, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. Le Bureau prévu à Libreville, au Gabon, est maintenu pour la fin janvier 2022.

AUTRES RÉSULTATS

La réunion de la commission de la coopération et du développement et le séminaire sur les changements climatiques, qui devaient également se tenir en juillet à Papeete, sont aussi reportés à octobre.

SUIVIS

La délégation permanente devrait à nouveau être convoquée en septembre.



RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION, DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Hybride (Belgique et visioconférence)
27 et 28 juin 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Joël Arseneau, député des Îles-de-la-Madeleine et rapporteur délégué pour la section du Québec
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION ÉTRANGÈRE/AUTRES PARTICIPANTS

- M. Christian Levrat (Suisse), président de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC)
- M. René Collin (Belgique), vice-président de la CECAC
- M^{me} Iphigénie Mukandera (Rwanda), rapporteure pour le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme
- M. Philippe Mouiller (France), rapporteur
- M^{me} Sona Ghazaryan (Arménie), députée
- M. Laurent Wehrli (Suisse), député
- Autres membres de la CECAC
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

La dernière réunion de la CECAC s'est tenue dans le cadre de la 46^e Session virtuelle de l'APF, en janvier 2021. Cette rencontre est la réunion intersessionnelle.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Présenter la version finale du rapport sur le décrochage scolaire dans la Francophonie. Ce rapport brosse un portrait de l'état de la situation et offre des solutions différenciées selon les sexes.

- Le rapporteur délégué a exposé les faits saillants du rapport, mettant en exergue les réalités différentes qui persistent entre les garçons et les filles en matière de décrochage scolaire. Il a aussi été question des obstacles à franchir et des actions à entreprendre pour lutter contre l'abandon scolaire. Les sections de la Polynésie française, du Sénégal et du Cameroun ont souligné l'importance de l'analyse différenciée selon les sexes et des défis de la scolarisation des jeunes filles. Les membres de la CECAC ont adopté le projet final du rapport.
- Dans l'objectif de réfléchir aux solutions que les parlementaires peuvent mettre en place pour contribuer à la lutte au décrochage scolaire, la section du Québec a proposé qu'un expert soit invité lors de la prochaine réunion intersessionnelle en 2022. Ce dernier pourrait effectuer un suivi sur les effets de la pandémie sur l'abandon scolaire et informer les sections des bonnes pratiques en matière de persévérance scolaire. Une résolution serait aussi adoptée lors de cette prochaine réunion. Les membres de la Commission ont approuvé cette suggestion.

Échanger entre parlementaires sur les bonnes pratiques et les défis en rapport avec les thèmes de la commission.

- Les sections ont partagé leurs réalités respectives en lien avec l'enseignement à distance. Les enjeux de la fracture numérique, de la réglementation du numérique, de la surconnexion des élèves, du cyberharcèlement et de l'isolement des jeunes ont été abordés par les membres de la commission lors d'un tour de table.

S'informer et s'enquérir auprès d'experts sur les sujets de l'éducation aux médias, de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire et de la dimension collective du patrimoine culturel.

- Les membres de la commission ont assisté à un exposé des représentantes du Conseil supérieur de l'éducation aux médias sur l'usage des médias par les jeunes et leurs différentes sources d'information reliées à l'actualité. Ils ont aussi assisté à une présentation du projet IngénieuxSud, un cours organisé par l'Université catholique de Louvain et l'ONG Louvain Coopération pour renforcer

les capacités des étudiants en matière de gestion de projets en développement international.

- La commission a auditionné une chercheuse de l'Université de Saint-Louis sur le thème de la protection du patrimoine culturel mondial. Elle a présenté les conventions et chartes en vigueur et réitéré la nécessité de préserver le patrimoine culturel, notamment dans les zones de conflit. La section de l'Arménie a ensuite fait part de sa position sur la question et a évoqué la situation actuelle dans le Haut-Karabakh. Les membres de la commission ont convenu d'adopter un projet de déclaration sur la protection du patrimoine culturel et religieux arménien dans le Haut-Karabakh, qui sera éventuellement présenté au Bureau.

AUTRES RÉSULTATS

La commission a mentionné que la réunion du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme aura lieu du 25 au 28 août 2021 en présentiel à Kigali, au Rwanda. Pour ce qui est de la réunion intersessionnelle au printemps 2022, le lieu et les dates seront déterminés ultérieurement.

Les membres de la commission ont aussi entendu le rapporteur de la section française présenter son projet de rapport provisoire sur le sport et la Francophonie. Un suivi sur les résolutions adoptées lors des Sessions de 2019 et 2021 a également été effectué.

STATISTIQUES



SUIVIS

La section du Québec effectuera une veille sur les effets de la pandémie sur le décrochage scolaire et convoquera un expert pour présenter les bonnes pratiques en matière de persévérance scolaire lors de la prochaine réunion intersessionnelle.



RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
29 juin 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Éric Lefebvre, député d'Arthabaska, vice-président et rapporteur
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales
- M. Yoshua Bengio, professeur à l'Université de Montréal et chercheur

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Christophe-André Frassa (Canada), président de la Commission politique
- M. Jacques Krabal (France), secrétaire général parlementaire de l'APF
- M. Philippe Courard (Belgique), rapporteur
- M. Dennis Dawson (Canada), rapporteur
- Autres membres de la CP
- M. Emmanuel Maury, secrétaire général administratif de l'APF
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

La dernière réunion de la CP s'est tenue dans le cadre de la 46^e Session virtuelle de l'APF, en janvier dernier. Cette rencontre est la réunion intersessionnelle.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Présenter la suite de l'étude du thème de la section du Québec sur l'intelligence artificielle grâce à l'intervention de l'expert Yoshua Bengio.

- Le professeur Bengio a abordé plusieurs éléments reliés à l'éthique entourant l'intelligence artificielle et la mise en place de politiques publiques pour encadrer cet outil. Il a tout d'abord présenté la Déclaration de Montréal pour une intelligence artificielle. Il a mis l'emphase sur l'importance de développer des outils d'audit et de surveillance des applications utilisant l'intelligence artificielle. De plus, il a insisté sur la notion de transparence des entreprises entourant l'élaboration des produits utilisant l'intelligence artificielle afin que les utilisateurs et les citoyens soient informés. Cette transparence permet aussi de prévenir des problèmes qui n'étaient pas nécessairement anticipés par les législateurs.

S'enquérir des situations politiques dans l'espace francophone et adopter des projets de résolution pour certaines sections.

- Certaines des situations mentionnées dans le rapport sur les situations politiques ont été présentées par le rapporteur, dont l'Arménie, le Liban, le Bénin et la Côte-d'Ivoire. Afin de compléter ce rapport, trois projets de résolution ont été approuvés par les membres de la commission sur le Tchad, le Mali et la République centrafricaine. Par ailleurs, les possibilités d'organiser des missions de l'APF en Haïti, au Cambodge, en Guinée et au Gabon.

S'informer et participer aux échanges sur la Déclaration de Bamako.

- La commission a le mandat de réviser les Statuts de l'APF et elle a créé un Groupe de travail à cet effet. Celui-ci doit évaluer et mettre à jour les mécanismes de vigilance démocratiques. Le co-rédacteur de la Déclaration de Bamako, M. Hugo Sada, a pris la parole afin de présenter l'esprit de ce document et son utilité, plus de 20 ans après son adoption.

AUTRES RÉSULTATS

La commission a également accepté l'invitation du Québec d'accueillir sa réunion intersessionnelle au printemps 2022. Les dates exactes seront déterminées ultérieurement.

Les membres de la commission ont également entendu les rapporteurs présenter les avancements entourant leur thème d'étude, à savoir : les opérations de maintien de la paix, les prérogatives des parlements en situation d'urgence. Un suivi sur le CIP G5-Sahel a également été effectué.

STATISTIQUES

42

participantes et
participants

12

parlements
représentés

SUIVIS

La commission politique présentera l'avancement de ses travaux lors du prochain Bureau prévu en octobre.



RÉUNION DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
30 juin 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M^{me} Anne-Marie D'Amours, directrice de cabinet de la vice-présidente
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M^{me} Françoise Schepmans (Belgique), vice-présidente du Réseau
- M^{me} Stéphanie Kerbarh (France), rapporteure
- M^{me} Marie-France Lalonde (Canada), rapporteure
- M^{me} Euthalie Nyirebega (Rwanda), membre
- M^{me} Néné Marième Kane (Sénégal), membre
- M^{me} Natalia Kusendova (Ontario), membre
- Autres membres du Réseau
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

La dernière réunion du Réseau s'est tenue dans le cadre de la 46^e Session virtuelle de

l'APF, en janvier dernier. Cette rencontre est la réunion intersessionnelle.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Assurer la présidence du Réseau, assumée par la section du Québec, et présenter l'avancement du Groupe de travail sur la politique-cadre contre le harcèlement.

- La présidente a informé les membres des dernières rencontres du Groupe de travail. Elle leur a notamment mentionné que la spécialiste M^{me} Claudia Rousseau, directrice du mieux-vivre ensemble à l'Assemblée nationale du Québec, a participé aux deux dernières rencontres afin d'appuyer les parlementaires. Une première ébauche de politique-cadre devrait être présentée lors de la réunion intersessionnelle du Réseau en 2022.

Présenter l'avancement de l'étude des thèmes des rapporteuses.

- La section de l'Ontario a présenté la première ébauche de son rapport sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les femmes. La section française a présenté les nouveautés dans son rapport sur la place des femmes dans les industries extractives. La section canadienne a quant à elle discuté de son rapport sur l'autonomisation économique des femmes et proposé de tenir une conférence virtuelle avec une experte à l'automne prochain.

Échanger sur l'Avis de l'APF qui sera présenté lors du prochain Sommet de la Francophonie, à Djerba, en Tunisie, les 20 et 21 novembre 2021.

- Le thème du prochain Sommet sera « connectivité dans la diversité : le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone ». Les femmes ont été appelées à se prononcer et à soumettre leurs commentaires sur le plan détaillé de cet avis transmis par le Secrétariat de l'APF.

AUTRES RÉSULTATS

Les membres ont partagé différentes idées afin de souligner le 20^e anniversaire du Réseau des femmes qui sera souligné en 2022. Elles ont notamment proposé de tenir une conférence spéciale lors de la Session en juillet, de produire des épinglettes, de faire une déclaration commune dans leurs parlements respectifs, etc.

M^{me} Marie Josée Kadanga, spécialiste oeuvrant chez ONU Femmes Afrique de l'Ouest, a été invitée à prendre la parole sur le lancement du Forum Génération Égalité. La présidente a soumis pour commentaires et approbation une proposition de question à poser au nouvel administrateur de l'OIF, M. Geoffroi Montpetit, qui sera auditionné lors du prochain Bureau de l'APF.

STATISTIQUES

41

participantes et
participants

13

parlements
représentés

SUIVIS

La présidente du Réseau présentera l'avancement de ses travaux lors du prochain Bureau prévu en octobre.

RÉUNION D'ÉCHANGE DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
15 juillet 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint du cabinet du président
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION ÉTRANGÈRE/AUTRES PARTICIPANTS

- M. Francis Drouin (Canada), premier vice-président de l'APF
- M. Jacques Krabal (France), secrétaire général parlementaire de l'APF
- M. Emmanuel Maury (France), secrétaire général administratif de l'APF
- M^{me} France Gélinas (Ontario), députée
- M^{me} Catherine Morin-Desailly (France), sénatrice
- M^{me} Sèdami Romarique Medegan Fagla (Bénin), députée
- M^{me} Euthalie Nyirabega (Rwanda), députée
- Autres présidents et présidentes de section
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Comme proposé lors de la réunion du Bureau de janvier 2021, le secrétaire général parlementaire de l'APF, M. Jacques Krabal, souhaite instaurer davantage d'espaces de dialogue avec les parlementaires de l'APF. Dans cette optique, il a convié les parlementaires membres des sections à une réunion d'échanges sur les prochaines activités de l'organisation et sur le projet d'avis numérique.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

S'informer sur les prochaines réunions statutaires de l'APF.

- Le secrétaire général parlementaire a informé les sections de la tenue des réunions de la Commission sur la coopération et le développement et du Bureau de l'APF en octobre 2021 à Papeete, en Polynésie française. Un séminaire parlementaire sur les changements climatiques et le développement durable sera aussi offert dans le cadre de ces réunions.
- Le secrétaire général parlementaire a présenté brièvement les autres activités prévues au calendrier institutionnel. Il a notamment mentionné qu'une correspondance sera acheminée aux sections en septembre afin de connaître leurs attentes en lien avec les actions de coopération. Les sections auront jusqu'au mois de décembre pour faire part de leurs besoins auprès du secrétariat général. Les actions de coopération seront choisies en fonction du plan stratégique et des priorités de l'APF.

Participer aux échanges sur le projet d'Avis de l'APF pour le Sommet de la Francophonie de Djerba. Cet avis porte sur la connectivité dans la diversité et le numérique comme vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone.

- Le secrétaire général parlementaire a invité les sections à soumettre des noms d'experts en lien avec le numérique. Des auditions d'experts se tiendront en septembre afin de bonifier le projet d'avis sur le numérique.
- Le président de l'ANQ a souligné l'importance de se pencher sur la question de l'accessibilité du numérique afin que tous puissent bénéficier des retombées positives des outils technologiques. Il a aussi mis de l'avant le lien entre le développement durable et le numérique. Les outils numériques peuvent être des alliés dans la lutte aux changements climatiques, mais ils possèdent aussi une empreinte écologique à ne pas négliger (serveurs, recyclage des équipements électroniques).

STATISTIQUES

46

participantes et
participants

SUIVIS

La section du Québec de l'APF réfléchira à des noms d'experts du numérique à soumettre au secrétariat général de l'APF.

La section du Québec assurera un suivi avec le secrétariat général quant à la proposition de réaliser un vidéo sur le thème de la régulation du numérique et/ou de l'accessibilité au numérique dans l'espace francophone.

64^E RÉUNION DU CONSEIL RÉGIONAL CANADIEN

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Association parlementaire du Commonwealth (APC)
Visioconférence
21 juillet 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Ted Arnott, président de l'Assemblée législative de l'Ontario
- M. Derek Bennett, président de la Chambre d'Assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador
- M. Raj Chouhan, président de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique
- M^{me} Myrna Driedger, présidente de l'Assemblée législative du Manitoba
- M. Bill Oliver, président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
- M. Randy Weekes, président de l'Assemblée législative de la Saskatchewan
- M^{me} Lisa Thompson, députée de l'Assemblée législative de l'Ontario et présidente des Femmes parlementaires du Commonwealth de la région canadienne
- M^{me} Yasmin Ratansi, députée de la Chambre des communes du Canada et présidente de la section canadienne de l'APC
- M. Michel Patrice, secrétaire-trésorier exécutif de la région canadienne de l'APC
- M^{me} Shannon Dean, greffière de l'Assemblée législative de l'Alberta
- M. James Charlton, greffier de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse
- M^{me} Emily Doiron, greffière adjointe de l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard

- Secrétaire administratif de la section canadienne de l'APC
- Éditeur de la Revue parlementaire canadienne

CONTEXTE

Le Conseil régional canadien réunit les présidents et présidentes des assemblées législatives canadiennes ainsi que la représentante de la section fédérale de l'APC et la présidente des Femmes parlementaires du Commonwealth de la région canadienne.

Le Conseil régional canadien régit les activités de la région, administre les finances et peut traiter de tout sujet ou enjeu pertinent au bon fonctionnement régional. La présente réunion visait à faire le suivi des affaires courantes de la région, incluant les questions financières et les activités à venir au sein de la région canadienne et à l'international.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Assurer la participation de l'Assemblée nationale au Conseil régional canadien et prendre part aux décisions prises.

- Le secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires a assuré la représentation de l'Assemblée nationale et le suivi des dossiers en cours.

AUTRES RÉSULTATS

En tant que président du comité éditorial de la Revue parlementaire canadienne, le secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires a présenté aux membres du Conseil régional canadien le rapport d'activité de la Revue pour l'année 2020-2021.

STATISTIQUES



SUIVIS

La prochaine réunion du Conseil régional canadien aura lieu à l'hiver 2022.

36^E SESSION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
3 au 5 août 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec et président de la Conférence des présidences de section de la Région Amérique de l'APF
- M. Éric Lefebvre, député d'Arthabaska et président délégué de la section du Québec pour la Région Amérique
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint du cabinet du président
- Chef d'équipe aux affaires multilatérales et à la coopération
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M^{me} Lena Metlege Diab, chargée de mission Région Amérique et députée (Nouvelle-Écosse)
- M. Kevin Arseneau, député (Nouveau-Brunswick)
- M. Benoît Bourque, député (Nouveau-Brunswick)
- M. Jean-Guy Dagenais, sénateur (Canada)
- M. Chris d'Entremont, député (Canada)
- M. Francis Drouin, député (Canada)
- M^{me} France Gélinas, députée (Ontario)
- M^{me} Marie-France Lalonde, députée (Canada)

- M. Andrew Mercier, député (Colombie-Britannique)
- M^{me} Alana Paon, députée (Nouvelle-Écosse)
- M. Darrell Samson, député (Canada)
- M. Dan Williams, député (Alberta)
- Autres représentants des sections membres
- Conseiller du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

La dernière réunion de la Conférence des présidences de section s'est tenue le 15 mars 2021. Quant à elle, la dernière Assemblée régionale Amérique s'est déroulée à l'été 2019 à Victoria, en Colombie-Britannique.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Prendre part aux discussions entourant le fonctionnement de la Région Amérique et présenter les propositions de la section du Québec.

- Le représentant de la section du Québec est intervenu afin de partager quelques idées concernant le prochain plan de consolidation de la Région, dont celle de tenter de rallier des représentants de la Guadeloupe et de la Martinique ainsi que d'approcher d'autres États américains comme le Vermont et New York. Il a également fait part de sa préoccupation pour la situation politique en Haïti et a appelé à ce que les actions de coopération puissent se poursuivre avec l'administration parlementaire haïtienne, malgré l'absence d'autorités politiques.

Assister aux conférences portant sur le thème central de l'identité acadienne et francophone et échanger avec les collègues sur les sous-thématiques abordées.

- La première sous-thématique portait sur l'immigration francophone. Les conférenciers ont discuté de l'importance de l'immigration francophone, de comment faciliter l'intégration dans la société d'accueil et des avantages pour les entreprises qui les embauchent. Ils ont expliqué comment l'ensemble de la communauté d'accueil doit être impliquée dans le projet d'immigration, sachant que l'immigration sert à la vitalité de leur communauté. La question de la lutte aux préjugés et à la discrimination a également été abordée. Les conférenciers ont donné des conseils pour attirer les immigrants à l'extérieur des grandes villes. Ils ont également mentionné l'importance de donner l'envie aux immigrants de s'intégrer en français, même lorsque cette langue est minoritaire.
- La deuxième sous-thématique portait sur la sécurité linguistique. La conférencière a brossé un portrait de l'histoire de la langue française en Nouvelle-Écosse, contextualisant pourquoi plusieurs francophones ressentent de la gêne à parler leur langue. Elle a offert des pistes de solution pour la préservation du français, soulignant l'importance d'avoir des données sur les francophones afin de mettre sur pied des programmes qui répondent bien à leurs besoins.
- La dernière sous-thématique était l'éducation francophone en milieu minoritaire. Les panelistes ont discuté des obstacles rencontrés dans les écoles francophones

en milieu minoritaire ainsi que des actions à poser afin d'assurer une sécurité linguistique aux élèves étudiant dans ces établissements. Ils ont notamment abordé la question de l'importance de faire vivre le français en dehors de l'école pour ces élèves.

Apprendre davantage sur la réalité et la culture acadienne.

- En plus des informations transmises par les conférenciers, la section de la Nouvelle-Écosse a donné accès aux participantes et aux participants à des films abordant la thématique de l'identité acadienne, présentés dans le cadre du Festival des films de l'Atlantique.

AUTRES RÉSULTATS

Les membres ont souligné l'implication de la chargée de mission, M^{me} Lena Diab, au sein de la Région Amérique, puisque son mandat se terminera en raison de sa candidature pour les prochaines élections fédérales.

Si les conditions sanitaires le permettent, la prochaine Assemblée régionale Amérique se tiendra du 18 au 22 juillet 2022 à Edmonton, en Alberta. Elle aura pour thème la culture francophone.

STATISTIQUES



SUIVIS

Le rapport sur les travaux de la Région sera présenté lors de la réunion du Bureau de l'APF en octobre 2021.



BASE CAMP DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANRÉU)
Visioconférence
Du 3 au 5 août 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Mathieu Lemay (Masson), vice-président de la DANRÉU
- M. Martin Ouellet (René-Lévesque)
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

S'adaptant au contexte de la pandémie de COVID-19, la NCSL a réfléchi, en 2020, à une nouvelle offre d'activité destinée aux élus, au personnel parlementaire et aux experts en politiques publiques. L'initiative, appelée *Base Camp*, en était donc cette année à sa deuxième édition. Elle consiste en une série de conférences virtuelles sur divers sujets touchant les législateurs, allant des infrastructures aux lois contre la conduite sous l'influence de cannabis.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Renforcer les connaissances des parlementaires québécois sur divers sujets d'intérêt pour le travail de législateur.

- Les représentants de l'ANQ ont pu assister à des conférences d'experts sur divers sujets incluant entre autres l'éducation post-pandémie, les politiques vaccinales, le réseau électrique nord-américain, les politique budgétaires et la cybersécurité.

Favoriser une meilleure concertation entre les législateurs des différentes juridictions nord-américaines, ainsi que favoriser le partage d'expertise.

- L'ensemble des États américains ainsi que plusieurs provinces canadiennes et États fédérés d'ailleurs dans le monde étaient représentés lors des conférences du *Base Camp*. Les députés québécois ont été en mesure d'en apprendre davantage sur les meilleures pratiques de plusieurs États américains, des législateurs et hauts fonctionnaires faisant également partie des conférenciers et panélistes.

STATISTIQUES



SUIVIS

Sous réserve de l'amélioration des conditions sanitaires dans les prochains mois, préparer la participation de représentants de l'Assemblée nationale à l'Assemblée annuelle de la NCSL, qui doit se tenir à Tampa, en Floride, du 3 au 5 novembre 2021.



60^e ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANRÉU)
Visioconférence
16 au 20 août 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Joëlle Boutin (Jean-Talon), représentante de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au Comité exécutif et à la Commission des relations Canada-États-Unis du *Council of State Governments East (CSG East)*
- M. Sylvain Lévesque (Chauveau), représentant de l'ANQ à la Commission de l'agriculture et du développement rural et à la Commission de l'énergie et de l'environnement du *CSG East*
- M. Carlos Leitão (Robert-Baldwin), vice-président de la DANRÉU, représentant de l'ANQ au Comité exécutif et à la Commission des transports du *CSG East*
- M. Guy Ouellette (Chomedey), coprésident de la Commission des relations Canada-États-Unis du *CSG East* et membre d'office du Comité exécutif
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

L'Assemblée nationale est membre international affilié du CSG East depuis 1990. Cette 60^e Assemblée annuelle se tenait deux ans après le 59^e édition, la pandémie de COVID-19 n'ayant pas permis d'en tenir une en 2020.

Les parlementaires membres de l'organisation se réunissaient sous le thème : « L'État du futur : planifier l'avenir de la région ».

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Présider la réunion de la Commission sur les relations Canada-États-Unis, participer activement à la séance et promouvoir la réciprocité dans la réouverture de la frontière canado-américaine aux citoyens adéquatement vaccinés, le tout dans le respect des mesures sanitaires.

- Les députés québécois ont activement pris part à la réunion de la Commission. Le coprésident québécois de la Commission a notamment présenté une résolution, adoptée à l'unanimité, demandant au gouvernement américain la réouverture de la frontière aux citoyens canadiens adéquatement vaccinés.
- À l'initiative du coprésident de la Commission M. Billy Jones, représentant de l'État de New York, une résolution faisant la promotion des politiques d'approvisionnement libres et ouvertes entre le Canada et les États-Unis a également été adoptée à l'unanimité.
- Tenue sous le thème des relations Canada-États-Unis sous l'administration Biden, la réunion a également permis aux parlementaires québécois d'assister à deux présentations d'experts, soit MM. Andy Blatchford de Politico et Edward Alden du *Council on Foreign Relations*.

Participer aux travaux de la Commission de l'agriculture et du développement rural, de la Commission de l'énergie et de l'environnement et de la Commission des transports.

- Les représentants de l'ANQ ont pris part aux travaux des trois commissions, assistant notamment à la Commission de l'énergie et de l'environnement à une présentation de M. Gregory Brinkman, chercheur au *National Renewable Energy Laboratory* du Département de l'Énergie des États-Unis, portant sur le thème de l'intégration d'énergies renouvelables au réseau électrique nord-américain. Les discussions ont entre autres portés sur le besoin d'améliorer la coordination entre les différentes juridictions nord-américaines, dont le Québec. Hydro-Québec a été cité à plusieurs reprises en exemple comme composante importante de la transition énergétique verte du Nord-Est des États-Unis.
- Le représentant de l'ANQ à la Commission de l'agriculture et du développement rural a présenté l'actualité politique et parlementaire québécoise dans le domaine à ses collègues américains présents à la réunion.
- Le membre québécois de la Commission des transports a pu présenter à ses collègues des États américains et provinces canadiennes de l'Est du continent les grands dossiers d'actualité en matière de transport et d'infrastructures au Québec.

Participer aux deux réunions du comité exécutif de l'organisation, de même qu'aux sous-comités sur l'Assemblée annuelle et sur la planification stratégique.

- Trois représentants de l'Assemblée nationale ont participé aux réunions du Comité exécutif. Le coprésident de la Commission sur les relations Canada-États Unis, M. Guy Ouellette, a notamment présenté les résolutions adoptées lors de la séance de sa commission, dont celle qu'il avait lui-même présentée. Les résolutions ont toutes été adoptées par le comité exécutif.
- Les députés québécois ont participé aux réunions des sous-comités, approuvant notamment les propositions du CSG East quant aux lieux où se tiendront les deux prochaines Assemblées annuelles.

STATISTIQUES



SUIVIS

Effectuer le suivi des effets de la résolution adoptée à la Commission sur les relations Canada-États-Unis par rapport à la réouverture de la frontière.

Préparer la participation d'une délégation de l'Assemblée nationale à la prochaine Assemblée annuelle, qui aura lieu à Manchester, NH, du 14 au 17 août 2022.



SÉMINAIRE DE FORMATION À DESTINATION DES AGENTS DES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Coopération
Visioconférence
20 septembre 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Siegfried Peters, secrétaire général

CONTEXTE

Du 20 au 23 septembre, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (PFWB), en collaboration avec la section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), et en partenariat avec l'Université Libre de Bruxelles et l'Université Saint-Louis Bruxelles, a organisé la troisième édition de son séminaire de formation à destination des agents des assemblées parlementaires. Cette activité se tenait en mode hybride, la partie présentielle se déroulant à Bruxelles. L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) était présente aux deux précédentes éditions du séminaire, en 2016 et en 2018.

Ce séminaire a pour but de contribuer au renforcement des capacités professionnelles des fonctionnaires parlementaires et de leur institution au sein de l'espace francophone.

L'ANQ a participé à la conférence portant sur les grands enjeux auxquels doivent faire face les administrations parlementaires. Les autres thématiques portaient sur la démocratie parlementaire : enjeux et perspectives, le contrôle budgétaire et comptable des parlements ainsi que les nominations, élections et présentations confiées par la loi aux organes parlementaires.

L'ANQ entretient des liens avec le PFWB dans un cadre bilatéral et à travers les différentes instances de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Les secrétaires généraux de l'ANQ et du PFWB collaborent également au sein de l'Association des secrétaires généraux de parlements francophones (ASGPF).

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Le secrétaire général a partagé la vision de l'ANQ sur divers grands enjeux auxquels font face les parlements aujourd'hui (gestion de la pandémie, accessibilité, transparence et confiance envers les institutions, conciliation travail-famille, développement durable, transformation numérique, etc.). Dans sa présentation, il a mis l'accent sur des initiatives concrètes où l'« intelligence collective » a été mise à profit, tant par l'administration parlementaire que par les élus, pour répondre aux défis actuels des institutions parlementaires.

Ainsi, en plus de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'ANQ en matière de renforcement démocratique et de rayonnement institutionnel auprès de fonctionnaires parlementaires de la Francophonie, la participation du secrétaire général de l'Assemblée à ce séminaire a permis de :

- Présenter les orientations du plan stratégique de l'ANQ et leurs répercussions concrètes dans les projets de l'Assemblée : programmation citoyenne, divulgation des renseignements administratifs, plan d'action à l'égard des personnes handicapées, camp de jour citoyen, etc.;
- Partager des initiatives et méthodes de travail horizontales mises en place par l'Assemblée : cellules de veille et de coordination pour la gestion de la pandémie, cercles parlementaires transpartisans, etc.;
- Faire état de solutions modernes élaborées par l'Assemblée nationale pour répondre aux réalités de la société, notamment en ce qui a trait à l'évolution des moyens technologiques et à l'organisation du travail (signature électronique, commissions virtuelles, politique de télétravail, etc.).

60

participantes et
participants



SÉANCE DE TRAVAIL DESTINÉE AUX PARLEMENTAIRES DE LA SECTION DE JERSEY DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Association parlementaire du Commonwealth (APC)
Visioconférence
23 septembre 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), représentante de la région canadienne au comité exécutif international de l'APC;
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales.

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE DES ÉTATS DE JERSEY

- M^{me} Louise Doublet, députée, présidente du *Diversity Forum* de l'Assemblée des États de Jersey;
- M^{me} Carina Alves, députée;
- M. Sam Mézec, sénateur;
- M^{me} Kristina Moore, sénatrice;
- M. Kevin Pamplin, député;
- M^{me} Karen Shenton-Stone, connétable;
- M. Richard Vibert, connétable;
- M. Mark Egan, greffier;
- Agente de recherche et de programme.

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

- Directeur adjoint des programmes (engagement multilatéral) au secrétariat international de l'APC;
- Coordinatrice du réseau des Commonwealth Women Parliamentarians (CWP).

CONTEXTE

Les parlementaires de l'Assemblée des États de Jersey ont demandé l'appui de l'APC pour le développement d'une politique contre le harcèlement au sein de leur parlement. Ils ont également exprimé le souhait qu'une ou qu'un parlementaire d'une section membre de l'APC puisse leur partager son expérience à ce sujet.

Le secrétariat de l'APC a ainsi sollicité la participation de l'ANQ à une séance de travail virtuelle avec les parlementaires du *Diversity Forum* de l'Assemblée des États de Jersey. L'ANQ a été choisie par l'APC étant donné son engagement en matière de lutte contre le harcèlement, son rôle pionnier parmi les parlements membres de l'APC quant à l'adoption d'une politique contre le harcèlement et le partage de bonnes pratiques qu'elle avait déjà fait avec le réseau des femmes de l'APC (CWP) sur cette même thématique.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Partager l'expérience de l'ANQ quant à l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre d'une politique contre le harcèlement dans un parlement et répondre aux interrogations des parlementaires jersiais.

- La vice-présidente de l'ANQ a partagé aux parlementaires du *Diversity Forum* de Jersey les différentes étapes ayant permis l'élaboration et l'adoption de la *Politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement au travail* de l'ANQ. Elle a d'abord expliqué la genèse de la Politique et le contexte ayant mené la présidence à promouvoir un tel projet. Elle a mis en lumière le rôle et la composition du comité de travail sur le harcèlement, dont elle assurait la présidence, et a expliqué les particularités propres à un parlement et dont devait tenir compte le comité de travail lors de la rédaction de la Politique.
- La vice-présidente de l'ANQ a également évoqué la mise en œuvre de la Politique et expliqué son application concrète, que ce soit les mécanismes de gestion des situations de harcèlement, le processus de mise à jour, les campagnes internes de sensibilisation et les outils de formation. Elle a également traité de la volonté de l'ANQ d'assurer un climat de respect et de civilité au travail.

- À la suite de sa présentation, la vice-présidente a engagé une riche discussion avec les parlementaires jersiais afin de répondre à leurs interrogations et enrichir le partage d'expérience.
- De plus, la Politique de l'ANQ ainsi que les affiches de la campagne de sensibilisation *Zéro harcèlement à l'assnat* ont été partagées avec l'Assemblée des États de Jersey afin que ces exemples puissent inspirer le travail effectué par les parlementaires jersiais.

Faire rayonner à l'international l'expertise et les bonnes pratiques de l'ANQ en matière de lutte contre le harcèlement.

- La participation de l'ANQ à cette séance de travail, à la demande du secrétariat de l'APC et du réseau des CWP, témoigne de la reconnaissance internationale de l'expertise de l'ANQ en matière de politique contre le harcèlement dans les parlements. La vice-présidente de l'ANQ a d'ailleurs pu souligner aux parlementaires jersiais le rayonnement international de la Politique, notamment auprès d'organisations interparlementaires telles que l'APC et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).
- Lors de la séance de travail virtuelle, un représentant du secrétariat de l'APC et la coordonnatrice des CWP étaient aussi présents, ce qui a permis à l'ANQ de partager son expérience et ses bonnes pratiques non seulement au bénéfice des parlementaires jersiais, mais également auprès de l'organisation interparlementaire et de son réseau des femmes.

Faire connaître la *Politique-cadre pour prévenir et gérer le harcèlement psychologique et sexuel* en préparation au sein du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, un projet initié par la vice-présidente de l'ANQ.

- L'Assemblée des États de Jersey étant également membre de l'APF, la vice-présidente de l'ANQ, en tant que présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, a informé les parlementaires présents que le Réseau préparait pour 2022 un modèle de politique contre le harcèlement destiné aux parlements souhaitant adopter une telle politique. Les parlementaires jersiais se sont montrés fort intéressés par cet outil et ont manifesté leur volonté de s'en inspirer lorsqu'il sera disponible.

AUTRES RÉSULTATS

Cette séance de travail a permis de développement des relations interparlementaires avec l'Assemblée des États de Jersey, un parlement membre de l'APC et de l'APF, mais avec lequel l'ANQ avait eu peu d'occasions de collaborer.

STATISTIQUES



SUIVIS

La vice-présidente a indiqué aux parlementaires de l'Assemblée des États de Jersey que l'ANQ demeurerait disponible pour les accompagner et répondre à leurs questions lors des prochaines étapes de leur démarche pour se doter d'une politique contre le harcèlement. Le greffier de Jersey et la conseillère en relations interparlementaires et internationales de l'ANQ demeurent ainsi en contact.

Lorsque la *Politique-cadre pour prévenir et gérer le harcèlement psychologique et sexuel* préparée par le Réseau des femmes parlementaires de l'APF sera adoptée et disponible pour les sections membres, l'ANQ pourra confirmer la transmission de l'information à la section jersiaise.



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF INTERNATIONAL DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Association parlementaire du Commonwealth (APC)
Visioconférence
27 au 30 septembre 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), représentante de la région canadienne au comité exécutif international de l'APC;
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Alban Bagbin, vice-président de l'APC, président du Parlement du Ghana;
- M. Ian Liddell-Grainger, président *ad interim* du comité exécutif de l'APC, membre de la Chambre des communes du Royaume-Uni;
- M. Osei Kyei-Mensah-Bonsu, vice-président *ad interim* du comité exécutif de l'APC, membre du Parlement du Ghana;
- M. Shamsul Iskandar Akin, trésorier de l'APC, membre du Parlement fédéral de Malaisie;
- M^{me} Shandana Gulzar Khan, présidente du réseau des *Commonwealth Women Parliamentarians* (CWP), membre de l'Assemblée nationale du Pakistan;

- M^{me} Joy Burch, présidente *ad interim* du réseau des petites sections (*Small Branches*), présidente de l'Assemblée législative de l'*Australian Capital Territory* (Australie);
- M. Stephen Twigg, secrétaire général de l'APC;
- 25 parlementaires représentantes et représentants régionaux;
- Fonctionnaires parlementaires et membres du secrétariat de l'APC.

CONTEXTE

Le comité exécutif international de l'APC se réunit deux fois par an afin de traiter des questions de gouvernance, de programmation, de planification stratégique, de reddition de compte, de gestion budgétaire et de gestion administrative. La réunion avait lieu en format virtuel pour une troisième fois et se déroulait sur trois jours, incluant les réunions des sous-comités (*Audit, Planning and Review, Finance*).

Suivant une rotation régionale, la section québécoise occupe actuellement l'un des trois postes de représentant(e)s de la région canadienne sur le comité exécutif international de l'APC et siège sur le sous-comité des finances.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Représenter la section du Québec au sein du comité exécutif international de l'APC et au sous-comité des finances à titre de représentante régionale.

- La vice-présidente de l'ANQ a participé à toutes les réunions prévues.

Assurer, avec les autres représentantes et représentants régionaux, un suivi des affaires courantes de l'organisation, des budgets et de la programmation.

- Les membres du comité exécutif ont notamment discuté du bilan des activités de l'organisation, des actions menées par les trois réseaux (*Commonwealth Women Parliamentarians, Commonwealth Small Branches, Commonwealth Parliamentarians with Disabilities*), de la situation financière des sections, des demandes d'adhésion, des ressources humaines du secrétariat de l'APC, des propositions d'amendements constitutionnels, des prochains lieux de réunion et des élections à venir au sein du comité exécutif.
- Les membres du sous-comité des finances ont examiné le bilan financier de l'organisation, la gestion des fonds spécifiques, les prévisions budgétaires pour 2022, les cotisations des membres et les arriérés. Ils ont également discuté des démarches effectuées pour diversifier les sources de revenus de l'organisation. Ils ont ensuite émis des recommandations destinées au comité exécutif.

Assurer, avec les représentants de la région canadienne, un suivi des enjeux touchant spécifiquement la région canadienne.

- Les parlementaires de la région canadienne ont confirmé l'avancée des préparatifs pour la prochaine Conférence parlementaire du Commonwealth (CPC) qui sera accueillie par la région canadienne à Halifax du 20 au 26 août 2022.

STATISTIQUES



SUIVI

La prochaine réunion du comité exécutif de l'APC sera accueillie par le Parlement d'Assam (Inde) en mars 2022.



RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
6 octobre 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Joël Arseneau, député des Îles-de-la-Madeleine, vice-président et rapporteur à la Commission de la coopération et du développement (CCD)
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M^{me} Angélique Ngoma (Gabon), présidente de la CCD
- M. Jacques Krabal (France), secrétaire général parlementaire de l'APF
- M. Éric Forest (Canada), rapporteur
- M. Jean-Pierre Grin Hoffmann (Suisse), rapporteur
- Autres membres de la CCD
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

La dernière réunion de la CCD s'est tenue dans le cadre de la 46^e Session virtuelle de l'APF, en janvier 2021. Cette rencontre est la réunion intersessionnelle.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger avec des experts sur les changements climatiques et le développement durable à l'ère de la COVID-19 et réfléchir sur les actions pouvant être entreprises par les parlementaires pour faire face aux enjeux climatiques et environnementaux.

- Les membres de la commission ont assisté à des présentations d'experts de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Groupe de négociateurs africains sur les changements climatiques (GNA) et de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD).
- Le coordonnateur des alliances parlementaires pour la sécurité alimentaire à la FAO a pris la parole afin de brosser un portrait de la sécurité alimentaire mondiale. Il a mentionné que l'insécurité alimentaire s'était aggravée en 2020, notamment en raison de la pandémie de COVID-19, et que les risques d'insécurité alimentaire demeuraient plus élevés pour les femmes que pour les hommes. Il a aussi fait état des dialogues sous-régionaux et nationaux menés par la FAO auprès des parlementaires afin d'encourager la mise en place de politiques pour lutter contre la faim et la malnutrition. Il a conclu en réitérant l'importance de l'engagement des parlements de la Francophonie pour le droit à une alimentation saine pour toutes et tous.
- Le représentant du GNA a exposé les principaux enjeux de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), qui aura lieu du 31 octobre au 12 novembre 2021, à Glasgow. Il est question de rehausser l'ambition climatique, de finaliser les règles d'application de l'Accord de Paris, de mobiliser la finance climat et de renforcer l'Agenda de l'Action. Parmi les mesures à entreprendre, l'expert a entre autres souligné l'importance de la transition énergétique, de la sauvegarde des habitats naturels, de l'investissement dans les énergies renouvelables, de la mise en place de solutions basées sur la nature, de l'économie verte et du transport zéro carbone. Il a aussi insisté sur la nécessité de limiter le réchauffement climatique mondial à 1,5 °C.
- Dans l'objectif d'ouvrir une discussion sur le rôle des parlementaires dans la transformation des contributions déterminées au niveau national (CDN) en mesures et programmes nationaux, l'APF et l'IFDD organiseront une réunion de concertation francophone dans le cadre des travaux de la COP26. Offerte en format hybride, cette rencontre vise à rehausser l'action climatique en Francophonie à travers le développement d'approches parlementaires originales, la vulgarisation de textes modèles en matière de climat, l'élaboration d'une feuille de route pour le renforcement des capacités et le partage des bonnes pratiques entre parlements francophones.

Présenter le projet de résolution sur la vitalité des territoires ruraux et le développement rural durable et le rapport sur le suivi des négociations commerciales internationales menées à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

-
- Le rapporteur de la section du Québec a exposé les grands lignes du projet de résolution aux membres de la commission. Revenant brièvement sur le rapport, il a ensuite invité les parlementaires francophones à développer un dialogue et une coopération accrues avec les communautés rurales et leurs représentants, ainsi qu'à soutenir l'émergence d'initiatives locales et de modèles de gouvernance de proximité. Il a aussi rappelé l'importance de légiférer et de mettre en place des fonds, des programmes et des politiques de développement local qui prennent en compte les spécificités territoriales. Le projet de résolution a été adopté par les membres de la Commission.
 - Dans la visée de mieux répondre aux besoins et intérêts des parlementaires en matière de suivi des négociations commerciales, un questionnaire a été acheminé aux sections de l'APF au début de l'année 2021. Un nouveau format de rapport de suivi a donc été présenté par la section du Québec. Ce dernier inclut désormais des sections spécifiques à l'environnement et à la relation APF-OMC, en plus d'y joindre une brève revue de presse. Avec la pandémie de la COVID-19, le rapport de suivi des négociations commerciales se penche sur les répercussions économiques de la crise sanitaire ainsi que sur la reprise de l'activité économique mondiale, marquée par de fortes disparités régionales. Le rapport traite aussi des enjeux environnementaux à l'agenda de l'OMC, des négociations en cours et du Forum public 2021, qui avait pour thème « Le commerce au-delà de la COVID-19 ».

AUTRES RÉSULTATS

La commission a mentionné qu'un séminaire conjoint sur la législation foncière et sur la place des femmes dans les industries extractives ainsi qu'un séminaire sur la Zone de libre-échange continentale Africaine auront lieu au courant de la prochaine année. Pour ce qui est de la réunion intersessionnelle au printemps 2022, le lieu et les dates seront déterminés ultérieurement.

Les membres de la commission ont aussi entendu le rapporteur de la section canadienne présenter son projet de rapport provisoire sur les impacts des changements climatiques sur les territoires insulaires et riverains.

STATISTIQUES



SUIVIS

La section du Québec assurera un suivi de son projet de résolution afin de le faire adopter lors de la 47^e Session de l'APF en juillet 2022. Elle effectuera aussi une veille sur les négociations commerciales de l'OMC, en plus d'entreprendre la rédaction d'une revue de littérature sur la transition énergétique pour son prochain rapport.

Un suivi sera aussi effectué auprès de la commission afin de participer virtuellement à la rencontre de concertation francophone sur l'action climatique, prévue dans le cadre des travaux de la COP26, le 8 novembre 2021.



ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LA PRÉSIDENTE DU PARLEMENT ÉCOSSAIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Relations bilatérales
Visioconférence
8 octobre 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. François Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint du cabinet du président
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION ÉCOSSAISE

- M^{me} Alison Johnstone, présidente du Parlement écossais
- Greffière du *Standards, Procedures and Public Appointments Committee*
- Responsable des relations internationales

CONTEXTE

L'Assemblée nationale maintient des liens étroits avec le Parlement écossais depuis sa création en 1999. Près d'une vingtaine de rencontres, en personne ou en format virtuel, ont eu lieu entre les élus des deux institutions au fil des années.

Des élections législatives ont eu lieu en Écosse le 6 mai 2021 afin d'élire les 129 membres du Parlement pour un mandat de cinq ans. Le 13 mai, M^{me} Alison Johnstone a été élue présidente du Parlement écossais. Cet entretien virtuel était la première rencontre du président de l'Assemblée nationale avec la présidente Johnstone.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Maintenir active la relation de l'Assemblée nationale avec le Parlement écossais à la suite de l'élection de la présidente Johnstone.

- Le président de l'Assemblée nationale a échangé avec la présidente Johnstone sur le déroulement des premiers mois de sa présidence et sur les priorités qu'elle souhaite mettre de l'avant.
- La présidente Johnstone a souligné les défis qu'entraîne le fait de débiter une présidence pendant la pandémie alors que peu de députés peuvent siéger en même temps au Parlement et que plusieurs sessions se tiennent virtuellement. Elle a notamment interrogé le président de l'Assemblée nationale sur son expérience à présider la chambre dans un contexte où l'ensemble de la députation n'est pas physiquement présente et où les interactions avec plusieurs députés se font uniquement en format virtuel.

Discuter des mesures prises par le Parlement écossais pour maintenir ses travaux dans le contexte de la pandémie.

- Le président de l'Assemblée nationale s'est enquis de la situation récente de la pandémie en Écosse et s'est intéressé aux mesures mises en place pour assurer la poursuite des travaux parlementaires. En juin 2021, le Parlement écossais a ainsi mis sur pied une commission parlementaire spéciale nommée « *COVID-19 Recovery Committee* » ayant pour mandat de se pencher sur les enjeux liés à la pandémie (relance, réponses du gouvernement à la pandémie, collaborations entre les ministères, etc.). Une commission semblable avait également été mise en place lors de la précédente législature.
- Les deux présidents ont abordé les restrictions instaurées dans leur parlement respectif afin de poursuivre le travail parlementaire tout en respectant les règles sanitaires émises par les autorités de santé publique. L'enjeu des modes de votation au parlement en contexte pandémique a aussi été discuté.

S'informer de l'avancement de la réforme parlementaire en Écosse et aborder le projet de réforme parlementaire à l'Assemblée nationale.

- Concernant la réforme parlementaire en Écosse, la présidente a notamment souligné qu'elle souhaite au cours de son mandat s'attarder aux moyens d'assurer une meilleure représentation des femmes au sein des débats parlementaires et d'optimiser les outils de contrôle des actions du gouvernement.
- Le président de l'Assemblée nationale a, pour sa part, abordé le projet de réforme parlementaire en cours à Québec en soulignant notamment le travail effectué par l'entremise de la Table citoyenne afin de favoriser l'engagement citoyen dans les institutions parlementaires.
- Le président a questionné la présidente Johnstone sur la gestion et la préparation de l'agenda parlementaire en Écosse et sur l'enjeu de la prévisibilité des travaux. Les deux présidents ont également abordé la question de l'équilibre travail-vie personnelle pour les parlementaires et le personnel.

Proposer l'accueil à Québec d'une délégation parlementaire écossaise, lorsque la situation sanitaire le permettra, afin de poursuivre et renforcer la collaboration entre l'Assemblée nationale et le Parlement écossais.

- Suivant l'alternance des rendez-vous bilatéraux entre les deux parlements, le président de l'Assemblée nationale a officiellement invité la présidente Johnstone à Québec lorsque la situation sanitaire le permettra. La présidente s'est réjouie de cette invitation.

SUIVIS

Si la situation sanitaire le permet, une délégation du Parlement écossais conduite par la présidente Johnstone devrait être accueillie à l'Assemblée nationale en 2022.

DÉPENSES

Transport	0 \$
Restauration	0 \$
Hébergement	0 \$
Interprétation	650,00 \$
Divers	0 \$
TOTAL	650,00 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.



RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
12 octobre 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF
- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ et présidente du Réseau des femmes de l'APF
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. François Arseneault, secrétaire général adjoint
- M. Pascal Beausoleil, directeur de cabinet adjoint du président
- M^{me} Marie-Ève Vermette, directrice des relations interparlementaires et internationales et du protocole
- Coordonnateur du Service des affaires multilatérales et de la coopération parlementaire
- Conseillères en relations internationales

CONTEXTE

Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Il se réunit deux fois par année, dont une fois en marge de la Session annuelle. Ses réunions sont l'occasion de faire le suivi des décisions de l'Assemblée plénière et de veiller à la mise en œuvre des résolutions adoptées et des recommandations émises. En raison de la pandémie de Covid-19, cette réunion qui devait se tenir en juillet dernier en présentiel a été reportée en octobre, puis tenue en virtuel.

La Section du Québec détient deux postes au sein du Bureau : la vice-présidence de l'APF et la présidence du Réseau des femmes parlementaires francophones. Ces postes sont détenus respectivement par le président de l'ANQ, M. François Paradis, et la vice-présidente de l'ANQ, M^{me} Maryse Gaudreault.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Poursuivre les actions entreprises pendant la présidence de l'APF de la Section du Québec en faveur de la **transparence** et de l'**amélioration de la gouvernance et de la performance organisationnelle** de l'APF.

- Le président est intervenu afin de mettre de l'avant des propositions de la section du Québec visant à moderniser l'APF. Il a entre autres proposé une utilisation accrue de la Délégation permanente, entité qui offre une plus grande flexibilité et permet la prise de décision rapide. Il a ajouté que la révision des Statuts offrait une occasion de clarifier le recours à ce mécanisme, qui a été fort utile pendant la pandémie.
- Certaines interventions du président ont permis de clarifier ou de remettre en question des propositions de l'APF. Par exemple, il a pris la parole sur les perspectives d'évolution de l'Ordre de la Pléiade afin de souligner que la création de nouvelles médailles ou de cérémonies de remises de celles-ci devait être mieux expliquée, voire reconsidérée, en contexte de restrictions budgétaires. Par ailleurs, conjointement avec plusieurs sections, il a demandé que le projet *Parlex* soit mis en pause, et que les efforts soient plutôt redirigés vers la modernisation du site Internet de l'APF, afin d'améliorer son efficacité et son attractivité.

Prendre part à l'**audition de l'administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie** (OIF) et le questionner sur les actions de l'organisation.

- Le président a questionné le nouvel administrateur, M. Geoffroi Montpetit, sur la possible tenue du prochain Sommet de la Francophonie dans un État où le pouvoir législatif a été suspendu. Il a fait part des préoccupations des parlementaires et a demandé à en savoir davantage sur les échanges qui ont eu lieu entre l'OIF et l'exécutif tunisien concernant cet aspect.

Effectuer un suivi auprès des membres du Bureau à propos de la **politique-cadre de prévention contre le harcèlement** au sein de l'APF, tel que stipulé dans le cadre stratégique 2019-2022 de l'organisation.

- La présidente du Réseau a informé les membres du Bureau de l'évolution des travaux pour l'élaboration d'une politique-cadre contre le harcèlement pour l'APF. Elle a expliqué que cet instrument serait vraisemblablement adopté en juillet 2022, en présentant brièvement les différentes étapes envisagées d'ici là.

Maintenir le leadership de la Section du Québec en Francophonie institutionnelle, notamment en assurant le suivi des différentes actions prévues au cadre stratégique 2019-2022.

- La modernisation de l’institution et la bonne gouvernance ont été au cœur des interventions du président. Les autres sections ont abondé dans le même sens, ce qui a permis de remettre en question certaines propositions et de fournir des pistes de réforme au fonctionnement actuel de l’organisation. Ces idées seront étudiées par le Groupe de travail de révision des Statuts de l’APF ou discutées plus en profondeur lors du prochain Bureau.

STATISTIQUES



SUIVIS

La prochaine réunion du Bureau de l’APF devrait avoir lieu à Libreville, au Gabon, dans la deuxième moitié de janvier 2022, si les conditions sanitaires le permettent.



COLLOQUE « LE PARLEMENTARISME FÉMININ EN FRANCE ET AU QUÉBEC : REGARDS CROISÉS »

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Relations bilatérales
Virtuel
13 et 14 octobre 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M^{me} Chantal Soucy, vice-présidente de l'ANQ et présidente du Cercle des femmes parlementaires du Québec
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES INTERVENANTS

- M. Denis Racine, Coprésident de la Commission de la mémoire franco-québécoise
- M^{me} Pauline Marois, première ministre du Québec 2012-2014
- M^{me} Louise Beaudouin, ex-ministre québécoise
- M^{me} Monique Jérôme-Forget, ex-ministre québécoise
- M. François Géliveau, doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval
- M^{me} Pascale Navarro, collaboratrice du Groupe Femmes, Politique et Démocratie
- M. Sébastien Nadot, député à l'Assemblée nationale française et président du groupe d'amitié France-Québec
- M^{me} Laurence Rossignol, vice-présidente du Sénat français et présidente de l'Assemblée des femmes

CONTEXTE

L'Assemblée nationale du Québec a été invitée à collaborer à l'organisation du colloque portant sur le parlementarisme féminin en France et au Québec, organisé afin de souligner le 60^e anniversaire de l'élection de la première femme au Québec et le 75^e anniversaire en France.

L'organisateur de ce colloque était la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC). Il s'agit d'un dispositif officiel de la coopération France-Québec, soutenu par la direction France du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF). L'organisme bilatéral rassemble de chaque côté de l'Atlantique des bénévoles qui s'intéressent à l'histoire commune unissant Français et Québécois. La CFQLMC vise à mettre en valeur les lieux de mémoire qui témoignent d'une histoire commune et d'une culture partagée.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Rappeler l'importance des questions reliées à l'égalité femmes-hommes pour l'Assemblée nationale du Québec.

- La présidente du Cercle des femmes parlementaires, M^{me} Chantal Soucy, a prononcé une allocution portant sur la situation actuelle des femmes en politique au Québec et les défis qui persistent. Par la suite, elle a échangé avec le doyen de la Faculté des sciences sociales, M. François Gelineau, afin d'approfondir cette thématique. Enfin, M^{me} Soucy a pu échanger avec le public sur les questions relatives à l'égalité femmes-hommes.

Maintenir le lien avec les partenaires français que sont l'Assemblée nationale française et le Sénat.

- Le président de l'ANQ a pris la parole lors de l'ouverture du colloque afin de saluer ses homologues français et de revenir sur l'importance du lien entre les institutions québécoises et françaises. Il a également souligné que la 42^e législature avait marqué un point tournant important dans l'histoire du Québec, avec la première cohorte paritaire d'élus. Des représentants du Sénat et de l'Assemblée nationale ont également pris la parole.

STATISTIQUES



SUIVIS

Le colloque a été enregistré et le contenu sera accessible ligne.



ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANRéU)
Visioconférence
2 au 5 novembre 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Mathieu Lemay (Masson), vice-président de la DANRéU et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au sein du Comité exécutif de la *National Conference of State Legislatures* (NCSL)
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe à cette activité à titre de membre international affilié à la NCSL, une organisation interparlementaire américaine réunissant des parlementaires des 50 États et des territoires américains. L'ANQ a obtenu ce statut en 2000.

Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.

L'Assemblée annuelle de la NCSL s'est tenue à Tampa Bay, Floride. Toutefois, il était possible pour les législateurs ne pouvant se déplacer de prendre part à la réunion en visioconférence.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Prendre part aux différentes séances du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique et se tenir au fait des enjeux actuels en matière d'énergie dans la région.

- Dans le cadre des travaux du groupe de travail, une séance a porté sur les occasions engendrées par le développement de l'énergie éolienne en mer pour les états américains. Il a également été question de l'impact de la pandémie sur le secteur de l'énergie, ainsi que des divers soutiens gouvernementaux mis en place pour les industries et les ménages faisant face à des pertes de revenus afin de maintenir l'accès à l'énergie. Finalement, la dernière séance a permis d'aborder le thème de la résilience des réseaux d'approvisionnement en énergie, notamment dans un contexte environnemental de plus en plus changeant et caractérisé par de nombreuses catastrophes naturelles.

Prendre part aux réunions de planification stratégique de l'organisation.

- Des problèmes techniques liés à la diffusion en mode virtuel n'ont pas permis aux parlementaires y participant à distance d'entendre les échanges lors de la réunion du sous-comité du budget et des finances de la NCSL, ainsi que de celle du sous-comité sur les institutions législatives.

Assister aux travaux du Comité exécutif et défendre les intérêts du Québec.

- Le député québécois a assisté à la réunion du Comité exécutif, où il a pu prendre connaissance des divers rapports des sous-comités de la NCSL, notamment celui portant sur le budget, en plus de la planification des activités statutaires pour 2022. La NCSL prévoit tenir la prochaine réunion du Comité exécutif à Washington, D.C., le 15 janvier 2022, et la prochaine Assemblée annuelle à Denver, Colorado, du 31 juillet au 5 août 2022. Les travaux ont également porté sur les modifications proposées aux statuts de l'organisation et sur la mise en oeuvre de son nouveau plan stratégique 2021-2025.

STATISTIQUES

2900

participantes et
participants

SUIVIS

L'Assemblée nationale suivra de près l'évolution de la situation sanitaire quant aux restrictions de voyages en prévision du prochain Comité exécutif qui se tiendra en janvier 2022 à Washington.



RÉUNION INTERSESSIONNELLE DE LA COMMISSION MIXTE QUÉBEC-BAVIÈRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

(Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA))
Visioconférence
8 novembre 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. Joël Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), chef du troisième groupe d'opposition
- M. Sébastien Schneeberger (Drummond-Bois-Francs), vice-président de la DANRBA
- M^{me} Isabelle Melançon (Verdun)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M^{me} Marie-Ève Vermette, directrice des relations interparlementaires et internationales et du protocole
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint de cabinet
- Chef d'équipe des affaires multilatérales et de la coopération

DÉLÉGATION BAVAROISE

- M^{me} Ilse Aigner, président du Landtag de Bavière
- M. Alexander Hold, député et vice-président du Bureau du Landtag
- M. Markus Rinderspacher, député et vice-président du Bureau du Landtag
- M. Peter Worm, directeur de l'administration du Landtag
- Directeur de la représentation de la Bavière au Québec
- Représentante de la presse du Landtag de Bavière
- Conseillère au protocole

CONTEXTE

La 13^e Session de la Commission parlementaire mixte Bavière-Québec devait se tenir en Bavière du 12 au 16 octobre 2020. Or, compte tenu du contexte sanitaire, celle-ci a été reportée au début de l'été 2022.

Entretemps, les deux présidents ont convenu de tenir une première réunion intersessionnelle le 3 mai 2021, sur le thème suivant : état de la recherche en matière d'intelligence artificielle, défis éthiques et encadrement législatif. À la suite de cette rencontre, les présidents ont manifesté leur intérêt de tenir une seconde réunion intersessionnelle le 8 novembre 2021, sur le thème suivant : le développement de la filière de l'hydrogène vert au Québec et en Bavière.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur l'actualité politique, parlementaire et sanitaire en Bavière et au Québec.

- Les deux présidents ont exposé la situation politique, parlementaire et sanitaire dans leur État respectif. Ils ont également présenté la situation politique à la suite des élections fédérales tenues au Canada et en Allemagne à l'automne 2021.

Assister à la présentation de l'experte québécoise sur la filière de l'hydrogène vert au Québec, M^{me} Dominique Deschênes, sous-ministre associée pour le Secteur de l'innovation et de la transition énergétiques au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

- Les parlementaires ont pu en connaître davantage sur le développement de la filière de l'hydrogène vert au Québec, notamment en ce qui a trait aux principaux objectifs dont s'est doté le gouvernement du Québec en la matière pour les années à venir.

Assister à la présentation de l'expert bavarois sur la filière de l'hydrogène vert en Bavière, Prof. Dr. Peter Wasserscheid, directeur de l'Institut Helmholtz des énergies renouvelables et professeur à l'Université Friedrich Alexander de Nuremberg-Erlangen

- Les parlementaires ont pu s'enquérir des derniers développements en matière d'hydrogène vert en Bavière, notamment en ce qui a trait à la stratégie du gouvernement de l'État de Bavière dans le domaine.

Échanger sur le thème de l'hydrogène vert au Québec et en Bavière

- Les parlementaires ont échangé sur le thème, en plus de questionner les deux experts sur les défis relatifs au développement de la filière de l'hydrogène vert au Québec et en Bavière. Ils ont également pu souligner l'importance de cette ressource stratégique dans la lutte aux changements climatiques, notamment dans le secteur du transport lourd et de l'industrie.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les deux délégations auront l'occasion de se rencontrer en personne si la situation sanitaire le permet, lors de la 13^e Session de la Commission mixte Québec-Bavière, qui aura lieu au début de l'été 2022, à Munich.

DÉPENSES

Transport	0 \$
Restauration	0 \$
Hébergement	0 \$
Interprétation	885,00 \$
Divers	0 \$
TOTAL	885,00 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.



VISITE DE LA CHEFFE DE LA MAJORITÉ PARLEMENTAIRE DE L'ASSEMBLÉE DE L'ÉTAT DE NEW YORK

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANRÉU)
Québec
15 novembre 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint du cabinet du président
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION NEW-YORKAISE

- M^{me} Crystal D. Peoples-Stokes, cheffe de la majorité parlementaire de l'Assemblée de l'État de New York
- M. Mark Boyd, chef de cabinet
- M^{me} Leah Halton-Pope, conseillère politique principale

CONTEXTE

Le 21 septembre 2021, les législateurs de l'État de New York ont approuvé un projet de loi qui légalise la consommation de marijuana pour les adultes de 21 ans et plus. La cheffe de la majorité parlementaire de l'Assemblée de l'État de New York, M^{me} Crystal D. Peoples Stokes, qui a parrainé le projet, a effectué plusieurs démarches auprès des gouvernements provinciaux canadiens afin de pouvoir bénéficier de leurs apprentissages sur le sujet de la légalisation du cannabis.

Elle a effectué un déplacement à Québec, du 14 au 16 novembre 2021, afin de s'entretenir avec divers représentants des ministères et organismes impliqués dans le dossier de la légalisation du cannabis au Québec, notamment le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la Société québécoise du Cannabis (SQDC) et le ministère de la Sécurité publique.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques de l'ANQ, en mettant à profit les échanges de bonnes pratiques avec des parlements partenaires sur des thèmes liés aux travaux parlementaires.

- Le président de l'Assemblée nationale a présenté à la cheffe de la majorité parlementaire de l'État de New York le processus parlementaire ayant mené à l'adoption de la Loi sur le cannabis, entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2018. Il a notamment évoqué les nombreuses consultations publiques menées en amont et lors des travaux de la Commission de la santé et des services sociaux de l'ANQ. Il a également souligné que le Québec s'est doté d'un modèle unique d'encadrement du cannabis à des fins non médicales par la sanction, le 12 juin 2018, de la Loi constituant la Société québécoise du cannabis (SQDC).
- La cheffe parlementaire Peoples-Stokes a évoqué le long processus vers la légalisation du cannabis dans l'État de New York et l'inquiétude de certains citoyens et États voisins de voir augmenter la consommation de cannabis dans la région. Elle a notamment interrogé le président de l'Assemblée nationale sur le fonctionnement de l'octroi des licences et du contrôle de la qualité du cannabis au Québec, et sur le choix de la province de créer la SQDC. L'État de New York a quant à lui opté pour l'octroi de dix licences à des entreprises privées, impliquées également dans le processus de contrôle de la qualité. Toutefois, 20 % des profits des ventes de cannabis enregistrées seront destinés au financement de programmes de la santé publique. Il a également été question de l'importance de l'enjeu des effets psychologiques sur les jeunes consommant du cannabis avant 21 ans, ainsi que de la question de l'accès des peuples autochtones au cannabis.

Faire rayonner l'Assemblée nationale et renforcer ses alliances auprès d'acteurs clés de la politique new-yorkaise.

- Le président de l'Assemblée nationale a souligné l'importance qu'accorde l'ANQ à ses relations avec les États-Unis et la qualité des échanges qui existent entre les parlementaires de l'État de New York et de l'Assemblée nationale du Québec.
- Il a également mentionné que, si les conditions sanitaires le permettent, l'ANQ sera l'hôte du Symposium des leaders de la NCSL en juin 2021. Cette activité rassemble les présidents, les leaders et autres dirigeants des assemblées législatives des États américains et constituera certainement une occasion de poursuivre les échanges. À titre de cheffe de la majorité parlementaire, M^{me} Peoples-Stokes recevra une invitation à prendre part à l'événement. Cette dernière a souligné son grand intérêt à revenir au Québec à cette occasion.

DÉPENSES

Transport	0 \$
Restauration	0 \$
Hébergement	0 \$
Interprétation	800,00 \$
Divers	0 \$
TOTAL	800,00 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.



RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL POUR LA POLITIQUE-CADRE POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

ET

ATELIER DE LEADERSHIP POUR FEMMES PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et coopération interparlementaire
Bruxelles, Belgique
15 au 19 novembre 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M^{me} Claudia Rousseau, directrice du bureau du secrétaire général adjoint à l'administration, du vivre-ensemble et de la prévention du harcèlement
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION ÉTRANGÈRE

- M. Rudy Demotte, président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (PFWB)
- M. Mathieu Daele, président de la section du PFWB de l'APF et vice-président du PFWB

- M^{me} Françoise Schepmans, députée au PFWB et première vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M^{me} Nene Marieme Kane, députée à l'Assemblée nationale du Sénégal
- M^{me} Moihara Tupana, députée à l'Assemblée nationale de Polynésie française
- M^{me} Euthalie Nyirabeg, députée au Parlement de la République du Rwanda
- Conseiller pour le Réseau des femmes parlementaires de l'APF

CONTEXTE

Dans le cadre de son mandat, la présidente du Réseau des femmes parlementaires a pour principal objectif l'adoption d'une politique-cadre pour lutter contre le harcèlement au sein des parlements. À l'automne 2020, un groupe de travail comprenant des représentantes de chacune des régions de l'APF a été créé afin d'élaborer cette politique-cadre.

À la suite de plusieurs réunions de travail virtuelles, les membres du groupe se réunissent afin de terminer l'instrument et se préparer à adopter des politiques dans leur parlement. M^{me} Natalie Rinfret, professeure à l'École nationale d'administration publique, a également pris part à cette mission.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Offrir une formation aux femmes parlementaires sur les politiques contre le harcèlement et les outils juridiques en lien avec celles-ci.

- La première séance de travail animée par M^{me} Claudia Rousseau a permis aux participantes de mieux saisir ce que constitue une politique contre le harcèlement et les raisons pour lesquelles les parlements devraient se doter de cet instrument. Elle a également présenté certains des objectifs poursuivis par une telle politique, notamment sensibiliser les acteurs aux comportements attendus, protéger les parlementaires et le personnel des plaintes frivoles ou lancer un message selon lequel le harcèlement est intolérable et illégal. Certains autres mécanismes qui peuvent jouer un rôle dans la prévention et la gestion du harcèlement ont été abordés, dont notamment un ou une commissaire à l'éthique, un code d'éthique ou les lois du travail.
- La seconde séance de travail également animée par M^{me} Claudia Rousseau a porté sur comment un parlement peut mettre en place une politique. Elle a entre autres présenté les mécanismes formels et informels de traitement d'une plainte. Elle a expliqué que l'objectif de ces deux mécanismes est de rétablir le climat de travail. M^{me} Rousseau a aussi mentionné l'importance de définir le délai de prescription dans les politiques.

- La troisième et dernière partie de sa formation portait sur la prévention et la sensibilisation. M^{me} Rousseau a présenté des campagnes de sensibilisation qui ont été menées à l'Assemblée nationale du Québec. Elle a également expliqué que des formations obligatoires sur le harcèlement étaient données aux parlementaires ainsi qu'au personnel politique et administratif. Les participantes ont compris l'aspect essentiel de la sensibilisation dans la lutte au harcèlement au sein des parlements.
- La présidente du comité consultatif chargé d'examiner les plaintes pour harcèlement qui concernent des députés au parlement européen, M^{me} Benova, avait été invitée à effectuer une présentation mais n'a pas pu être présente. Elle a tenu à transmettre une communication par écrit aux participantes afin de présenter le rôle et le fonctionnement du comité. Ces informations ont permis de diffuser un exemple de mécanisme pour prévenir et gérer le harcèlement et de fournir d'autres outils aux participantes, dont le réseau de personnes de confiance et la déclaration obligatoire pour les députés dans laquelle ils s'engagent à garantir un environnement de travail approprié à leur personnel.
- La directrice du bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour l'Union européenne et les pays du Benelux, M^{me} Lieve Verboven, est intervenue afin de présenter la Convention no 190 sur la violence et le harcèlement. Elle a expliqué qu'il s'agit des premières normes internationales reconnaissant le droit de toute personne à un monde de travail exempt de violence et de harcèlement, y compris de violence et de harcèlement fondés sur le genre. En plus de ces informations, elle a expliqué aux parlementaires comment œuvrer pour convaincre leurs gouvernements respectifs de ratifier la convention.

Réviser la politique-cadre pour lutter contre le harcèlement au sein des parlements.

- Les élues ont déjà travaillé sur la politique-cadre lors des rencontres virtuelles qui se sont déroulées dans la dernière année. La rencontre offrait une occasion pour revoir ce document afin qu'il convienne aux attentes et aux besoins des élues. M^{me} Claudia Rousseau a expliqué que le document était divisé en deux grandes sections : pourquoi se doter d'une politique et comment la mettre en place. Les membres du Groupe de travail ont pu donner leurs commentaires sur la politique afin qu'ils y soient intégrés.

Améliorer la compréhension du phénomène du cyberharcèlement et des outils existants pour mieux le contrôler et le combattre.

- La professeure Mireille Lalancette est intervenue afin d'expliquer ce qu'est le cyberharcèlement et ses effets psychologiques. Elle a partagé différentes stratégies afin d'y réagir, dont la réglementation, la modération, l'évitement et le débat. Elle a également présenté de bonnes pratiques pour diminuer les risques de cyberharcèlement ainsi que des conseils d'autres élues.

Renforcer les capacités des élues pour élaborer des plans d'action et choisir les bonnes stratégies pour atteindre leurs objectifs.

- La première séance animée par professeure Natalie Rinfret a porté sur la connaissance de soi, puisque le leadership requiert une excellente connaissance de soi-même. Les femmes ont donc complété des exercices afin de s'autodéfinir et ont partagé leurs observations entre elles.
- La deuxième séance de travail a porté sur les stratégies pour atteindre ses objectifs. À l'aide d'un exercice, les femmes ont réfléchi à leur avenir, aux objectifs qu'elles souhaitent atteindre et aux éléments qui leur permettent de maintenir un équilibre entre leur vie personnelle et leur vie politique.
- M^{me} Natalie Rinfret a invité les participantes à élaborer un plan d'action pour la troisième séance de travail. Pour ce faire, elles ont utilisé les stratégies qu'elle leur a présentées, en plus de faire appel aux connaissances acquises lors des présentations des jours précédents.

Informers les partenaires de l'ANQ et de l'APF du projet de politique-cadre, particulièrement ceux au sein de la Francophonie et générer un intérêt chez les participantes pour les politiques de lutte contre le harcèlement.

- Plusieurs représentants du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été rencontrés et informés du projet de politique-cadre, dont le président de la section belge de l'APF, le président et le secrétaire du PFWB. Les participantes ont également été invitées à transmettre des demandes de subvention pour des projets de coopération de l'APF pour 2022 afin de solliciter des séminaires sur les politiques de prévention et de gestion du harcèlement.
- Les échanges avec le président et le vice-président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles les ont sensibilisés à l'importance pour les parlements et les organisations internationales de se doter de mécanismes pour prévenir et gérer le harcèlement. Ils ont manifesté leur volonté de se pencher sur la politique-cadre dès que le Réseau des femmes la présentera à l'APF et d'appuyer la poursuite de ses travaux sur cette thématique.
- La Délégation générale du Québec à Bruxelles a reçu toutes les participantes. Cette rencontre a permis de faire connaître le projet aux autorités gouvernementales québécoises. Un représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) était également présent et il a pu en apprendre davantage sur les démarches entamées par l'APF.
- Affaires Mondiales Canada a encore une fois offert son appui à l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones. Une représentante de l'Ambassade canadienne à Paris a donc participé aux séances de travail dirigées par M^{me} Natalie Rinfret. Elle pourra faire connaître le projet auprès d'autres instances francophones avec lesquelles elle collabore afin que la Francophonie.
- Se mobilise de manière coordonnée sur cet enjeu et se dote de ses propres outils pour gérer le harcèlement.

AUTRES RÉSULTATS

Les participantes du Québec ayant pu assister à une partie de la séance plénière du parlement, elles ont pu observer plusieurs éléments concernant le fonctionnement, les outils technologiques et la disposition de la salle plénière. Ces éléments d'information ont été transmis aux services informatiques et des travaux parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec afin de les faire cheminer dans leurs réflexions sur la réforme parlementaire et la rénovation de la salle de l'Assemblée nationale.

La mission a permis de faire connaître l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones auprès de nouvelles participantes, des partenaires financiers et de collaborateurs rencontrés.

STATISTIQUES



SUIVIS

La politique-cadre sera présentée lors du Bureau de l'APF de janvier 2022, puis à la réunion intersessionnelle du Réseau des femmes parlementaires. Elle devrait finalement être adoptée lors de la Session de l'APF en juillet 2022.

La 5^e édition de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones devrait se tenir en 2022 à Québec.

DÉPENSES

MARYSE GAUDREAU, DÉPUTÉE HULL

Transport*	158,17 \$
Repas	291,84 \$
Hébergement*	0 \$
Frais d'inscription	0 \$
Divers	266,90 \$
Sous-total	716,91 \$

CLAUDIA ROUSSEAU, DIRECTRICE DU BUREAU DU SECRÉTAIRE ADJOINT À L'ADMINISTRATION, DU VIVRE-ENSEMBLE ET DE LA PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT

Transport*	94,68 \$
Repas	381,61 \$
Hébergement*	0 \$
Frais d'inscription	0 \$
Divers	266,90 \$
Sous-total	743,19 \$

CONSEILLER EN RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET INTERNATIONALES

Transport	1 619,40 \$
Repas	344,84 \$
Hébergement*	0 \$
Frais d'inscription	0 \$
Divers	266,90 \$
Sous-total	2 231,14 \$

SOUS-TOTAUX GLOBAUX

Transports	1 872,25 \$
Repas	1 018,29 \$
Hébergement	0 \$
Frais d'inscription	0 \$
Divers	800,70 \$
Autres frais	0 \$
TOTAL	3 691.24 \$

*Le transport de Mme Gaudreault et Mme Rousseau a été pris en charge par APF

*L'hébergement des participantes a été pris en charge par APF

Ce rapport a été approuvé par les participants.



FORMATIONS VIRTUELLES POUR L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE HAÏTIENNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Coopération
Visioconférence
20 mai 2021
15 octobre 2021
19 novembre 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- Formateur et formatrice de la Direction des commissions parlementaires
- Formateur de la Direction de la séance et de la procédure parlementaire
- Formatrices de la Direction des affaires législatives et juridiques
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- Fonctionnaires parlementaires de la Chambre des députés de la République d'Haïti
- Fonctionnaires parlementaires de la République d'Haïti

CONTEXTE

À la demande du Parlement haïtien, l'Assemblée nationale du Québec a mis en place un projet-pilote de trois formations thématiques en format virtuel destinées aux fonctionnaires et aux cadres de l'administration parlementaire haïtienne. Les trois

formations, dont les thématiques ont été sélectionnées par le Parlement d'Haïti, étaient d'une durée de deux heures chacune et étaient offertes par des experts et expertes de l'Assemblée nationale du Québec.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Répondre aux besoins spécifiques de formations exprimés par le Parlement d'Haïti dans le but de renforcer les capacités de l'administration parlementaire haïtienne.

- Les trois formations réalisées portaient sur les thèmes suivants : la rédaction de documents (séances plénières et commissions) (1), l'élaboration d'un projet de loi (2) et l'étude d'un projet de loi et la rédaction d'amendements (3).
- La dynamique des formations visait le partage des bonnes pratiques de l'Assemblée nationale auprès des fonctionnaires et des cadres de l'administration parlementaire haïtienne. Les participantes et participants ont été amenés à s'interroger sur leurs propres modes de fonctionnement et ont pu s'approprier les bonnes pratiques et l'expérience acquise à l'Assemblée nationale.

Assurer le maintien des actions de coopération auprès de l'administration parlementaire haïtienne malgré le contexte sanitaire mondial.

- Le projet-pilote visait à tester une offre de formations virtuelles pour le Parlement d'Haïti. Malgré les limites du format virtuel qui entrave la fluidité des échanges et affecte l'engagement des participantes et participants, les formations offertes ont été grandement appréciées et ont permis de répondre adéquatement aux besoins exprimés par le Parlement d'Haïti. Tous les formateurs et formatrices de l'Assemblée nationale ont également souligné avoir apprécié leur expérience de partage d'expertise dans ce cadre de coopération interparlementaire.
- La qualité de la connexion internet avec Port-au-Prince étant souvent instable, l'Assemblée nationale du Québec a pu collaborer avec l'Ambassade du Canada en Haïti et le PSAT-Haïti afin que les participantes et participants haïtiens puissent avoir accès à une salle de conférence offrant les infrastructures technologiques adéquates.

AUTRES RÉSULTATS

Pour chacune des formations, une fiche d'évaluation était transmise aux participantes et participants du Parlement d'Haïti. L'appréciation générale des trois formations a été en moyenne de 4,49 sur 5.

STATISTIQUES



SUIVIS

Le projet-pilote comportait trois formations virtuelles qui ont été réalisées avec succès. Des discussions avec le Parlement d'Haïti auront lieu pour établir si un nouveau cycle de formations virtuelles pourrait être mis sur pied afin de répondre aux besoins de l'administration parlementaire haïtienne.



CONFÉRENCE NATIONALE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
Santa Fe (Nouveau-Mexique)
1 au 4 décembre 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Joëlle Boutin (Jean-Talon), représentante de l'Assemblée nationale au comité exécutif et membre de la Commission des relations internationales du Council of State Governments (CSG)
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

La conférence annuelle du CSG réunit des représentants des branches exécutive, législative et judiciaire des États américains, des parlementaires des États et des territoires membres et associés, ainsi que des gouverneurs et des représentants du milieu universitaire et du secteur privé. Elle constitue une occasion privilégiée de s'enquérir des grandes tendances en matière de politiques publiques, de consolider les liens de l'Assemblée nationale au sein du CSG et de faire rayonner l'expertise québécoise auprès de décideurs des États américains.

L'édition 2022 s'est déroulée sur plusieurs jours avec la réunion du comité exécutif du CSG et diverses conférences d'experts sur des thématiques d'actualité telles que la transition énergétique, la désinformation et l'accès au logement.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Assister à la réunion du comité exécutif du CSG et et à la présentation du nouveau plan stratégique de l'organisation.

- La représentante de l'ANQ a siégé à la réunion du comité exécutif. Elle a pris connaissance du rapport de la présidente du CSG et des autres rapports administratifs de l'organisation, tels que les rapports financiers et le rapport d'activité du directeur exécutif. Le budget de la prochaine année financière de l'organisation y a aussi été adopté.
- La représentante de l'ANQ a assisté à la présentation du plan stratégique 2022-2025 du CSG National. Un groupe de travail, composé de 17 membres, a été responsable de coordonner l'élaboration de ce plan stratégique. Le plan se décline selon les quatre axes stratégiques suivants : développement des programmes, administration/structure/gouvernance, développement des ressources financières et environnement externe. Il mise sur le caractère unique de l'organisation, qui est composée de membres des trois branches du système politique américain, pour faire face aux enjeux de politiques publiques. Parmi les objectifs stratégiques, il est notamment question de développer des programmes de leadership, de favoriser la coordination entre les différentes instances du CSG, d'améliorer la performance organisationnelle, de se doter d'un plan de communication stratégique et de diversifier les sources de financement. Le plan stratégique 2022-2025 cherche à unifier la culture organisationnelle du CSG et de ses instances, tout en conservant l'autonomie et les spécificités des ses quatre régions.
- La représentante de l'ANQ a également pris connaissance des prochaines activités des instances du CSG et a rencontré le nouveau président du CSG, M. Sam Hunt, sénateur de l'État de Washington. Elle a aussi échangé avec le sénateur Lou D'Allessandro qui accueillera la 61^e assemblée annuelle de l'Eastern Regional Conference (CSG East), du 14 au 17 août à Manchester, au New Hampshire.

Assiter aux ateliers et conférences portant sur les thèmes prioritaires de la DANREU.

- La délégation a pris part à 13 conférences et ateliers portant, entres autres, sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'avenir de la main d'œuvre, le télétravail, les impacts de la pandémie sur l'éducation, l'électrification des transports, l'accès au logement et la désinformation.
- La représentante de l'ANQ a discuté avec plusieurs législatrices et législateurs des défis auxquels font face les États américains. Il a notamment été question des conséquences de la pandémie de la COVID-19, de la relance économique et de la transition énergétique.

Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États et provinces canadiennes, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ.

- La représentante de l'ANQ a renforcé son réseau de contacts, notamment lors d'échanges avec des parlementaires de nombreux États américains et provinces canadiennes. Elle a pu discuter avec plusieurs acteurs stratégiques, dont divers membres du *Leadership Council* du CSG et du comité exécutif de la *National Conference of State Legislatures* (NCSL), une autre organisation interparlementaire américaine à laquelle participe l'Assemblée nationale. Elle a aussi pu rencontrer les directeurs exécutifs du CSG National, du CSG East et du CSG West.
- La délégation a informé les représentantes et les représentants concernés de la tenue prochaine du Symposium des leaders parlementaires de la NCSL qui se tiendra à Québec, du 28 juin au 1^{er} juillet 2022.
- La délégation a participé au déjeuner offert par le *Women in Government* (WIG). Affiliée du CSG, le WIG est une organisation nonpartisane qui offre des ateliers de leadership, des conférences d'experts et des ressources éducatives aux législatrices des États américains. La représentante de l'ANQ s'est entretenue avec la présidente et la directrice exécutive du WIG avec lesquelles elle a discuté des différentes activités menées par l'Assemblée nationale dans le cadre des réseaux de femmes auxquels l'institution participe. Elle a notamment mentionné l'Atelier de leadership pour les femmes parlementaires francophones et le projet de politique-cadre pour lutter contre les violences faites aux femmes dans les Parlements.
- La représentante de l'ANQ a participé à la réception organisée par le Consulat général du Canada aux États-Unis, échangeant avec plusieurs parlementaires américains ainsi qu'avec les présidents des assemblées législatives de l'Alberta et de la Saskatchewan. L'événement a permis de consolider les relations entre l'Assemblée nationale et les assemblées législatives canadiennes. La représentante de l'ANQ et les autres parlementaires canadiens ont notamment discuté des relations entretenues entre leurs institutions dans le cadre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC). À cet effet, il a été question de la prochaine Assemblée régionale de la Région Amérique de l'APF, qui aura lieu à Edmonton en Alberta, du 18 au 22 juillet 2022.

AUTRES RÉSULTATS

Des contacts ont été établis avec le prochain président du CSG West, le représentant californien Mike Gipson, ainsi qu'avec plusieurs autres membres de cette instance du CSG. Des discussions ont eu lieu sur le rapprochement entre le Québec et la Californie ainsi que sur la possibilité d'une mission prospective à Sacramento en Californie.

STATISTIQUES

574

participantes et
participants

48

États, provinces
et territoires
représentés

57

ateliers et
conférences

67

conférenciers
invités

SUIVIS

La représentante de l'ANQ poursuivra son travail auprès de ses homologues américains en vue de consolider les liens entre l'Assemblée nationale et les instances du CSG. Des suivis particuliers seront effectués auprès de l'organisation *Women in Government* et de représentants du CSG West afin d'explorer les potentielles pistes de collaboration futures.

La documentation et l'information recueillies dans le cadre de la conférence seront transmises aux personnes et aux commissions parlementaires concernées.

La prochaine Conférence nationale du CSG aura lieu du 7 au 10 décembre 2022 à Honolulu, à Hawaï.

DÉPENSES

JOËLLE BOUTIN (JEAN-TALON), REPRÉSENTANTE DE L'ANQ AU COMITÉ EXÉCUTIF DU CSG

Transport	2 504,86 \$
Repas	288,10 \$
Hébergement	1 444,52 \$
Frais d'inscription	766,67 \$
Divers	188,28 \$
Sous-total	5 192,43 \$

CONSEILLÈRE EN RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET INTERNATIONALES

Transport	1 754,93 \$
Repas	356,47 \$
Hébergement	1 775,85 \$
Frais d'inscription	766,67 \$
Divers	587,10 \$
Sous-total	5 241,02 \$

SOUS-TOTAUX GLOBAUX

Transport	4 259,79 \$
Repas	644,57 \$
Hébergement	3 220,37 \$
Frais d'inscription	1 533,34 \$
Divers	775,38 \$
TOTAL	10 433,45 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.



RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL POUR LA RÉVISION DES STATUTS DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
14 décembre 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Éric Lefebvre, député d'Arthabaska et vice-président de la Commission politique de l'APF
- Coordonnateur aux affaires multilatérales
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION ÉTRANGÈRE

- M. Christophe-André Frassa, député (France), président de la Commission politique de l'APF
- M. Dennis Dawson, sénateur (Canada), rapporteur
- M. Philippe Courard, député (Belgique), rapporteur
- M. Nicolas Walder, député (Suisse), membre de la Commission politique de l'APF
- M. Chea Cheth (Cambodge), membre de la Commission politique de l'APF
- Conseiller à la Commission politique de l'APF

CONTEXTE

Le Bureau de l'APF a confié le mandat à la Commission politique de réviser les Statuts de l'organisation. Un Groupe de travail comprenant des représentants de chacune des régions a été créé. Ce groupe s'est réuni à quelques reprises en visioconférence au courant de la dernière année.

Lors des dernières semaines, une nouvelle ébauche de Statuts a été soumise pour commentaires aux membres du Groupe.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Faire valoir la place du Québec au sein de l'APF.

- La révision des Statuts peut impliquer des modifications aux rôles et responsabilités des différentes sections membres de l'organisation. Le représentant de la section du Québec s'assure donc du maintien des responsabilités de la section malgré les changements proposés.

S'assurer que la révision des Statuts permette plus de transparence et une meilleure reddition de comptes au sein de l'APF.

- Les propositions de la section du Québec visent entre autres à ce que le budget soit plus détaillé et les postes de dépenses ventilés. Le Québec propose également une plus grande consultation du Comité directeur, ainsi qu'une audition plus stricte du rapport d'activité soumis à chaque rencontre du Bureau.

AUTRES RÉSULTATS

Les participants ont proposé de se réunir durant 2 jours en amont de la rencontre de la Commission politique qui se tiendrait au printemps 2022 à Québec afin de poursuivre la révision des Statuts.

STATISTIQUES

10
participantes et
participants

5
parlements
représentés

SUIVIS

La révision des Statuts sera discutée lors de la réunion du Bureau de l'APF en janvier 2022. Il est prévu que les nouveaux statuts soient adoptés lors de la Session de juillet.



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANRÉU)
Visioconférence
15 janvier 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Mathieu Lemay (Masson), vice-président de la DANRÉU et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au sein du Comité exécutif de la *National Conference of State Legislatures* (NCSL)
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

La réunion du Comité exécutif de la NCSL s'est tenue en visioconférence en raison du contexte sanitaire lié à la COVID-19.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Assister aux travaux du Comité exécutif et faire la promotion de la tenue du Symposium des leaders de la NCSL à Québec en juin 2022.

- Le député québécois a assisté à la réunion du Comité exécutif, où il a pu prendre connaissance des divers rapports des sous-comités de la NCSL, en plus de la planification des activités statutaires pour 2022. La NCSL a confirmé la tenue de la prochaine réunion du Comité exécutif, qui aura lieu en présentiel à Seattle, Washington, les 20 et 21 mai 2022. Le comité a également voté pour renouveler le mandat des membres des groupes de travail pour un an, a approuvé l'audit 2021 sur les finances et le budget 2022 de l'organisation, qui prévoit une augmentation de 4 % des cotisations des membres.
-
- Le député québécois a pris la parole pour inviter les membres du comité exécutif à prendre part au Symposium des leaders de la NCSL qui se tiendra à Québec, en juin 2022.
- Le député québécois a pris la parole pour inviter les membres du comité exécutif à prendre part au Symposium des leaders de la NCSL qui se tiendra à Québec, en juin 2022.

Prendre part aux réunions de planification stratégique de l'organisation.

- Le député québécois a pris part à la réunion du sous-comité du budget et des finances de la NCSL. Cette réunion a fait l'objet d'un audit des membres sur les budgets et les finances de l'organisation, ainsi qu'à une mise à jour de sa situation financière.
- Le député québécois a également pris part à la réunion du sous-comité sur les institutions législatives. Les objectifs et priorités de l'organisation en ce qui a trait aux divers programmes qu'elle met en œuvre dans le cadre de son plan stratégique ont été présentés. Dans le cadre des échanges portant sur le programme visant à promouvoir la civilité parlementaire au sein des législatures, le représentant de l'ANQ a pris la parole pour donner des exemples de ce qui se fait à l'ANQ en la matière. Les membres ont également été appelés à proposer des thèmes d'étude pour le prochain sommet législatif qui se tiendra en août 2022.

STATISTIQUES

50

participantes et
participants

30

parlements
représentés

SUIVIS

L'Assemblée nationale suivra de près l'évolution de la situation quant aux restrictions aux voyages en prévision de la réunion printanière du comité exécutif de la NCSL, qui se tiendra en mai à Seattle.



RÉUNION DE MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE AVEC LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, SON EXCELLENCE MADAME LOUISE MUSHIKIWABO

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
20 janvier 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint du cabinet du président
- Coordonnateur du Service des affaires multilatérales et de la coopération parlementaire
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Francis Drouin, 1^{er} vice-président de l'APF
- M. Jacques Krabal (France), secrétaire général parlementaire de l'APF
- M. Jean-Paul Wahl (Belgique), vice-président de l'APF
- M. Mars Di Bartolomeo (Luxembourg), trésorier de l'APF
- M^{me} Yawa Djigbodi Tsegan (Togo), membre du Bureau de l'APF
- M^{me} Angélique NGoma (Gabon), présidente de la Commission coopération et développement de l'APF
- Conseillers au Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Des membres du Bureau de l'APF ont sollicité la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), S.E. M^{me} Louise Mushikiwabo, pour cet entretien, tenu à la veille de la réunion du Bureau (27 et 28 janvier). Les objectifs de cette réunion sont d'en apprendre davantage sur la subvention qui sera accordée par l'OIF pour la prochaine année financière et de discuter des prochains cadres stratégiques de chacune des organisations.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur les objectifs qui seront poursuivis par les deux organisations dans leurs prochains cadres stratégiques.

- Le cadre stratégique 2019-2022 de l'APF arrive bientôt à échéance. Les membres du Bureau présents et la Secrétaire générale ont pu échanger sur certaines des priorités qu'ils comptaient mettre de l'avant pour les prochaines années, dont l'égalité femmes-hommes, le développement durable, la lutte à la désinformation et à la corruption et le renforcement démocratique.

Confirmer le montant de la subvention de l'OIF à l'APF pour l'année 2022 et discuter des meilleurs moyens de collaborer sur ces questions entre les deux organisations.

- La Secrétaire générale de l'OIF a rappelé que son organisation avait malheureusement connu une baisse de ses budgets, entre autres en raison de la pandémie. Elle a néanmoins assuré les membres de l'APF que le montant de la subvention prévu à l'APF serait assez stable pour les prochaines années. L'Administrateur a proposé que les deux organisations se rencontrent durant les prochains mois afin d'améliorer la collaboration liée à la prévision des activités et aux questions budgétaires.

AUTRES RÉSULTATS

La Secrétaire générale a annoncé qu'elle se rendra au Canada au printemps. Le président a donc exprimé son souhait de la recevoir à l'Assemblée nationale à cette occasion.

La rencontre a également permis aux participants d'échanger brièvement sur les situations politiques au sein de certains États francophones et d'aborder la possibilité de tenir conjointement des missions de bons offices.

STATISTIQUES

15

participantes et
participants

6

parlements
représentés

SUIVIS

L'OIF transmettra le montant octroyé à l'APF pour le budget de l'année 2022 sous peu.

Le Bureau de l'APF qui se réunira les 27 et 28 janvier analysera le budget proposé afin de l'adopter.

L'APF et l'OIF poursuivront les discussions afin de déterminer les meilleures méthodes pour maximiser l'efficacité de la collaboration.



RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
27 et 28 janvier 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF
- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ et présidente du Réseau des femmes de l'APF
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. Pascal Beausoleil, directeur de cabinet adjoint du président
- Coordonnateur du Service des affaires multilatérales et de la coopération parlementaire
- Conseillères en relations internationales

CONTEXTE

Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Il se réunit deux fois par année, dont une fois en marge de la Session annuelle. Ses réunions sont l'occasion de faire le suivi des décisions de l'Assemblée plénière et de veiller à la mise en œuvre des résolutions adoptées et des recommandations émises. En raison de la pandémie de Covid-19, cette réunion se tient en format hybride. Une partie des membres se sont retrouvés à Libreville, au Gabon, tandis que la section du Québec et d'autres sections y ont assisté en virtuel.

La Section du Québec détient deux postes au sein du Bureau : la vice-présidence de l'APF et la présidence du Réseau des femmes parlementaires francophones. Ces postes sont détenus respectivement par le président de l'ANQ, M. François Paradis, et la vice-présidente de l'ANQ, M^{me} Maryse Gaudreault.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Poursuivre les actions entreprises pendant la présidence de l'APF de la Section du Québec en faveur de la **transparence**, de l'**amélioration de la gouvernance et de la performance organisationnelle** de l'APF.

- Le président est intervenu afin de donner son avis sur certains projets proposés par l'APF. Il a mis sur la table des pistes d'amélioration de l'efficacité de ces projets. Il a notamment partagé ses réflexions concernant le besoin de certains parlementaires d'avoir accès à des lois pouvant leur servir d'exemple sur des thématiques variées, comme par exemple les changements climatiques. Un projet de plateforme en ligne avait été proposé par l'APF. À cet effet, le président s'est questionné sur le choix d'un tel outil, sachant qu'il implique des coûts élevés et des défis au niveau de sa mise à jour régulière.

Prendre part à l'**audit de l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie** (OIF) et le questionner sur les actions de l'organisation.

- Le président a questionné l'Administrateur, M. Geoffroi Montpetit, sur la suspension du parlement en Tunisie et dans plusieurs autres sections membres de l'APF. Il a en effet fait part de la vive préoccupation des parlementaires francophones face à cet enjeu. Ce dernier a rappelé l'ouverture de l'OIF à collaborer sur ces enjeux. Il a aussi souligné que l'organisation était ouverte à d'éventuelles propositions de l'APF.
- L'Administrateur a fait le point sur les changements en cours au sein de l'OIF depuis les 3 dernières années. Il a rappelé les principes qui guident les réformes en cours, soit la transparence, l'agilité et la gestion axée sur les résultats. Il a fait part de la volonté d'améliorer la collaboration entre les deux organisations. Sur le plan du financement, il a notamment proposé la tenue d'une réunion technique annuelle au mois d'octobre. Pour les enjeux concernant les situations politiques, il a proposé une réunion entre la Secrétaire générale de la Francophonie et les parlementaires afin de faire le point.

Effectuer un suivi sur la **politique-cadre de prévention contre le harcèlement** au sein de l'APF, tel que stipulé dans le cadre stratégique 2019-2022 de l'organisation.

- La présidente du Réseau a informé les membres du Bureau de l'évolution des travaux pour l'élaboration d'une politique-cadre contre le harcèlement pour l'APF. Elle a expliqué que le Groupe de travail s'est réuni en novembre dernier à Bruxelles, en Belgique, afin de finaliser son élaboration et de former les parlementaires membres sur son fonctionnement. Cet instrument sera présenté lors de la réunion intersessionnelle du Réseau des femmes parlementaires et devrait être adopté en juillet 2022.

Maintenir le leadership de la Section du Québec en Francophonie institutionnelle.

- Le président a pris la parole afin d’informer le Bureau des plus récentes actions entreprises par le Québec auprès d’Haïti. Malgré l’absence de parlementaires haïtiens, le Québec a complété un cycle de trois formations virtuelles destinées aux cadres parlementaires. En 2022, un autre cycle de formations devrait débiter et il est prévu de financer la conception d’un guide du parlementaire, en collaboration avec l’OIF et la section haïtienne.
- Le Bureau a été informé par la section du Québec de la mise sur pied d’une nouvelle collaboration de l’APF avec le Réseau francophone en conseil scientifique. Celui-ci a été créé en septembre 2021 par le Scientifique en chef du Québec, M. Rémi Quirion. L’APF a été invitée à siéger sur le comité d’orientation de ce réseau, qui s’est réuni pour la première fois le 3 novembre dernier. Le Réseau vise à fournir des informations scientifiques en français aux décideurs publics et à faciliter leur diffusion ainsi que leur compréhension.
- La présidente du Réseau des femmes a informé les membres qu’à l’occasion du 20^e anniversaire du Réseau en 2022, un nouveau prix sera lancé le 8 mars prochain. Ce prix bisannuel, récompensera une personne physique ou morale s’étant particulièrement investie pour la promotion de l’égalité des genres dans son domaine d’action au sein de l’espace francophone.

STATISTIQUES



SUIVIS

La prochaine réunion du Bureau de l’APF devrait avoir en juillet 2022, si les conditions sanitaires le permettent. Des élections pour le mandat 2022-2024 se tiendront à cette occasion.



ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET L'ADMINISTRATEUR DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
2 février 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint de cabinet du président
- M^{me} Marie-Ève Vermette, directrice de la Direction des relations internationales et interparlementaires et du protocole de l'ANQ
- Coordonnateur aux affaires multilatérales et à la coopération
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION ÉTRANGÈRE/AUTRES PARTICIPANTS

- M. Geoffroi Montpetit, Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
- Chef de Bureau de l'Administrateur
- Directeur, Direction des affaires politiques et de la gouvernance démocratique
- Chef de pôle État de droit, Direction des affaires politiques et de la gouvernance démocratique
- Chargée de mission au Bureau de l'Administrateur

CONTEXTE

M. Geoffroi Montpetit a été nommé le 22 février 2021 Administrateur de l'OIF. Il remplace M^{me} Catherine Cano, qui a quitté ses fonctions à l'automne 2020, après 18 mois à occuper ce poste.

Le président de l'ANQ a déjà échangé avec M. Montpetit à quelques reprises, notamment lors des réunions du Bureau de l'APF, le 12 octobre et le 27 janvier. Il est de coutume de tenir une première rencontre bilatérale avec les administrateurs après leur entrée en poste.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Confirmer la subvention à l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones, et réitérer l'importance de l'appui de l'OIF aux programmes de coopération de l'ANQ.

- Le président a réitéré que l'ANQ place ses programmes de coopération au cœur de ses priorités. L'Administrateur a indiqué que ces programmes, subventionnés par l'OIF depuis leur mise en place, sont très appréciés et que les montants demandés seront octroyés pour 2022. Il en profite pour mentionner que les priorités de l'OIF sont entre autres l'égalité femmes-hommes, la lutte contre la désinformation, le développement durable et la lutte contre la corruption.

Échanger sur les politiques pour prévenir et gérer le harcèlement au sein des parlements et des organisations internationales.

- Le président a informé l'Administrateur que le Réseau des femmes parlementaires de l'APF, présidé par la vice-présidente de l'ANQ M^{me} Maryse Gaudreault, travaille actuellement à créer une politique-cadre pour prévenir et gérer le harcèlement au sein des parlements francophones. Il a expliqué que cet outil devrait être adopté lors de la Session de l'APF de juillet 2022. La présidente du Réseau souhaite par la suite élaborer une politique qui s'appliquerait à l'APF. L'Administrateur a indiqué que l'OIF oeuvrait aussi à adopter sa propre politique contre le harcèlement prochainement.

Apporter le soutien de l'ANQ à l'OIF dans la volonté de réformer les pratiques en matière de gouvernance et de reddition de compte au sein des institutions de la Francophonie.

- Depuis quelques années, l'OIF travaille à réformer ses pratiques afin d'améliorer la transparence et d'intégrer les méthodes de gestion axée sur les résultats. Le président a informé M. Montpetit que l'ANQ œuvre dans la même direction. Il a présenté certains des changements apportés depuis le début de la 42^e législature, dont la mise à jour du règlement sur les relations internationales, la ventilation

des coûts dans les rapports d'activité et la révision des références utilisées pour le versement des allocations forfaitaires.

AUTRES RÉSULTATS

L'Administrateur a mentionné la possibilité qu'il effectue une visite à Québec au printemps. La Secrétaire générale envisage aussi un déplacement. Le président leur a indiqué qu'il souhaiterait les recevoir à l'Assemblée à l'occasion de leur passage.

STATISTIQUES



SUIVIS

L'OIF tiendra l'APF informée dès que sa politique de gestion du harcèlement sera adoptée. Des échanges sur cette thématique pourront avoir lieu entre les deux organisations. Si des parlements en font la demande, des séminaires portant sur le sujet pourraient aussi être organisés.

Une rencontre entre les autorités de l'OIF et de l'APF devrait se tenir prochainement et le président y sera convié.



RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE SECTION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
21 février 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint de cabinet du président
- Coordonnateur aux affaires multilatérales
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION ÉTRANGÈRE/AUTRES PARTICIPANTS

- M. Jacques Krabal, secrétaire général parlementaire de l'APF
- M. Joël Godin, député (Canada)
- M^{me} Marie-France Lalonde, députée (Canada)
- Autres parlementaires
- Secrétaire général administratif

CONTEXTE

Le Secrétaire général parlementaire, M. Jacques Krabal, a convoqué cette réunion afin de discuter avec l'ensemble des présidentes et présidents de section, particulièrement celles et ceux qui n'étaient pas présents au Bureau.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur l'actualité entre les sections et sur leur contribution dans le futur cadre stratégique de l'APF.

- Le Bureau de l'APF s'est réuni les 27 et 28 janvier. Plusieurs sections qui ne sont pas membres du Bureau étaient présentes à cette réunion. Sachant que le cadre stratégique 2019-2022 arrive à échéance à la fin de la présente année, le Secrétariat a expliqué qu'une démarche de consultation auprès des sections sera initiée, afin de préparer le prochain cadre stratégique. Un bilan partiel portant sur l'atteinte des objectifs a également été présenté au dernier bureau. Il est prévu qu'un autre bilan sera étudié à la Session de l'APF en juillet prochain. Le bilan final de l'actuel cadre stratégique sera présenté lors du Bureau de l'hiver 2023.

S'enquérir des objectifs et du fonctionnement du projet « Jeunes ambassadeurs francophones » proposé par le Secrétaire général parlementaire.

- Le Secrétaire général parlementaire a expliqué que l'APF avait reçu une subvention supplémentaire spéciale afin de mettre en œuvre un projet de « Jeunes ambassadeurs francophones ». Le projet s'appliquera dans une première phase à la région Europe seulement. Par la suite, il sera étendu aux autres régions. Le président a pris la parole afin d'exprimer l'importance que le projet soit offert à toutes les sections membres de l'APF. Il a également demandé au Secrétariat de l'APF de faire parvenir davantage d'information aux sections sur le fonctionnement du projet.

AUTRES RÉSULTATS

Le Secrétaire général parlementaire a profité de cette réunion pour interpeller les sections qui souhaiteraient recevoir la 47^e Session de l'APF et le 9^e Parlement francophone des jeunes en juillet prochain.

STATISTIQUES

30

participantes et
participants

SUIVIS

Les sections se réuniront pour la prochaine fois lors de la 47^e Session qui se tiendra en juillet prochain. Les dates et le lieu de cette réunion restent à confirmer.



RÉUNION DU CONSEIL RÉGIONAL CANADIEN DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH (APC)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Association parlementaire du Commonwealth (APC)
Visioconférence
23 février 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. François Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires
- M. Pascal Beausoleil, directeur de cabinet adjoint du président
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Tony Akoak, président de l'Assemblée législative du Nunavut
- M. Ted Arnott, président de l'Assemblée législative de l'Ontario
- M. Keith Bain, président de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse
- M. Derek Bennett, président de la Chambre d'Assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador
- M. Raj Chouhan, président de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique
- M. Nathan Cooper, président de l'Assemblée législative de l'Alberta
- M^{me} Myrna Driedger, présidente de l'Assemblée législative du Manitoba
- M. Bill Oliver, président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
- M. Randy Weekes, président de l'Assemblée législative de la Saskatchewan
- M^{me} Lisa Thompson, députée de l'Assemblée législative de l'Ontario et présidente

- des Femmes parlementaires du Commonwealth de la région canadienne
- M. Yuen Pau Woo, sénateur, Sénat du Canada
- M. Terry Duguid, député de la Chambre des communes du Canada
- M. Michel Patrice, secrétaire-trésorier exécutif de la région canadienne de l'APC
- M^{me} Sandra Barnes, greffière de la Chambre d'Assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador
- M^{me} Patricia Chaychuk, greffière de l'Assemblée législative du Manitoba
- Greffière principale adjointe aux affaires internationales et interparlementaires de la Chambre des communes du Canada
- Secrétaire administratif de la section canadienne de l'APC

CONTEXTE

Le Conseil régional canadien réunit les présidents et présidentes des assemblées législatives canadiennes ainsi que les représentants de la section fédérale de l'APC et la présidente des Femmes parlementaires du Commonwealth de la région canadienne.

Le Conseil régional régit les activités de la région, administre les finances et peut traiter de tout sujet ou enjeu pertinent au bon fonctionnement régional. La présente réunion extraordinaire visait à consulter les membres quant au maintien ou non de la 65^e Conférence parlementaire du Commonwealth (CPC) prévue du 20 au 26 août 2022 à Halifax. Considérant le contexte sanitaire, le Parlement fédéral, en charge de l'organisation logistique de l'évènement, souhaitait avoir l'accord du Conseil régional canadien pour maintenir l'évènement et engager les sommes nécessaires.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Discuter avec les membres du Conseil régional canadien quant au maintien de la CPC, présenter la position de l'ANQ et participer à la prise de décision.

- Le Président de l'ANQ a pris la parole pour indiquer qu'il était favorable au maintien de la CPC à Halifax, sous réserve de l'appréciation de la situation par les représentant(e)s de la Nouvelle-Écosse. Cette position prenait en considération :
 - L'allègement des mesures sanitaires à la fois par le gouvernement canadien et par le gouvernement néo-écossais;
 - La couverture et l'efficacité vaccinales ainsi que l'élargissement des vaccins reconnus par le gouvernement du Canada;
 - La diminution de la virulence de la Covid-19 pendant les saisons estivales 2020 et 2021 laissant prévoir un phénomène semblable en 2022;
 - L'impact négatif d'une annulation sur la réputation, l'engagement et le rôle de la région canadienne auprès des parlements membres de l'APC;

- La reprise des activités interparlementaires de la plupart des partenaires internationaux;
- La reprise imminente des activités internationales de l'ANQ.
- Les membres du Conseil régional canadien se sont majoritairement exprimés pour un maintien de la CPC comme prévu et ont ainsi convenu de poursuivre l'organisation de l'évènement.

STATISTIQUES



SUIVIS

La prochaine réunion du Conseil régional canadien aura lieu lors de la Conférence régionale canadienne de l'APC prévue à l'Île-du-Prince-Édouard du 16 au 22 juillet 2022.

La 65^e CPC aura lieu à Halifax du 20 au 26 août 2022.



SÉRIE DE WEBINAIRES DU CAUCUS LÉGISLATIF DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
Visioconférences
25 février, 4 et 11 mars 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Carlos Leitão (Robert-Baldwin), vice-président de la DANRÉU et représentant de l'Assemblée nationale au Caucus législatif des Grands Lacs et du Saint-Laurent (CLGLSL)
- Conseillère en relations internationales

CONTEXTE

La tenue de l'Assemblée annuelle du CLGLSL était initialement prévue à Chicago du 21 au 23 janvier 2022. En raison de la crise sanitaire, le comité exécutif de l'organisation a décidé de la remplacer par une série de quatre rencontres virtuelles lors des mois de février et mars.

Chacun des webinaires comportait des présentations d'expert(e)s sur un sujet précis, suivies d'une période d'échanges.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Assurer une présence de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et demeurer au fait de l'évolution des travaux de l'organisation face aux enjeux prioritaires pour les Grands Lacs et le Saint-Laurent.

- Le député québécois a pris part aux séances du 25 février, du 4 et du 11 mars. Le premier webinaire, organisé par le groupe de travail sur la gestion des nutriments, portait sur l'importance du rôle des milieux humides pour la protection de la qualité de l'eau. Il a notamment été question de l'impact des interventions humaines sur les milieux humides et de l'importance de réduire la pollution par les nutriments dans la région des Grands Lacs. L'Association des milieux humides du Wisconsin a présenté les différentes politiques mises en place en matière de gestion et de protection des milieux humides.
- La séance du 4 mars a permis de faire un survol des développements politiques et législatifs récents en matière de protection de l'eau dans la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent. La séance a été animée par Marc Smith, directeur du département *Great Lakes policy du National Wildlife Federation*. Lors d'un « tour de table virtuel », le député québécois a pu partager avec ses collègues des autres juridictions quelques éléments d'actualité concernant les mesures de protection de l'eau au Québec.
- Le webinaire du 11 mars portait sur la résilience des communautés côtières de la région des Grands Lacs face aux impacts des changements climatiques. Lors du webinaire, les présentations d'experts ont permis de s'attarder sur les défis rencontrés et les opportunités existantes pour les états afin de mieux soutenir les communautés côtières pour faire face aux impacts des changements climatiques, tels que la fluctuation plus élevée des niveaux de l'eau, les inondations et la pression sur les systèmes d'infrastructure.

STATISTIQUES



SUIVIS

La prochaine Assemblée annuelle de l'organisation se tiendra les 21 et 22 septembre 2022 à Chicago. En raison du déclenchement des élections au Québec, aucun parlementaire québécois ne pourra être désigné pour y participer. Un suivi des décisions et des résolutions adoptées sera effectué.



CONFÉRENCE SUR L'ÉCOLOGISATION DES PARLEMENTS ET DES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
25 février 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Joël Arseneau, député des Îles-de-la-Madeleine, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement (CCD)
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M^{me} Amanda Simard (Ontario), députée et présidente du Réseau des jeunes parlementaires de l'APF
- M^{me} Rosa Galvez (Canada), sénatrice et présidente du Réseau parlementaire sur le changement climatique de ParlAmericas
- Greffière principale adjointe à la Chambre des communes
- Greffier adjoint et directeur général des affaires internationales et interparlementaires à la Chambre des communes
- Conseiller du Secrétariat de l'APF

CONTEXTE

Le Groupe canadien d'études des parlements (GCEP) organise des séminaires non partisans sur des questions parlementaires et législatives afin de mieux faire connaître le fonctionnement des institutions parlementaires. Dans le cadre de ce colloque, le GCEP s'est intéressé à la question de l'écologisation des parlements et des assemblées législatives. Trois panels ont été organisés autour des thématiques suivantes: l'infrastructure physique et les programmes de développement durable, le dialogue interparlementaire et la gouvernance ainsi que les politiques et les mesures législatives.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Présenter les actions entreprises au sein des organisations interparlementaires en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques.

- Le mandat et le fonctionnement de la CCD ont été présentés par son vice-président. Il a informé les participants que la Commission rédige annuellement des rapports, des résolutions et des recommandations sur divers enjeux d'actualité en lien avec les questions environnementales. Les thématiques présentement à l'étude concernent la sécurité de l'eau, la transition énergétique et les impacts des changements climatiques sur les territoires insulaires et riverains.
- Le vice-président de la CCD a exposé les grandes lignes du cadre stratégique 2019-2022 de l'APF, dont le quatrième objectif est d'encourager le développement durable, la mobilité et la solidarité. Il a souligné que l'organisation interparlementaire travaille actuellement à élaborer et à mettre en œuvre un plan de développement durable institutionnel qui sera également proposé comme modèle aux sections de l'APF.
- Le vice-président de la CCD a partagé l'initiative du Réseau des petites législatures de l'Association des parlementaires du Commonwealth (APC), qui a développé un guide et une boîte à outils pour accompagner les parlements dans la mise en œuvre d'actions contre les changements climatiques. Ce guide rappelle le rôle des parlementaires dans l'adoption de mesures législatives liées aux enjeux environnementaux et insiste sur l'importance de prêcher par l'exemple en adoptant des pratiques de consommation durables.

Échanger avec les autres panélistes sur les changements climatiques et le développement durable et réfléchir sur les actions pouvant être entreprises par les parlementaires pour faire face aux enjeux climatiques et environnementaux.

- Le vice-président de la CCD, la présidente du Réseau des jeunes parlementaires de l'APF et la présidente du Réseau parlementaire sur le changement climatique de ParlAmericas ont partagé les enjeux qu'ils

rencontrent dans leurs circonscriptions en lien avec l'environnement. Les trois panélistes ont témoigné de la préoccupation accrue des citoyennes et des citoyens sur la question des changements climatiques. Ils ont échangé sur la nécessité de mieux diffuser les actions climatiques entreprises par les parlements et les assemblées législatives auprès de la population.

- Les trois panélistes ont réitéré la pertinence des activités interparlementaires et internationales pour récolter de l'information scientifique, partager de bonnes pratiques entre paires et offrir des formations aux parlementaires et au personnel administratif.
- La présidente du Réseau des jeunes parlementaires de l'APF a rappelé l'importance des documents adoptés lors des activités interparlementaires. Elle a exposé que ces documents permettent aux élues et élus de faire avancer des thématiques environnementales au sein de leurs institutions et partis politiques. La présidente du Réseau a aussi pris la parole pour rappeler les priorités des jeunes de la Francophonie, pour qui l'enjeu des changements climatiques demeure fondamental.

AUTRES RÉSULTATS

Le directeur de la planification et de la gouvernance de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a participé au premier panel sur l'infrastructure physique et les programmes de développement durable. Il a présenté la démarche de développement durable de l'ANQ et les principales réalisations de l'institution en matière de bien-être au travail, de rayonnement institutionnel et de gestion écoresponsable.

STATISTIQUES



SUIVI

La section du Québec de l'APF assurera un suivi des prochaines thématiques étudiées par le Groupe canadien d'études des parlements.



14^E RÉUNION ANNUELLE ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC/SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Sénat français (DANRSF)
Paris et Centre-Val de Loire
5 au 8 mars 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Mathieu Lévesque (Chapleau), vice-président de la DANRSF
- M. Enrico Ciccone (Marquette), vice-président de la DANRSF
- M. Joël Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} Sylvie D'Amour (Mirabel)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint, cabinet du président
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION FRANÇAISE

- M. Rémy Pointerau (Cher), président du Groupe interparlementaire d'amitié France-Québec (GIAFQ)
- M^{me} Martine Berthet (Savoie), vice-présidente du GIAFQ
- M. Bernard Fournier (Loire), vice-président du GIAFQ
- M. Pierre Louault (Indre-et-Loire), vice-président du GIAFQ
- M^{me} Michelle Meunier (Loire-Atlantique), vice-présidente du GIAFQ
- Secrétaire exécutif du GIAFQ

CONTEXTE

Les réunions annuelles se tiennent en alternance au Québec et en France. La dernière réunion a eu lieu à Québec du 16 au 21 septembre 2019. Les séances de travail avaient porté sur les thèmes suivants : l'actualité politique et parlementaire, la mise en œuvre de l'Entente Québec-France sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et l'avenir des médias d'information.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Discuter de **l'actualité politique et parlementaire** en France et au Québec.

- Le sujet de la guerre en Ukraine a occupé une place importante lors des rencontres avec les différents intervenants tout au long de la mission. Une séance de travail avec des sénateurs français a permis d'aborder des sujets d'actualités tels que : les élections à venir au Québec ainsi que celles en France, dont la campagne a été mise en pause en raison des événements en Ukraine, les mesures mises en place au Québec contre les violences faites aux femmes, l'électrification des transports, la participation citoyenne sous l'angle des pétitions et les travailleurs étrangers saisonniers.

Partager les bonnes pratiques et initiatives en matière de **revitalisation des centres-villes**

- La délégation québécoise s'est rendue dans le département du Cher, plus précisément dans la ville de Bourges. Elle y a été reçue à l'hôtel de ville par le maire ainsi que par des élus municipaux. Ces derniers ont présenté le programme Action cœur de ville (ACV), un plan national qui répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes de moyenne taille et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire. La lutte contre la fracture territoriale et la redynamisation des villes de taille moyenne sont considérées comme une priorité nationale du président de la République. La ville de Bourges fait partie des 222 villes ou binômes de villes sélectionnées en 2018 par un comité national de pilotage présidé par le ministre de la Cohésion des territoires. Le programme ACV vise entre autres à préparer la transition énergétique et écologique, à repenser la densité urbaine et les formes de mobilité, à accroître l'attractivité en mettant en valeur les atouts, innovations et pépites locales et finalement à repenser les complémentarités et coopérations entre le centre et la périphérie. Cinq milliards d'euros sur cinq ans sont mis à dispositions des villes choisies.
- Des échanges sur les particularités des circonscriptions des élus québécois ont pu mettre en lumière certaines situations problématiques communes liées à la dévitalisation des centres-villes. Plusieurs actions mises en place avec le programme AVC pourront servir d'inspiration pour le Québec.

Échanger sur la **démocratie numérique sous l'angle de la participation citoyenne**

- La délégation québécoise s'est entretenue avec l'ancien président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), M. Patrick Bernasconi, auteur du rapport, remis au premier ministre de la République française en février 2022, « Rétablir la confiance des Français dans la vie démocratique : 50 propositions pour un tournant délibératif de la démocratie française ». Selon le rapport, pour restaurer la confiance des Français dans la vie démocratique, il est impératif de renforcer la participation citoyenne et d'en faire l'un des piliers de la décision publique.
- M. Bernasconi a abordé, entre autres, deux initiatives démocratiques d'envergure, réalisées en 2019, soit le Grand débat national, organisé lors de la crise des "gilets jaunes", et la Convention Citoyenne pour le Climat, qui faisait appel au tirage au sort et donc reconnaissait la capacité de citoyennes et citoyens ni spécialistes, ni militants de s'exprimer sur un sujet d'avenir majeur. Plusieurs enseignements ont été tirés de ces deux précédents. Ces exercices peuvent "améliorer la qualité des décisions prises par le gouvernement et la représentation nationale". L'auteur du rapport préconise donc d'institutionnaliser ce type d'expérience. Il est ressorti des échanges que la participation citoyenne n'affaiblit pas le travail du parlementaire; elle outille plutôt celui-ci dans sa prise de décision.

AUTRES RÉSULTATS

Le président de l'ANQ, en compagnie de la délégation de parlementaires québécois, s'est entretenu avec le président de l'Assemblée nationale française, M. Richard Ferrand, en présence du président du Groupe d'amitié France-Québec, M. Sébastien Nadot. Un entretien a également eu lieu avec le premier vice-président du Sénat français et président de la délégation du Bureau chargée des activités internationales et des groupes interparlementaires d'amitié, M. Roger Karoutchi, en présence du président du Groupe interparlementaire d'amitié France-Québec, M. Rémy Pointereau. Les principaux sujets discutés furent : la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine, la perception du Québec face à ce conflit et la fragilité de la démocratie.

Le président de l'ANQ a également rencontré le secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, M. Jacques Krabal.

SUIVIS

La 15^e réunion annuelle Assemblée nationale du Québec/Sénat de la République française aura lieu à Québec, à une date qui demeure à être déterminée.

DÉPENSES

FRANÇOIS PARADIS (LÉVIS) PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Transport	1 118,17 \$
Repas	360,16 \$
Hébergement	0,00 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	309,95 \$

Sous-total 1 788,28 \$

MATHIEU LÉVESQUE (CHAPLEAU) VICE-PRÉSIDENT DE LA DANRSF

Transport	1 924,17 \$
Repas	266,00 \$
Hébergement	0,00 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	340,56 \$

Sous-total 2 530,73 \$

ENRICO CICCONE, (MARQUETTE) VICE-PRÉSIDENT DE LA DANRSF

Transport	1 600,08 \$
Repas	285,56 \$
Hébergement	0,00 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	311,75 \$

Sous-total 2 197,39 \$

JOËL ARSENEAU (ILES-DE-LA-MADELEINE)

Transport	2 130,16 \$
Repas	338,56 \$
Hébergement	0 \$
Frais d'inscription	0 \$
Divers	311,75 \$

Sous-total	2 780,47 \$
-------------------	--------------------

SYLVIE D'AMOURS (MIRABEL)

Transport	1 571,65 \$
Repas	285,56 \$
Hébergement	0,00 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	311,75 \$

Sous-total	2 168,96 \$
-------------------	--------------------

SIEGFRIED PETERS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Transport	1 673,91 \$
Repas	338,56 \$
Hébergement	0,00 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	311,75 \$

Sous-total	2 324,22 \$
-------------------	--------------------

PASCAL BEAUSOLEIL, DIRECTEUR ADJOINT, CABINET DU PRÉSIDENT

Transport	1 126,54 \$
Repas	360,16 \$
Hébergement	0,00 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	309,39 \$

Sous-total	1 796,09 \$
-------------------	--------------------

CONSEILLER EN RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET INTERNATIONALES

Transport	1 748,51 \$
Repas	360,16 \$
Hébergement	0,00 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	311,75 \$
Sous-total	2 420,42 \$

AUTRES FRAIS

Hébergement*	684,28 \$
Sous-total	684,28 \$

SOUS-TOTAUX GLOBAUX

Transports	12 893,19 \$
Repas	2 594,72 \$
Hébergement	0,00 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	2 518,65 \$
Autres frais	684,28 \$
TOTAL	18 690,84 \$

* Le Sénat français a pris en charge les frais d'hébergement, à l'exception de deux nuitées.

Ce rapport a été approuvé par les participants.



PANEL SUR LA PLACE DES FEMMES DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
8 mars 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec et présidente du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION ÉTRANGÈRE/AUTRES PARTICIPANTS

- M^{me} Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie
- M^{me} Sharon Weinblum, déléguée générale Wallonie-Bruxelles à Québec
- M^{me} Fatou Isidora Mara Niang, représentante de l'Organisation internationale de la Francophonie auprès de l'Union européenne
- M^{me} Simone Susskind, ancienne députée bruxelloise et sénatrice fédérale belge
- M^{me} Line Marie Leon-Pernet, consule générale de Suisse à Montréal
- M. François Audet, directeur de l'institut d'études internationales de Montréal

CONTEXTE

La Délégation générale de la Fédération Wallonie-Bruxelles a invité la présidente du Réseau des femmes parlementaires à cette activité, afin de discuter du rôle des femmes dans la diplomatie, les relations internationales et les questions d'inclusion et d'égalité des genres.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur les avancées et les défis entourant les droits des femmes.

- Toutes les intervenantes ont discuté d'initiatives concernant la condition féminine propres à leur domaine d'intervention. La consule générale suisse a présenté l'initiative « Femmes suisses dans les processus de paix », qui vise à maximiser l'impact des expertes dans les processus de réconciliation et de justice transitionnelle. La ministre Girault a parlé de la parité au Conseil des ministres et au sein de la députation actuelle, ainsi que des initiatives mises en place pour atteindre une plus grande représentation des femmes au sein des conseils d'administration.

Faire connaître l'initiative de la politique-cadre pour prévenir et gérer le harcèlement au sein des parlements de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

- La présidente a mentionné que l'Assemblée nationale du Québec s'était dotée de sa propre politique contre le harcèlement en 2015. Elle a partagé les données contenues dans le rapport publié par l'Union interparlementaire en 2016 intitulé « sexisme, harcèlement et violence envers les femmes dans les parlements ». Elle a expliqué que le harcèlement touchait les élues, peu importe la région du monde d'où elles proviennent. Elle a présenté le projet de politique-cadre de l'APF qui devrait être adopté lors de la prochaine Session en juillet.

AUTRES RÉSULTATS

La présidente a profité de cette tribune pour faire connaître l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires du Québec, mis en place par l'Assemblée nationale du Québec et l'École nationale d'administration publique.

STATISTIQUES

90

participantes et
participants

SUIVIS

Les intervenantes se tiendront informées des avancées dans leur domaine d'intervention respectif et pourront à nouveau s'inviter à collaborer dans le cadre de futures activités.



66^e COMMISSION SUR LA CONDITION DE LA FEMME DES NATIONS UNIES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférences
14 au 18 mars 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

La Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW) est le principal organe intergouvernemental mondial dédié exclusivement à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Chaque année, elle se réunit en mars afin de discuter des grands enjeux reliés à la condition féminine à travers le monde.

Pour cette 66^e édition, la thématique centrale était : « Atteindre l'égalité des sexes et le renforcement des capacités de toutes les femmes et les filles dans le contexte des changements climatiques : politiques et programmes de réduction des risques environnementaux ».

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Présenter les actions du Réseau des femmes parlementaires de l'APF et de l'ANQ en matière de changements climatiques.

- Pendant l'activité organisée par l'Union interparlementaire (UIP) portant sur la thématique « Le rôle du leadership des femmes et des parlements sensibles au genre dans la lutte contre les changements climatiques », les participantes ont échangé sur le rôle des femmes en lien avec les défis environnementaux. La présidente a mentionné que la thématique « femmes et changements climatiques » a été étudiée par le Réseau il y a quelques années et que le rapport est disponible en ligne. Elle a également informé les participantes que la Région Amérique de l'APF était en train d'élaborer un plan de développement durable institutionnel pour l'organisation interparlementaire. Finalement, elle a brièvement abordé les actions en matière de développement durable mises en œuvre par l'ANQ, notamment son second plan d'action de développement durable.

Échanger sur les manières pour les femmes parlementaires d'intervenir en matière de condition féminine et de changements climatiques.

- La présidente a présidé un panel regroupant les membres du Réseau intitulé « L'impact du changement climatique sur les femmes et les filles : double impact, double injustice, double enjeu ». Madame Anne Delorme, une experte sur les enjeux égalité femmes-hommes, a animé la séance. Elle a présenté des informations sur les impacts dans divers domaines en plus de permettre les discussions et les échanges de bonnes pratiques entre les parlementaires. Les conséquences des catastrophes naturelles et l'impact de la variabilité climatique sur l'agriculture ont également été abordés.

STATISTIQUES



SUIVIS

La présidente fera rapport de sa participation au Réseau des femmes de l'APF, qui se réunira du 18 au 22 avril 2022. La 67^e Commission sur la condition de la Femme se tiendra en mars 2023 dans la ville de New York.



13^e SESSION DU COMITÉ MIXTE ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC / PARLEMENT DE WALLONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Région wallonne
(DANRRW)
Québec
14 au 18 mars 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M^{me} Chantal Soucy, vice-présidente de l'ANQ
- M. Jean-Bernard Émond (Richelieu), vice-président de la DANRRW
- M. Jean Rousselle (Vimont), vice-président de la DANRRW
- M. Joël Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), chef du troisième groupe d'opposition
- M^{me} Isabelle Lecours (Lotbinière-Frontenac), députée
- M^{me} Isabelle Melançon (Verdun), députée
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint du cabinet du président
- M^{me} Marie-Eve Vermette, directrice des relations interparlementaires et internationales et du protocole de l'ANQ
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales
- Conseillère au protocole

DÉLÉGATION WALLONNE

- M. Jean-Claude Marcourt, président du Parlement de Wallonie
- M^{me} Sophie Pécriaux, secrétaire du bureau du Parlement
- M. Eddy Fontaine, député
- M. Nicolas Tzanetatos, député
- M. Laurent Agache, député
- M. Christophe Bastin, député
- M. Frédéric Janssens, greffier du Parlement
- Responsable de la direction des relations extérieures du Parlement de Wallonie
- Chef de cabinet du président

CONTEXTE

Le Comité mixte ANQ / Parlement de Wallonie a été institué par la signature d'une entente à Québec entre les présidents de l'ANQ et du Parlement de Wallonie, le 6 février 2003. Le Comité mixte vise à encourager la coopération entre le Québec et la Wallonie ainsi qu'à développer un dialogue interparlementaire entre les deux assemblées. Il a également pour objectif de recommander toute initiative ou mesure propre à favoriser une collaboration diversifiée et mutuellement profitable, dans le respect des compétences de ces assemblées.

Les sessions du Comité mixte se tiennent en alternance au Québec et en Belgique. La dernière session avait eu lieu à Namur, en mars 2020.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Présenter les moments significatifs de l'actualité parlementaire québécoise au cours des derniers mois et s'enquérir des récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire en Wallonie.

- Plusieurs thèmes d'actualité ont été abordés lors d'échanges libres. Les discussions ont porté, entre autres, sur les travaux parlementaires récents, le fonctionnement des parlements dans le contexte de la pandémie, l'ouverture des parlements aux citoyennes et citoyens, la relance économique, la transition numérique, la décarbonisation des sociétés, la lutte aux changements climatiques et les enjeux environnementaux, la mobilité durable, l'agriculture, la hausse des prix des matériaux, le pouvoir d'achat et la qualité de vie des populations.
- En marge des séances de travail, la délégation wallonne a eu l'occasion de s'entretenir avec le premier ministre et la vice-première ministre ainsi qu'avec les chefs des groupes parlementaires d'opposition. Ces rencontres ont permis de compléter le regard des parlementaires wallons sur l'actualité politique et parlementaire québécoise.

Partager les bonnes pratiques et initiatives en matière de pénurie de main-d'œuvre et de reconversion professionnelle et mettre en commun les expériences respectives.

- Une séance de travail était consacrée à la thématique de la pénurie de main-d'œuvre et à la reconversion professionnelle. Les parlementaires wallons et québécois ont pu échanger avec M^{me} Emna Braham, directrice adjointe de l'Institut du Québec dont l'un des principaux thèmes de recherche est la question de la main-d'œuvre. M^{me} Braham a présenté aux parlementaires les grandes tendances de l'emploi au Québec au cours des dernières années, les principaux secteurs en souffrance ainsi que les effets observés de la pandémie. Les échanges ont porté sur les conséquences de la pénurie de main-d'œuvre, sur les initiatives visant à contrer cette pénurie, sur les besoins en formation des entreprises ainsi que sur l'utilisation des technologies de pointe pour faire face aux défis de la rareté de la main-d'œuvre.
- À la fin des travaux, une résolution a été adoptée par les parlementaires québécois et wallons encourageant notamment leurs gouvernements respectifs à adopter des mesures utiles visant à résorber la pénurie de main-d'œuvre.
- La délégation wallonne s'est déplacée à la direction de la formation continue et des services aux entreprises du Cégep de Ste-Foy pour une présentation du programme de spécialisation technique en intelligence artificielle, un programme collégial novateur visant à offrir une formation de pointe complémentaire dans un domaine technologique en forte demande.

Échanger sur les mesures gouvernementales en matière d'égalité des genres et de lutte contre les violences faites aux femmes.

- Une séance de travail était consacrée à la question des droits des femmes et abordait les mesures mises en place par les gouvernements pour favoriser l'égalité des genres et la lutte contre les violences faites aux femmes. Les parlementaires québécois et wallons ont pu échanger avec M^{me} Catherine Fermebach, sous-ministre associée en charge du Secrétariat à la Condition féminine. M^{me} Fermebach a pu mettre en lumière les différentes stratégies gouvernementales mises en œuvre afin de lutter contre la violence conjugale, les agressions sexuelles et les inégalités basées sur le genre. Elle a abordé les campagnes publicitaires mises en place au Québec et a traité de la nécessaire collaboration interministérielle en matière d'égalité. Les échanges avec les parlementaires ont porté, entre autres, sur l'éducation égalitaire, sur l'autonomisation économique des femmes, sur le partage des responsabilités familiales, notamment dans le contexte de la pandémie, et sur la parité dans les lieux décisionnels.
- Une représentante de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale a également eu l'occasion de présenter aux parlementaires le [Guide thématique sur les femmes en politique](#), un outil numérique développé par la Bibliothèque et offrant des ressources d'information sur les femmes en politique au Québec.

- À la fin des travaux, une résolution a été adoptée par les parlementaires québécois et wallons appelant notamment leurs gouvernements respectifs à accentuer leurs efforts dans la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes.

AUTRES RÉSULTATS

Cet évènement était l'un des premiers accueils d'une délégation étrangère depuis le début de la pandémie, marquant ainsi la reprise en présentiel des activités interparlementaires de l'Assemblée nationale. De même, la délégation wallonne a été présentée à la période des affaires courantes alors que l'Assemblée nationale siégeait à 125 députés pour la première fois depuis le début de la pandémie.

Par ailleurs, les parlementaires wallons ont eu l'occasion de s'entretenir avec la présidente et directrice-générale de la Commission de la Capitale nationale sur la préservation et la mise en valeur des sites patrimoniaux d'intérêt. S'intéressant à la question de la biodiversité et de l'agriculture biologique au Québec, ils ont également pu visiter la ferme maraîchère certifiée biologique Chez Félix.

STATISTIQUES



SUIVIS

Des copies des résolutions signées ont été transmises à la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, à la ministre responsable de la Condition féminine et au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

La prochaine session du Comité mixte ANQ / Parlement de Wallonie aura lieu en 2023 en Belgique.

DÉPENSES

Transport	2 385,00 \$
Restauration	8 779,80 \$
Hébergement	6 669,72 \$
Interprétation	0,00 \$
Service aéroportuaire	1 065,00 \$
Visite de terrain	1 194,00 \$
Divers	382,50 \$
TOTAL	20 476,02 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.



70^E SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE DE WESTMINSTER

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Association parlementaire du Commonwealth (APC)
Visioconférence
15 au 17 mars 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. Gregory Kelley (Jacques-Cartier), député
- M^{me} Jennifer Maccarone (Westmount–Saint-Louis), députée
- Greffiers de la direction de la séance et de la procédure parlementaire
- Greffier de la direction des commissions parlementaires

CONTEXTE

Le Séminaire parlementaire de Westminster est organisé une fois l'an à l'invitation de la section du Royaume-Uni de l'APC. Par l'entremise de conférences et d'ateliers, des parlementaires et des fonctionnaires parlementaires échangent sur des thèmes porteurs dans le cadre des institutions parlementaires et du parlementarisme de type britannique. Cette année, le Séminaire s'est déroulé pour la première fois en format hybride et portait sur le thème « *Evolving Parliaments* ». Une douzaine de sessions de travail thématiques étaient offertes.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Élargir les connaissances sur les différents thèmes abordés par le Séminaire.

- Les participants et participantes ont pu échanger sur plusieurs thèmes liés au travail parlementaire, tel que l'évolution des outils de reddition de comptes, l'efficacité des commissions parlementaires, le fonctionnement des parlements hybrides, l'usage parlementaire des espaces numériques ou la participation citoyenne. Le fonctionnement des parlements dans le contexte pandémique des dernières années a également été discuté.
- Les sessions de travail sur l'amélioration des processus de reddition de comptes ainsi que sur la participation et l'engagement des citoyens dans les travaux parlementaires ont été jugées particulièrement utiles en permettant un regard sur les approches adoptées dans d'autres parlements.

S'enquérir de l'expérience acquise au sein d'autres parlements de type britannique sur les différents enjeux touchant l'organisation et la gestion d'un parlement.

- Les séances de travail à l'intention des greffiers ont mis de l'avant plusieurs ressources ou outils pouvant être développés afin de bonifier l'appui aux parlementaires. Ces séances ont permis aux participantes et participants de l'Assemblée nationale de réfléchir à la possibilité d'intégrer ce type de ressources ou d'outils à leur propre offre de services.
- Les participantes et participants de l'Assemblée nationale ont également souligné l'apport utile des discussions pour la préparation de la prochaine planification stratégique de l'institution.

AUTRES RÉSULTATS

Offert en format hybride pour la première fois, le Séminaire permettait cette année l'inscription d'un plus grand nombre de participants et participantes grâce au volet virtuel. L'Assemblée nationale a ainsi pu inscrire cinq personnes (parlementaires et fonctionnaires parlementaires). Sans offrir les occasions de réseautage et d'échanges informels d'une participation en personne, la participation virtuelle a néanmoins permis à un plus grand nombre de parlementaires et de fonctionnaires parlementaires de profiter de la formation offerte et a facilité l'arrimage avec la poursuite des travaux parlementaires à Québec alors que le parlement siégeait.

SUIVIS

Maintenir la participation de l'Assemblée nationale pour les prochaines éditions.